

BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT SUR LA POLITIQUE MONETAIRE EN 2025

N° 026 - Juin 2026

BANQUE CENTRALE DU CONGO



Rapport sur la politique monétaire en 2025

N° 026 - Juin 2026

IMPLANTATION DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO



Le Siège de la Banque Centrale du Congo.

AVANT-PROPOS

Le présent Rapport sur la Politique Monétaire en 2025 s'inscrit dans la tradition de transparence et de redevabilité qui guide l'action de la Banque Centrale du Congo (BCC) dans l'accomplissement de son mandat fondamental de préservation de la stabilité monétaire et financière.

Dans un environnement international demeuré marqué par la persistance des tensions géopolitiques, les mutations profondes du commerce mondial et l'incertitude entourant les perspectives économiques globales, l'économie congolaise s'est montrée remarquablement résiliente. Cette performance traduit non seulement la solidité des fondamentaux macroéconomiques progressivement consolidés ces dernières années, mais également l'efficacité des politiques économiques mises en œuvre sous l'impulsion des Hautes Autorités du Pays.

Pour sa part, l'année 2025 aura particulièrement été marquée par une évolution favorable des principaux indicateurs macroéconomiques de la République Démocratique du Congo (RDC). En effet, la croissance économique est demeurée soutenue, tandis que l'inflation a enregistré son plus bas niveau depuis plusieurs années. Dans le même temps, le Franc congolais a connu une appréciation historique, illustrant le renforcement de la confiance dans le cadre macroéconomique national ainsi que l'efficacité de la coordination des politiques économique, budgétaire et monétaire.

Dans ce contexte, la BCC a poursuivi la conduite d'une politique monétaire prudente, proactive et fondée sur l'analyse prospective des risques. Les décisions prises tout au long de l'année sous analyse ont visé à préserver les équilibres tant internes qu'externes de l'économie, à consolider les acquis de stabilité des prix et à soutenir un environnement propice à une croissance durable et inclusive.

L'action de la BCC s'est également inscrite dans une dynamique de modernisation continue de ses instruments, de renforcement de son cadre analytique et d'amélioration de ses mécanismes de transmission de la politique monétaire. Les avancées enregistrées dans la gestion de la liquidité bancaire, la régulation du marché monétaire et le suivi des anticipations inflationnistes témoignent de la volonté constante de l'Institut d'Emission d'adapter son action aux exigences d'une économie en mutation profonde.



Ainsi, le présent Rapport retrace les principales évolutions de l'environnement économique mondial et national. Il analyse les orientations de politique monétaire et de change mises en œuvre par la BCC, en 2025, évalue leurs effets sur les conditions macroéconomiques et présente les perspectives pour l'année 2026.

Toutefois, malgré les progrès substantiels réalisés, la consolidation durable de la stabilité macroéconomique demeure tributaire de la maîtrise des risques tant internes qu'externes. Les tensions géopolitiques persistantes, les vulnérabilités liées aux fluctuations des marchés internationaux des matières premières ainsi que certains défis structurels internes exigent le maintien d'une vigilance accrue et d'une coordination renforcée des politiques publiques.

Enfin, la BCC réaffirme sa détermination à poursuivre une conduite de politique monétaire cohérente, crédible et orientée vers la préservation du pouvoir d'achat de la monnaie nationale, la stabilité du système financier et le soutien aux efforts de développement économique de notre pays.



André WAMESO NKUALOLOKI
GOUVERNEUR

VUE D'ENSEMBLE

L'activité économique mondiale est demeurée ferme en 2025, et ce, en dépit d'un environnement marqué par des incertitudes liées aux tensions géopolitiques et commerciales, avec la montée du protectionnisme.

La croissance s'est établie à 3,4 %, soutenue notamment par les investissements dans les nouvelles technologies, les conditions financières globalement accommodantes et la capacité d'adaptation des économies aux différents chocs.

Parallèlement, l'inflation mondiale a poursuivi sa décélération, pour s'établir à 4,1 %, contre 5,8 % en 2024, sous l'effet des politiques monétaires restrictives mises en œuvre par les principales banques centrales et de l'atténuation progressive des tensions sur les chaînes d'approvisionnement.

Au plan interne, la conjoncture économique a évolué dans un environnement globalement stable, avec une inflation en nette décélération et une appréciation historique du taux de change. En effet, la croissance économique s'est établie à 5,8 % en 2025, contre 6,1 % en 2024, portée principalement par le dynamisme du secteur tertiaire, niveau supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Concernant les prix, le taux d'inflation a sensiblement ralenti, s'établissant à 2,3 %, contre 11,7 % une année plus tôt, en lien avec l'affermissement de la valeur de la monnaie nationale face au dollar américain.

Sur le marché des changes, la monnaie nationale a enregistré une forte appréciation de 30,4 % à l'interbancaire et de 24,09 % sur le marché parallèle, contre des dépréciations respectives, en 2024, de 6,2 % et 6,3 % sur les deux segments.

S'agissant de la gestion des finances publiques, elle a été caractérisée par une mobilisation accrue des recettes intérieures, dans un contexte marqué par l'expansion des dépenses exceptionnelles de l'Etat liées aux opérations sécuritaires. Dans ces conditions, la situation financière de l'Etat a affiché un déficit de trésorerie de 5.297,8 milliards de CDF, contre 2.555,7 milliards en 2024.

Les comptes extérieurs ont affiché un besoin de financement accru. En effet, le solde cumulé du compte courant et du compte capital s'est établi à 2.708,1 millions de USD en 2025 contre 2.458,0 millions en 2024.

Concernant la conduite de la politique monétaire, la Banque Centrale du Congo a maintenu une orientation restrictive durant les premiers mois de l'année, avant d'opérer un assouplissement au dernier trimestre, en réponse à la forte désinflation et à l'appréciation du taux de change. A cet effet, le taux directeur a été revu à la baisse, de 750 points de base, passant de 25,0 % à 17,5 % en octobre 2025. De même, les coefficients de la réserve obligatoire ont été révisés de 12,0 % à 10,5 % pour les dépôts à vue en monnaie nationale, de 13,0 % à 11,5 % pour les dépôts à vue en monnaies étrangères et de 12,0 % à 10,0 % pour les dépôts à terme en monnaies étrangères. Le coefficient sur les dépôts à terme en monnaie nationale est resté inchangé, soit 0 %.

Les perspectives de l'économie congolaise restent globalement favorables, en dépit de la persistance des tensions géopolitiques importantes. La croissance devrait demeurer robuste pour s'établir à 6,2 % en 2026, soutenue notamment par le dynamisme du secteur extractif. L'inflation est attendue à 4,7 %, traduisant le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	3
VUE D'ENSEMBLE	5
Liste des tableaux.....	8
Liste des graphiques	9
Liste des encadrés	9
LISTE DES ABREVIATIONS	10
CHAPITRE I: REVUE DE L'ECONOMIE MONDIALE	11
1.1. Activité économique.....	11
1.2. Inflation mondiale	12
1.3. Marchés mondiaux des produits de base.....	15
CHAPITRE II: DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ECONOMIQUE INTERIEURE.....	17
2.1. Activité économique et Prix intérieurs.....	17
2.2. Finances Publiques	23
2.3. Balance des paiements	29
CHAPITRE III. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET DE CHANGE EN 2025	31
3.1. Cadre de la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo	31
3.2. Conduite de la politique monétaire en 2025.....	36
3.3. Conduite de la politique de change en 2025	54
CHAPITRE IV: PERSPECTIVES	59
4.1. Perspectives mondiales	60
4.2. Perspectives économiques nationales	62
4.3. Orientation et cibles de la politique monétaire et de change en 2026	64
4.4. Facteurs de risque.....	68
Annexe 1 : Suivi des réunions du Comité de Politique Monétaire en 2025.....	69
ANNEXE 2: STATISTIQUES.....	71

Liste des tableaux

Tableau 1.1. Evolution de l'inflation dans quelques pays africains	13
Tableau 1.2. Transition du cycle restrictif vers un biais accommodant.....	14
Tableau 2.1. Croissance économique par l'approche de la production	19
Tableau 2.2. Evolution de la demande globale	21
Tableau 2.3. Evolution des recettes publiques en 2024 et 2025	24
Tableau 2.4. Evolution des dépenses publiques en 2024 et 2025	25
Tableau 2.5. Evolution des émissions des titres publics	27
Tableau 2.6. Profil d'investisseurs par rapport aux émissions des titres publics	27
Tableau 2.7. Evolution de l'encours total des titres publics de 2019 à 2025	28
Tableau 2.8. Composantes de la Balance des paiements 2024-2025	29
Tableau 3.1. Actualisation de la partie cristallisée sur base du taux de change à fin juillet 2025	39
Tableau 3.2. Evolution du volume de refinancement	42
Tableau 3.3. Evolution de l'encours du Bon BCC par maturité	43
Tableau 3.4. Evolution du volume des transactions sur le marché du Bon BCC	44
Tableau 3.5. Evolution du taux directeur et des taux moyens pondérés du Bon BCC	44
Tableau 3.6. Bon du Trésor indexé	44
Tableau 3.7. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire en 2025.....	45
Tableau 3.8. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de janvier à mai 2025	46
Tableau 3.9. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de juin à août 2025	46
Tableau 3.10. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de septembre à décembre 2025	47
Tableau 3.11. Variation de la base monétaire en 2025	48
Tableau 3.12. Variation des passifs monétaires au sens large en 2025	50
Tableau 4.1. Perspectives de l'économie mondiale	60
Tableau 4.2. Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel	63
Tableau 1. Situation des Institutions des Dépôts en 2025	72
Tableau 2. Programmation monétaire 2025	73
Tableau 3. Différents taux d'intérêts	74
Tableau 4. Evolution mensuelle des facilités permanentes	75
Tableau 5. Evolution mensuelle du marché interbancaire	75
Tableau 6. Evolution mensuelle du guichet de prêt à court terme	76
Tableau 7. Evolution mensuelle du guichet de prêt marginal	76
Tableau 8. Evolution du taux moyen du marché interbancaire	76
Tableau 9. Evolution de l'écart de taux mensuel du marché interbancaire	77
Tableau 10. Evolution du taux moyen pondéré du marché interbancaire	78
Tableau 11. Tableau-synthèse des résultats par opération d'adjudication du Bon BCC	79

Liste des graphiques

Graphique 1.1. Evolution de la croissance mondiale et régionale	12
Graphique 1.2. Evolution de l'inflation mondiale et régionale	13
Graphique 1.3. Mouvement des taux directeurs de principales banques centrales	14
Graphique 1.4. Evolution des cours des produits de base	16
Graphique 2.1. Evolution de la croissance du PIB réel 2024-2025	18
Graphique 2.2. Evolution annuelle de l'inflation de 2021-2025	21
Graphique 2.3. Evolution mensuelle de l'inflation	22
Graphique 2.4. Evolution hebdomadaire du taux de change et de l'inflation en glissement annuel	23
Graphique 2.5. Evolution des soldes mensuels du Trésor en 2024 et 2025	25
Graphique 2.6. Moyens de financement de l'Etat en 2024 et 2025	26
Graphique 3.1. Evolution du taux directeur nominal et réel	37
Graphique 3.2. Evolution trimestrielle de l'indice des conditions monétaires	38
Graphique 3.3. Variation de la réserve obligatoire en monnaie nationale	40
Graphique 3.4. Evolution du taux de change	40
Graphique 3.5. Evolution de l'encours du Bon BCC en 2025	41
Graphique 3.6. Encours du Bon BCC par maturité	41
Graphique 3.7. Evolution du volume de transactions sur le marché interbancaire	43
Graphique 3.8. Evolution mensuelle de la base monétaire	48
Graphique 3.9. Evolution mensuelle des passifs monétaires au sens large	49
Graphique 3.10. Evolution du multiplicateur monétaire	50
Graphique 3.11. Evolution de la vitesse de circulation de la monnaie	51
Graphique 3.12. Variation annuelle de la base monétaire	52
Graphique 3.13. Variations mensuelles de la base monétaire	52
Graphique 3.14. Variation annuelle du stock monétaire	53
Graphique 3.15. Variations mensuelles du stock monétaire	53
Graphique 3.16. Comportement de l'inflation en glissement annuel	54
Graphique 3.17. Evolution du taux de change	55
Graphique 3.18. Variations mensuelles des cours de change	55
Graphique 3.19. Ecart taux indicatif et taux parallèle	56
Graphique 3.20. Réserves internationales	57
Graphique 3.21. Evolution des flux mensuels des réserves de change	57
Graphique 4.1. Profil de la croissance économique mondiale	60
Graphique 4.2. Evolution de la croissance économique de 2025 à 2026	63
Graphique 4.3. Cible de la politique monétaire en 2026	67
Graphique 4.4. Base monétaire programmée en 2026	67
Graphique 4.5. Stock monétaire programmé	68

Liste des encadrés

Liste des encadrés

Encadré 1. Assouplissement monétaire mondial: des « faucons » aux « colombes »	14
Encadré 2. Pass-through asymétrique du taux de change sur l'inflation en RDC	22
Encadré 3. Titrisation des créances de l'Etat et recapitalisation de la Banque de la BCC	28
Encadré 4. Indice des conditions monétaires: un signal de l'orientation globale de la politique monétaire en RDC	37
Encadré 5. Actualisation de la réserve obligatoire cristallisée et appréciation historique de la monnaie nationale	39
Encadré 6. Réactivation du Bon BCC à 84 jours et ancrage intertemporel de la liquidité	41
Encadré 7. Or monétaire: enjeux, mécanismes et implications sur la politique monétaire	65

LISTE DES ABREVIATIONS

APN:	Autres Postes Nets
AEN:	Actifs Extérieurs Nets
AIN:	Actifs Intérieurs Nets
BCC:	Banque Centrale du Congo
BCE:	Banque Centrale Européenne
Bon BCC:	Bon de la Banque Centrale du Congo
BT:	Bon du Trésor
CDF:	Franc Congolais
CNAC:	Créances Nettes sur l'Administration Centrale (Ancien Crédit Net à l'Etat)
CENI:	Commission Electorale Nationale Indépendante
CESCN:	Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux
CNUCED:	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CPCM:	Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
CPM:	Comité de Politique Monétaire
CPMR:	Comité de Politique Monétaire Restreint
DGDA:	Direction Générale des Douanes et Accises
DGRAD:	Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation
DGI:	Direction Générale des Impôts
DTO:	Direction du Trésor et de l'Ordonnancement
Eur:	Euro
FBCF:	Formation Brute de Capital Fixe
FEC:	Facilité Elargie de Crédit
Fed:	Federal Reserve
FMI:	Fonds Monétaire International
FRD:	Facilité pour la Résilience et la Durabilité
INS:	Institut National de la Statistique
IPC:	Indice des Prix à la Consommation
LME:	London Metal Exchange
OHADA:	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OPEP:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTI:	Obligations du Trésor Indéchiffrées
PEG:	Programme Economique du Gouvernement
PEM:	Perspectives de l'Economie Mondiale
PIB:	Produit Intérieur Brut
PTR:	Plan de Trésorerie
RDC:	République Démocratique du Congo
RME:	Résident Monnaies Etrangères
TVA:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TMP:	Taux d'intérêt Moyen Pondéré
Tm:	Tonne métrique
UE:	Union Européenne
USD:	Dollar des Etats-Unis
WTI:	West Texas Intermediate

CHAPITRE I : REVUE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

En 2025, l'activité économique mondiale est demeurée résiliente, en dépit d'un environnement international marqué par les incertitudes liées aux tensions géopolitiques, au protectionnisme et à l'orientation des politiques publiques. La croissance est restée soutenue, en raison de la poursuite des politiques de relance budgétaire et d'assouplissement des conditions financières dans les principales économies.

Par ailleurs, la désinflation mondiale s'est poursuivie, reflétant les effets du resserrement des politiques monétaires mises en œuvre par les principales banques centrales. Cette situation tient de l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, traduite par une normalisation graduelle des conditions d'offre à l'échelle internationale.

L'économie mondiale est demeurée résiliente en 2025 malgré un environnement international marqué par des incertitudes géopolitiques.

1.1. Activité économique

D'après les Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2026, la croissance mondiale s'est établie à 3,4 % en 2025, contre 3,3 % en 2024. Cette résilience de l'économie mondiale est expliquée par les investissements liés aux technologies, les conditions financières accommodantes ainsi qu'aux soutiens budgétaire et monétaire. Ces évolutions ont compensées les vents contraires générés par la montée du protectionnisme observée en début d'année.

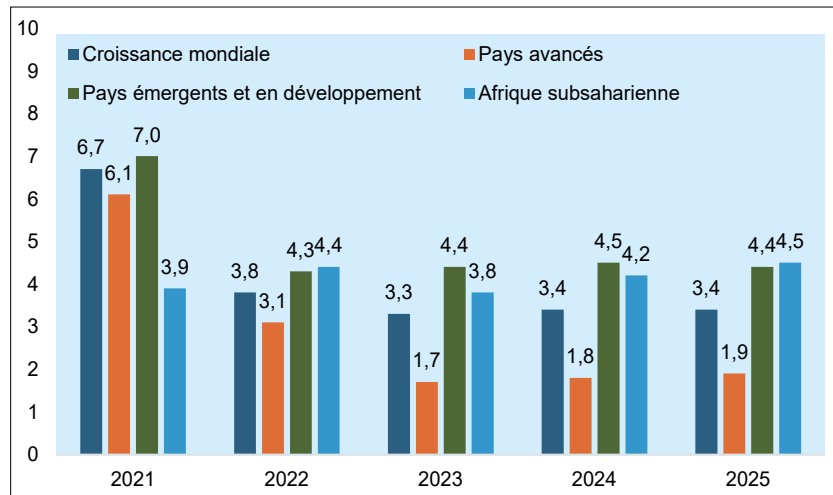
La croissance mondiale s'est établie à 3,4% en 2025, en légère progression par rapport à 2024, soit 0,3%.

Toutefois, en dépit cette résilience, les perspectives de croissance mondiale demeurent inférieures à la moyenne observée avant la pandémie de Covid-19.

Dans les pays avancés, la croissance a atteint 1,9% en 2025, après une réalisation de 1,8% l'année précédente. Ce niveau a été principalement soutenu par l'économie américaine, sur fond de la relance budgétaire et de l'assouplissement des conditions financières.

Les économies émergentes et en développement ont enregistré une légère croissance de 4,4 % en 2025, contre 4,3 % en 2024. Cette dynamique a été principalement portée par les pays émergents et en développement d'Asie, avec une croissance particulièrement marquée en Inde.

Graphique 1.1. Evolution de la croissance mondiale et régionale (en %)



Source : Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI, avril 2026.

La croissance en Afrique subsaharienne s'est accélérée en 2025, soutenue notamment par les effets de stabilisation macroéconomique.

En Afrique subsaharienne, l'activité productive a progressé de 4,2 % en 2024 à 4,5 % en 2025. Cette situation est la résultante de la poursuite des efforts de stabilisation macroéconomique et les réformes des administrations fiscales, visant la mobilisation des recettes intérieures et l'amélioration de la gestion de la dette, dans plusieurs économies de la région.

L'inflation mondiale a ralenti en 2025 sous l'effet du resserrement des politiques monétaires et de l'amélioration progressive des chaînes d'approvisionnement.

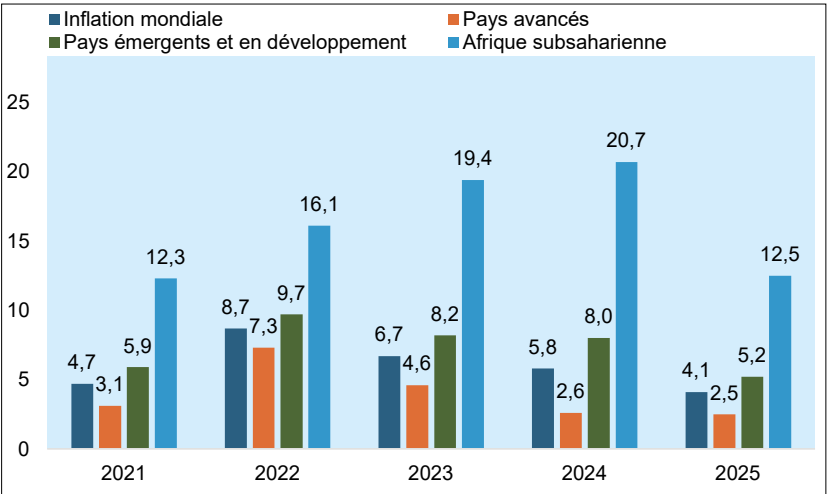
1.2. Inflation mondiale

En dépit des tensions commerciales survenues au courant de l'année sous revue, l'inflation mondiale a connu un ralentissement en 2025, s'établissant à 4,1 %, contre 5,8 % en 2024.

Dans les pays avancés, le taux d'inflation tend progressivement à revenir vers son objectif de moyen terme de 2,0 %. Il s'est situé à 2,5 % en 2025, contre 2,6 % en 2024. Cette évolution est attribuable notamment aux effets persistants du resserrement monétaire des principales banques centrales et à la normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement.

Dans les économies émergentes et en développement, la dynamique des prix s'est également modérée, avec un taux d'inflation de 5,2 % en 2025, contre 8,0 % en 2024.

Graphique 1.2. Evolution de l'inflation mondiale et régionale (en %)



Source : Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI, avril 2026.

En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance des prix a connu une nette décélération, passant de 20,7 % en 2024 à 12,5 % en 2025. Ce ralentissement est essentiellement tributaire du resserrement de la politique monétaire dans plusieurs pays. En outre, la stabilisation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, dans un contexte de normalisation des conditions d'offre à l'échelle mondiale, a contribué à cette tendance.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'inflation a nettement reculé sous l'effet du resserrement monétaire et de la stabilité des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

Tableau 1.1. Evolution de l'inflation dans quelques pays africains (en %)

N°	Pays	Taux d'inflation	
		2024	2025
1	Zimbabwe	736,1	81,4
2	Malawi	32,2	28,4
3	Nigéria	31,4	23,0
4	Angola	28,2	20,2
5	Ghana	22,9	14,2
6	Ethiopie	21,0	13,2
7	Sierra Leone	28,4	7,6

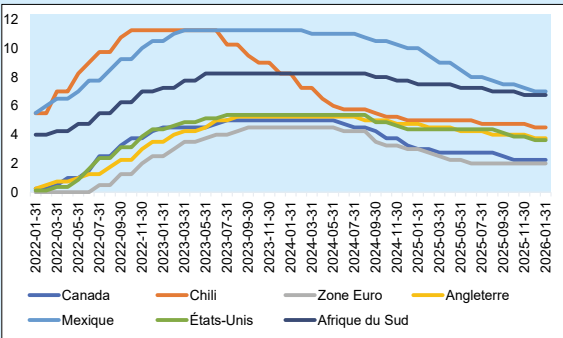
Source : Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI, avril 2026.

S'agissant particulièrement de la République Démocratique du Congo, elle s'est distinguée comme l'un des pays ayant affiché le taux d'inflation le plus faible, s'établissant à 2,27 % en 2025.

Encadré 1. Assouplissement monétaire mondial : des « faucons » aux « colombes »

Après la crise de COVID-19, les banques centrales ont globalement appliqué des politiques monétaires restrictives à l'effet de ramener l'inflation autour de leurs cibles. Ces durcissements s'étaient traduits par des relèvements rapides et synchronisés des taux directeurs entre 2022 et 2023. Le graphique ci-dessous illustre bien ce comportement des banques centrales relatif au maintien de la stabilité des prix.

Graphique 1.3. Mouvement des taux directeurs de principales banques centrales



Source : Banque des Règlements Internationaux, Central bank policy rates

Ainsi, le principal taux directeur de la Fed était passé de 0,1% en janvier 2022 à 5,3% en 2024, de 0,0% à 4,5% pour la Banque Centrale Européenne, de 0,2% à 5,2% pour la Banque d'Angleterre et de 0,2% à 5,0% pour la Banque du Canada. Plusieurs marchés émergents leur ont également emboité le pas, en l'occurrence le Chili, qui a vu son taux directeur passer de 5,5% à 11,2%, le Mexique de 5,5% à 11,2%, et l'Afrique du Sud de 4,0% à 8,2%.

En effet, depuis près de deux ans, il s'observe un assouplissement global des conditions monétaires, sur fond de la montée des risques de croissance et de stabilité financière. Par conséquent, les taux sont retombés à 3,6% aux États-Unis, 2,0% en zone euro, 3,7% au Royaume-Uni, 2,2% au Canada, 4,5% au Chili et 4,0% au Mexique, signalant une transition vers une conduite plus flexible où la lutte contre l'inflation demeure structurante mais coexiste avec un arbitrage plus explicite en faveur de l'activité économique.

Les économies avancées ont procédé à des baisses graduelles, tandis que les marchés émergents ont opéré des ajustements plus marqués après des pics particulièrement élevés. En dépit de cette hétérogénéité dans l'intensité des réductions, le signal global est sans ambiguïté : la

phase de resserrement synchronisé de 2022–2023 est désormais révolue, et le comportement mondial s'oriente vers une posture accommodante.

L'analyse quantitative conduite sur ce sous-échantillon de neuf banques centrales confirme empiriquement cette inflexion. La baisse moyenne atteint -466,7 points de base, avec une médiane de -275 points de base et un écart-type assez élevé, ce qui traduit une dispersion importante mais cohérente avec des cycles nationaux différenciés. L'amplitude des ajustements varie de -150 à -1300 points de base.

Tableau 1.2. Transition du cycle restrictif vers un biais accommodant

Banque centrale	Pic du cycle (%)	Fin 2025 (%)	Variation (pb)	HD
Réserve Fédérale des États-Unis (Fed)	5,375	3,625	-175	-0,33
Banque Centrale Européenne (BCE)	4,5	2	-250	-0,56
Banque d'Angleterre (BoE)	5,25	3,75	-150	-0,29
Banque du Canada (BoC)	5	2,25	-275	-0,55
Banque de Russie (CBR)	21	16	-500	-0,24
Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT)	50	37	-1300	-0,26
Banque du Mexique (Banxico)	11,25	4	-725	-0,64
Banque de réserve d'Afrique du Sud (SARB)	8,25	6,75	-150	-0,18
Banque centrale du Chili (BCCh)	11,25	4,5	-675	-0,6
		Moyenne	-466,67	-0,41
		Mediane	-275	-0,33
		Ecart type	383,24	0,18

Source : Banque des Règlements Internationaux, Calcul

Afin de qualifier l'orientation stratégique au-delà des simples variations absolues, un indice normalisé est construit sur une échelle simple allant de +1 pour une orientation faucon (resserrement), 0 pour une posture neutre, et -1 pour une orientation colombe (assouplissement). Il s'agit de l'indice du biais monétaire Faucon Colombe (HD), [Hibbs (1977) Beck (1982) ; Stein (1985) et Alesina et Sachs (1988)], permettant d'apprécier la tonalité globale actuelle de la politique monétaire internationale :

$$HD_i = \frac{r_t - r_{Pic}}{|r_{Pic}|}$$

Où :

- r_t : le taux directeur courant ;
- r_{pic} : le pic du taux directeur pendant la période analysée

L'indice moyen de l'échantillon s'établit à -0,41, ce qui confirme l'existence d'un biais monétaire globalement accommodant à l'échelle internationale. Cette moyenne négative indique qu'en proportion de leurs pics respectifs, les banques centrales ont significativement réduit leur taux directeur.

Toutefois, l'intensité du biais demeure hétérogène. Premièrement, les économies latino-américaines, notamment le Mexique et le Chili, présentent

les indices les plus négatifs, traduisant une inflexion rapide après des épisodes inflationnistes particulièrement marqués.

Deuxièmement, les banques centrales de grandes économies avancées, telles que la Fed, la Banque Centrale Européenne et la Banque d'Angleterre affichent des indices compris approximativement entre -0,2 et -0,5. Cette position intermédiaire reflète une stratégie d'assouplissement graduel et prudent, cohérente avec une logique d'assouplir sans compromettre la crédibilité anti-inflationniste.

En dernier lieu, dans les économies ayant connu des pics extrêmes telles que la Turquie ou la Russie, la baisse relative apparaît proportionnellement plus modérée au regard du niveau initial.

1.3. Marchés mondiaux des produits de base

En 2025, les cours des principaux produits de base sur les marchés internationaux ont été affectés par la montée des tensions commerciales et la poursuite de la guerre russo-ukrainienne.

Toutefois, les prix des principaux produits d'exportation minière de la RDC ont progressé, sous l'effet d'une demande mondiale soutenue, alors que ceux des biens importés, notamment le pétrole et la plupart des produits céréaliers, se sont inscrits dans une dynamique baissière.

En effet, la tonne de cuivre s'est fixée à 9.982,8 USD en moyenne en 2025, soit une progression annuelle de 7,7 %, dans un contexte de forte demande mondiale portée principalement par la Chine. A cela s'ajoute la réduction de l'offre mondiale consécutive aux perturbations de production occasionnées par des accidents dans certaines grandes mines, dont celui de Grasberg en Indonésie.

Le prix de la tonne de cobalt s'est établi, en moyenne, à 33.813,45 USD en 2025, enregistrant une hausse de 28,3 % par rapport à l'année précédente. Cette situation est consécutive à la contraction de l'offre mondiale due à la suspension des exportations de cobalt par la RDC dans un premier temps et de l'instauration d'une politique de quotas à l'exportation après. Par ailleurs, il est à noter que la demande mondiale de ce minerai a connu une forte augmentation, à la suite de l'expansion des besoins en intrants liés à la transition énergétique ainsi qu'aux investissements liés à l'Intelligence Artificielle.

L'once de l'or s'est négociée à 3.443,9 USD en moyenne, en 2025, soit une progression annuelle de 43,9 %. Les incertitudes économiques découlant de la montée des tensions géopolitiques et les anticipations de baisse des taux d'intérêt américains ont renforcé la demande de l'or comme valeur refuge et ont entraîné son prix à la hausse. A cela s'ajoute la hausse de la demande en provenance des banques centrales qui ont accumulé des réserves d'or pour la diversification de leurs avoirs et celle de la bijouterie.

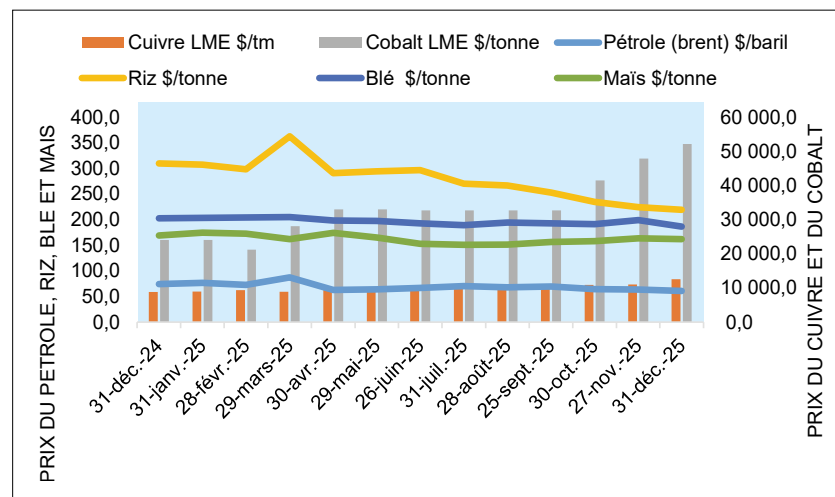
En 2025, les prix de produits de base ont évolué de manière divergente, avec une hausse de métaux et une baisse des produits énergétiques et agricoles.

S'agissant des métaux, le cuivre et le cobalt ont affiché une tendance haussière. Le cuivre a été porté par la demande mondiale, principalement celle de la Chine. Le cobalt a vu son prix progresser en raison de la contraction de l'offre mondiale, notamment liée à la suspension des exportations par la RDC.

Le cours du baril de pétrole a atteint 68,1 USD, en moyenne, durant l'année 2025, une baisse de 14,6 % d'une année à l'autre, dans un contexte de contraction de la demande liée au ralentissement de la croissance économique mondiale et de l'abondance de l'offre, principalement celle des pays membres de l'OPEP +.

Les prix moyens de la tonne du riz et de blé se sont établis à 275,1 USD et 197,7 USD en 2025, en baisse respective de 29,9 % et 6,8 % par rapport à 2024. La baisse des prix de ces deux produits est expliquée par l'abondance de l'offre du fait des conditions climatiques plus favorables et de l'assouplissement des restrictions à l'exportation, sur fond d'une demande mondiale moins dynamique. Quant au maïs, la tonne s'est négociée à 163,5 USD, en moyenne, soit une hausse annuelle de 3,6 %. L'augmentation de la demande mondiale face à une offre réduite due aux chocs climatiques et aux restrictions à l'exportation, figurent parmi les facteurs à la base de la hausse du prix du maïs.

Graphique 1.4. Evolution des cours des produits de base



Source : *investing.com*.

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ECONOMIQUE INTERIEURE

Au cours de l'année 2025, la croissance économique est demeurée robuste, malgré la persistance du conflit dans la partie Est du pays et le cours du cobalt est resté rémunérateur pour les entreprises minières. Dans ce contexte, le rythme de formation des prix a fortement ralenti, expliqué par sans précédent de la monnaie nationale.

Au niveau des finances publiques, il a été observé tant un effort de mobilisation de recettes intérieures qu'une expansion des dépenses exceptionnelles.

La croissance économique est demeurée forte en 2025, en dépit de la poursuite de la guerre dans la partie Est du pays.

2.1. Activité économique et Prix intérieurs

2.1.1. Activité économique

D'après les estimations préliminaires de la Commission des Études Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN), en 2025, le PIB réel a enregistré un taux de croissance de 5,8 %, contre 6,1 % une année plus tôt. Bien qu'en léger ralentissement, cette croissance est restée supérieure à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne, établie à 4,5 %.

En 2025, la croissance du PIB réel s'est située à 5,8%. Quoiqu'un léger ralentissement, elle est demeurée au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, chiffrée à 4,4 %.

2.1.1.1. Approche par la production

La dynamique de l'activité en 2025 a été principalement soutenue par le secteur tertiaire, dont la valeur ajoutée a progressé de 5,7 %, avec une contribution à la croissance globale de 2,7 points de pourcentage. Cette situation est consécutive au dynamisme observé notamment dans les branches «Hôtellerie, bar et restauration», «Commerce», «Transport» et «Activités de poste et télécommunication», lesquelles ont enregistré des augmentations respectives de 8,5 %, 5,9 %, 4,7 % et 11,0 % contre des réalisations de 6,0 %, -0,9 %, 4,6 %, et 9,7 %, une année plus tôt.

Le secteur tertiaire a principalement soutenu l'activité économique en 2025.

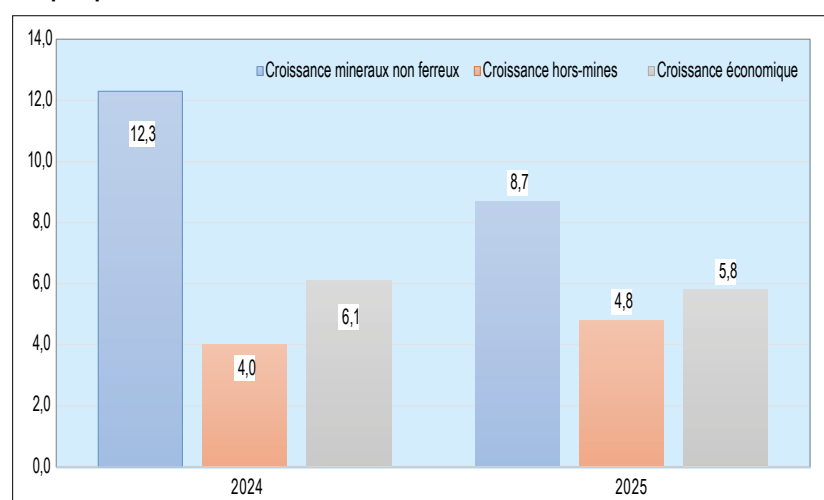
Ces branches ont contribué à porter la croissance des activités non extractives à 4,8 % contre 4,0 % en 2024, marquant une orientation vers la diversification progressive de la base productive. Il sied d'indiquer que l'expansion continue des services de télécoms et la présence, dans les grandes villes du pays, des acteurs majeurs du paysage hôtelier expliquent principalement la bonne tenue de ces activités.

Le secteur primaire s'est classé en deuxième position avec une croissance de 6,8 %, en ralentissement par rapport à 2025.

Le secteur primaire, fortement dominé par l'industrie extractive, vient en deuxième position, avec une croissance de la valeur ajoutée de 6,8 % en 2025 contre 9,2 % en 2024. De plus, sa contribution à la croissance a été de 2,3 points de pourcentage en 2025 contre 3,0 points une année auparavant, expliquée principalement par les activités de la branche « Extraction de minéraux non ferreux ». Ces derniers ont progressé de 8,7 % en 2025 contre 12,3 % l'année précédente, avec une contribution à la croissance globale de 2,0 points, venant de 2,8 points en 2024.

Le rythme d'expansion des activités minières est resté inférieur à celui de l'année précédente, reflétant principalement les effets de la suspension temporaire des exportations du cobalt sur la production. Toutefois, le volume de production du cuivre a été supérieur aux anticipations initiales, atténuant les effets de la suspension sus-évoquée.

Graphique 2.1. Evolution de la croissance du PIB réel 2024-2025



Source : BCC, suivant les données de la CESCEN.

La contribution du secteur secondaire à la croissance est passée de 1,2 point de pourcentage en 2024 à 0,6 point en 2025.

S'agissant du secteur secondaire, sa contribution à la croissance a été de 0,6 point de pourcentage en 2025 contre 1,2 point en 2024. Cette décélération a été expliquée par le comportement de la branche « Construction », laquelle a progressé de 9,2 %, contre 12,4 %, une année auparavant. Elle a contribué à 0,5 point de pourcentage à la croissance, contre 0,7 point en 2024, en raison de l'exécution de grands projets d'infrastructures routières à travers le pays.

Tableau 2.1. Croissance économique par l'approche de la production (Valeurs ajoutées en milliards de CDF aux prix de 2005, sauf indication contraire)

Libellé	2024			2025		
	VA_Vol_chainé	VAR (%)	Contrib en point de croiss	VA_Vol_chainé	VAR (%)	Contrib en point de croiss
SECTEUR PRIMAIRE	9 474	9,2	3,0	10 116	6,8	2,3
Agriculture vivrière	1689	2,9	0,3	1735	2,7	0,2
Agriculture industrielle et d'exportation	15	3,4	0,0	15	-0,5	0,0
Elevage et chasse - pêche, Pisciculture	210	2,3	0,0	215	2,4	0,0
Sylviculture, expl. Forestière et services annexes	147	-3,6	0,0	147	0,1	0,0
Extraction de charbon, pétrole, uranium, fer..	116	-18,7	0,0	115	-1,3	0,0
Extraction de minéraux non ferreux	6025	12,3	2,8	6547	8,7	2,0
Extraction de pierre et argiles	19	7,7	0,0	21	13,8	0,0
Extraction diamants et pierres précieuses	57	11,3	0,0	56	-1,7	0,0
SECTEUR SECONDAIRE	2 339	8,4	1,2	2 428	3,8	0,6
Industries alimentaires	1079	6,7	0,5	1098	1,8	0,1
Fabrication textile et article d'habillement, cuir	152	19,7	0,2	157	3,1	0,0
Travail de bois, fabr. Articles en bois, vannerie.	17	0,0	0,0	18	9,1	0,0
Fabri. Papier, carton articles papier et carton; édition...	10	1,3	0,0	8	-23,5	0,0
Chimie	171	-12,2	0,0	181	5,6	0,0
Fabrication de produits en caoutchouc, en matières plastiques	40	2,6	0,0	43	7,5	0,0
Fabrication de verre, céramiques, ciment, ouvrage en béton.	51	-6,2	0,0	55	7,7	0,0
Sidérurgie, élément métal pour construction, machines, équipement appareil radio...	23	-29,9	0,0	23	-2,6	0,0
Construction de matériel de transport	4	12,2	0,0	4	-4,5	0,0
Fabrication meuble autres activités n c a	44	18,2	0,0	40	-9,4	0,0
Production et distribution d'électricité et d'eau	89	-2,4	0,0	86	-4,1	-0,1
Construction	687	12,4	0,7	751	9,2	0,5
SECTEUR TERTIAIRE	5 568	3,0	1,5	5 884	5,7	2,7
Commerce	1465	-0,9	-0,1	1551	5,9	0,5
Réparation de véhicules et d'articles domestiques	131	12,0	0,1	144	9,4	0,1
Hôtellerie bar et restauration	886	6,0	0,4	961	8,5	0,7
Transports et auxiliaires de transport	1766	4,6	0,4	1849	4,7	0,5
Activités de poste et télécommunication	1124	9,7	0,1	1247	11,0	0,2
Activités financières et d'assurances	230	18,6	0,3	268	16,1	0,3
Autres serv. Entrep - Activité immob. Loc. Sans operateur	538	-0,4	0,0	566	5,1	0,2
Activ. Administ. publique gén. Serv. Collectivité; secu.	266	1,0	0,3	269	1,0	0,3
Education	143	3,3	0,0	149	4,5	0,0
Santé et action sociale	279	3,1	0,0	290	4,0	0,1
Activités à caractères collectif ou personnel	67	-0,4	0,0	70	4,1	0,0
Serv. d'interméd. financière indirectement mesurés	-61	17,8	-0,1	-71	16,1	-0,1
PIB au prix de base	16 224	6,1	5,8	17 158	5,8	5,5
PIB hors extraction au prix de base	10 101	4,0	3,0	10 590	4,8	3,5
PIB extraction au prix de base	7 787	12,1	27,4	8 399	7,9	2,0
Impôts et taxes nets sur les produits	1174	6,1	0,3	1242	5,8	0,2
PIB aux prix du marché	17 504	6,1	6,1	18 512	5,8	5,8
	17504,38052			18511,68405		

Source : BCC, suivant les données de la CESCEN.

2.1.1.2. Demande globale

En 2025, la demande globale a été principalement soutenue par la consommation finale et l'investissement, lesquels se sont établis respectivement à 10.396,6 milliards de CDF et 4.913,0 milliards.

La demande globale a essentiellement été soutenue par l'absorption, notamment avec un niveau prédominant de la consommation des ménages.

Cette dynamique s'explique notamment par le niveau élevé de la consommation des ménages, qui constitue le principal moteur de la demande intérieure.

- Demande intérieure

La demande intérieure a substantiellement reculé, passant de 5,1 % en 2024 à 1,5 % en 2025.

La croissance de la demande intérieure en 2025 s'est établie à 1,5 %, après une progression de 5,1 % en 2024. Ce recul a procédé du ralentissement des dépenses de consommation, lesquelles ont progressé de 1,5 %, contre 5,4 % un an plus tôt.

Quant aux investissements bruts, après une expansion de 4,5 % en 2024, ils n'ont progressé que de 1,5 % en 2025. Cette tendance découle d'un repli de 22,0 % dans le secteur privé et d'une progression modérée de 3,9 % dans le secteur public, après des variations respectives de 15,5 % et -6,7 %, l'année précédente. Cette évolution a été expliquée, entre autres, par les incertitudes économiques et sécuritaires ainsi que le ralentissement de certains projets liés aux activités minières, particulièrement celle relative au cobalt qui a été marquée par des restrictions à l'exportation.

- Demande extérieure nette

La demande extérieure s'est fortement améliorée, avec une croissance de 146 % en 2025, essentiellement tenue par les exportations.

En 2025, la demande extérieure nette s'est fortement améliorée pour atteindre 2.768,2 milliards de CDF, contre 1.122,6 milliards en 2024, soit une progression de 146,6 %. Cette évolution est expliquée par une hausse plus prononcée du volume des exportations par rapport à celui des importations.

En effet, les exportations se sont établies à 10.506,2 milliards de CDF, en hausse de 7,4 %, après une progression plus soutenue de 18,0 % en 2024. Quoiqu'en hausse, le volume des exportations a ralenti, en raison de la suspension momentanée des exportations de cobalt et de l'instauration d'une politique de quotas.

Les importations de biens et services ont reculé de 1,7 %, pour s'établir à 8.247,4 milliards de CDF, après une augmentation significative de 15,0 % en 2024. Cette contraction est essentiellement attribuable à la baisse des importations de biens, qui ont diminué de 4,4 %, contre une forte progression enregistrée l'année précédente de 15,2 %. En revanche, les importations de services ont connu une hausse importante, traduisant une recomposition partielle de la structure des échanges extérieurs.

Tableau 2.2. Evolution de la demande globale (en milliards de CDF aux prix 2005)

Libellé		2 024		2 025	
		pib vol chaîné	variation	pib vol chaîné	variation
I	Dépenses de consommation finale	10241,1	5,4 %	10396,6	1,5 %
	Publique	998,3	9,6 %	964,7	-3,4 %
	Privée	9390,9	4,0 %	9682,0	3,1 %
	Investissements bruts	4 839	4,5 %	4 913	1,5 %
II	Formation Brute du Capital Fixe	5672,3	4,5 %	5211,5	-8,1 %
	Par agent	5672,3	4,5 %	5211,5	-8,1 %
	Secteur public	2517,9	-6,7 %	2614,9	3,9 %
	Secteur privé	3555,3	15,5 %	2461,1	-22,0 %
	Par nature	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Produit de l'élevage	1,2	-24,5 %	1,1	-4,2 %
	Produits de la forêt	0,3	-14,1 %	0,2	-21,0 %
	Machines, équipement	3572,8	0,0 %	3532,5	0,0 %
	Matériels de transports	699,7	0,0 %	775,9	0,0 %
	Meubles et produits divers	19,5	0,0 %	19,1	0,0 %
	Batiment et travaux publics	1519,8	18,3 %	1591,4	4,7 %
III	Variations de stocks	0,8	-8,1 %	1147,1	135746,8 %
	Demande extérieure nette	1 122,639	33,3 %	2 768,203	146,6 %
IV	Exportations	9783,5	18,0 %	10506,2	7,4 %
	Biens	12879,5	18,1 %	13829,3	7,4 %
	Services	8,1	-26,2 %	9,8	20,9 %
V	Importations	8387,1	15,0 %	8247,4	-1,7 %
	Biens	7801,3	15,2 %	7455,6	-4,4 %
	Services	605,0	12,8 %	802,0	32,6 %
VI	Demande Intérieure Finale (I + II + III)	14 341	5,1 %	14 559	1,5 %
	Produit intérieur Brut	17504	6,1 %	18512	5,8 %

Source : BCC, suivant les données de la CESCEN.

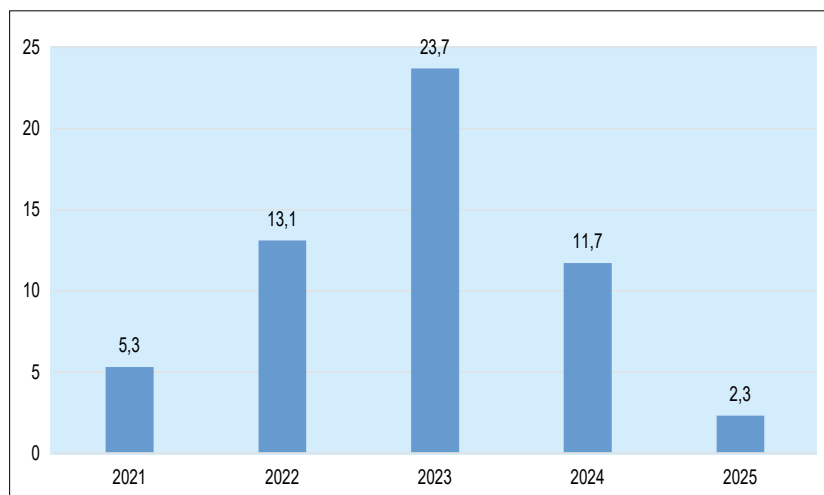
2.1.3. Prix intérieurs

En 2025, le marché des biens et services s'est caractérisé par une nette décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 2,3 %, contre 11,7 % en 2024, un niveau inférieur à la moyenne de 12,5 % réalisée en Afrique subsaharienne.

Ce niveau d'inflation s'explique par l'appréciation historique de la monnaie nationale et la baisse des prix des produits pétroliers à la pompe.

La décélération du rythme de formation des prix intérieurs a caractérisé l'évolution du marché des biens et services en 2025, avec un taux d'inflation de 2,3 % contre 11,7 % en 2024.

Graphique 2.2. Evolution annuelle de l'inflation de 2021-2025



Source : BCC, sur la base des données de l'INS.

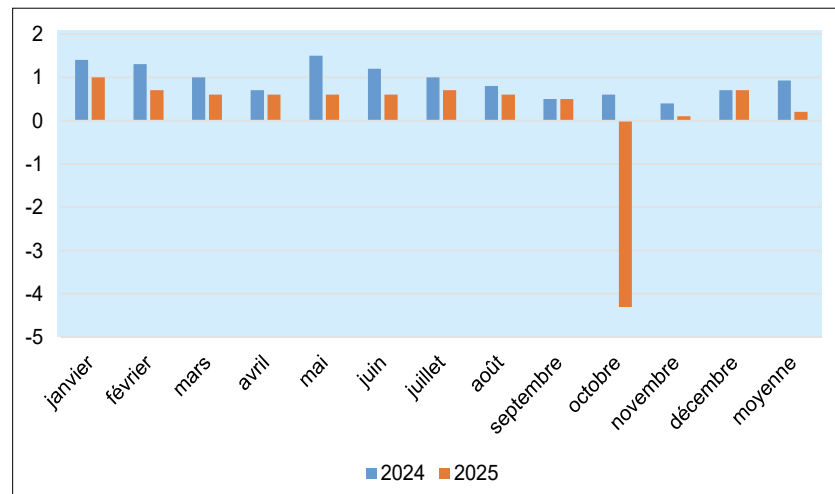
- Evolution mensuelle de l'inflation en 2025

L'inflation mensuelle est restée globalement contenue, avec un rythme inférieur à celui observé l'année précédente.

La dynamique des prix est demeurée globalement contenue. En effet, en 2025, l'inflation mensuelle s'est située en moyenne à 0,20 %, contre 0,93 % en 2024, traduisant un net ralentissement du rythme de progression des prix.

Le taux d'inflation s'est globalement stabilisé autour de 0,6 % entre mars et septembre. Au mois d'octobre, le marché a enregistré une baisse prononcée des prix de 4,3 %, à la suite de la forte appréciation de la monnaie nationale au cours de cette période.

Graphique 2.3. Evolution mensuelle de l'inflation (%)



Source : BCC, suivant les données de l'INS

Encadré 2. Pass-through asymétrique du taux de change sur l'inflation en RDC

En économie, il est important d'évaluer les effets de la variation du taux de change sur le niveau général des prix, communément appelés « pass-through du taux de change sur l'inflation ». A cet effet, pour le cas de la RDC, il a été procédé à l'estimation d'un modèle non linéaire de type NARDL (Nonlinear Autoregressive Distributed Lag) qui capte les effets des dépréciations et des appréciations du franc congolais sur le niveau général des prix :

$$LIPC_t = f(LEXR_t^+, LEXR_t^-)$$

où $LIPC_t$ désigne le logarithme de l'indice des prix à la consommation, tandis que $LEXR_t^+$ et $LEXR_t^-$

représentent respectivement les variations cumulées positives (dépréciations) et négatives (appréciations) du taux de change. La structure dynamique optimale retenue, sur la base du critère d'information d'Akaike, est de type ARDL (2,1,3), ce qui traduit déjà une propagation différenciée des chocs de change selon leur nature.

S'agissant de la relation de long terme, le test de cointégration par la méthode des bornes confirme l'existence d'un lien structurel entre taux de change et inflation. Cette relation peut être représentée par l'expression générale suivante :

$$LIPC_t = \alpha + \beta^+ LEXR_t^+ + \beta^- LEXR_t^-$$

A long terme, une dépréciation de 1,0% du franc congolais se traduit par une hausse d'environ 0,629% du niveau général des prix, tandis qu'une appréciation de 1,0% induit une baisse d'environ 0,506% des prix. Ces ordres de grandeur confirment que le taux de change constitue un déterminant majeur de l'inflation en République Démocratique du Congo, et que le canal du taux de change joue un rôle central dans la dynamique inflationniste.

La dynamique de court terme peut être représentée sous forme de correction d'erreur :

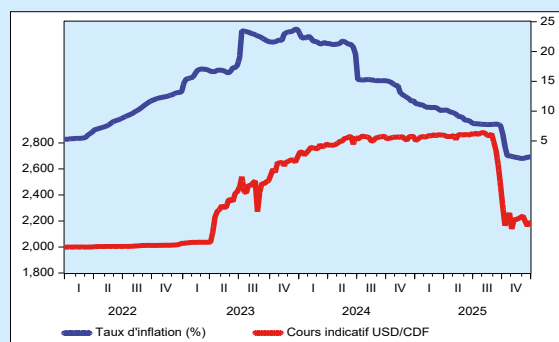
$$LIPC_t = \lambda(LIPC_{t-1} - LIPC_{t-1}^*) + \sum \theta^+ LEXR_t^+ + \sum \theta^- LEXR_t^- + \varepsilon_t$$

Les estimations mettent en évidence un pass-through inflationniste rapide des dépréciations, en contraste avec un effet désinflationniste plus graduel des appréciations. En particulier, une dépréciation de 1,0% du franc congolais entraîne, en moyenne, une hausse immédiate de 0,135% du niveau général des prix. À l'inverse, l'effet des appréciations n'est pas significatif à l'impact, mais il apparaît avec retard : une appréciation de 1% contribue à une baisse des prix d'environ 0,101%, avec un effet différé et étalé dans le temps.

Ces résultats confirment ainsi l'existence d'une asymétrie du pass-through : les prix réagissent plus rapidement et plus fortement aux épisodes de dépréciation qu'aux phases d'appréciation. Ils montrent également que l'appréciation récente du franc congolais a effectivement contribué au processus de la forte désinflation observée. Toutefois, en raison du caractère graduel du mécanisme de transmission, cet effet désinflationniste se matérialise avec retard, ce qui reflète les rigidités structurelles de formation des prix, découlant des effets de la dollarisation de l'économie et de l'inertie inflationniste héritée des cycles antérieurs de dépréciation. Par ailleurs, la vitesse d'ajustement vers l'équilibre de long terme indique qu'environ 0,4% du déséquilibre inflationniste est corrigé chaque semaine.

Ce co-mouvement entre le taux de change et l'inflation trouve une illustration empirique dans la dynamique conjointe retracée par ce graphique ci-après.

Graphique 2.4. Evolution hebdomadaire du taux de change et de l'inflation en glissement annuel



Source : BCC ; INS

Ces éléments livrent plusieurs enseignements stratégiques. En premier, ils confirment que le taux de change constitue le principal canal de transmission inflationniste dans l'économie congolaise. En deuxième lieu, ils mettent en évidence le caractère cumulatif des effets des dépréciations passées sur la formation des prix. Enfin, ils établissent que l'appréciation historique du franc congolais a exercé un effet désinflationniste réel, mais différé dans le temps. En troisième lieu, la désinflation observée ne saurait être immédiate, en raison notamment de la rigidité des prix, du degré élevé de dollarisation et de l'ancrage encore imparfait des anticipations inflationnistes, sans négliger les difficultés structurelles du marché des biens et services au niveau national.

2.2. Finances Publiques

En 2025, les statistiques provisoires révèlent que la gestion des finances publiques a été caractérisée par un effort de mobilisation des recettes intérieures. C'est dans cette dynamique qu'il a également été observé une expansion des dépenses exceptionnelles liées notamment aux dépenses de souveraineté et humanitaires.

Du point de vue des réformes, il y a lieu de relever qu'en vertu de l'application du Manuel révisé des procédures et du circuit de la dépense publique publié en décembre 2024, les dépenses exécutées en procédure d'urgence ont fait l'objet d'un suivi rapproché au regard des engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme économique appuyé par la FEC et FRD.

2.2.1. Exécution du Plan de trésorerie de l'État

Le Plan de trésorerie de l'Etat a été exécuté en phase avec le plafond ajusté du solde intérieur sur base caisse, fixé dans le cadre du Programme économique, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit

Les statistiques provisoires reflètent une gestion des finances publiques caractérisée par un effort de mobilisation des recettes intérieures.

En 2025, le plan de trésorerie de l'État a été exécuté en phase avec le plafond ajusté du solde intérieur sur base caisse fixé dans le cadre du programme avec le FMI.

(FEC) et la la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du Fonds Monétaire International. Cependant, les dépenses de l'Etat ont été exécutées en dépassement, par rapport aux prévisions de l'année sous revue, lesquelles ont induit un déficit plus important.

- Recettes publiques

Prévues à hauteur de 27.401,2 milliards de CDF dans le Plan de trésorerie de l'Etat, les recettes publiques ont atteint 28.294,8 milliards, dont 515,4 milliards comptabilisés dans la rubrique « autres recettes et dons reçus ».

En nominal, il s'observe une progression de 7,3 % comparativement aux ressources mobilisées en 2024 chiffrées à 26.381,3 milliards de CDF.

L'analyse du tableau ci-dessous révèle que les recettes tirées des impôts directs et indirects ont été mobilisées en dépassement de 7,1 % par rapport aux assignations annuelles.

Par contre, les recettes douanières et celles des accises ont été collectées en-deçà de la cible annuelle, soit une moins-value de 4,5 %. De même, les recettes issues de la parafiscalité ont été recouvrées en deçà de la programmation de 2,1 %.

Tableau 2.3. Evolution des recettes publiques en 2024 et 2025 (en milliards de CDF)

RUBRIQUES	CUMUL ANNUEL 2024			CUMUL ANNUEL 2025			VARIATION EN % 2025/2024
	Program.	Réalisa- tion	Tx exéc. en %	Pro- gram.	Réalisa- tion	Tx exéc. en %	
Douanes et accises (DGDA)	6068,8	5777,1	95,2	7180,7	6857,3	95,5	18,7
Impôts directs et indirects (DGI)	13146,9	14965,7	113,8	15418,4	16507,3	107,1	10,3
Recettes non fiscales (DGRAD)	3656,3	4165,9	113,9	4507,5	4414,9	97,9	6,0
Pétroliers Producteurs	544,1	446,1	82,0				
Dons et autres recettes	923,4	1026,5	111,2	294,5	515,4	175,0	-49,8
Total revenus et dons	24339,5	26381,3	108,4	27401,2	28294,8	103,3	7,3

Source : BCC, sur base du PTR du secteur public produit par le Ministère des Finances (DGTCP).

- Dépenses publiques

Les dépenses publiques, y compris l'amortissement de la dette, ont été exécutées au-delà des prévisions du Plan de trésorerie de l'Etat.

Les dépenses de l'Etat, en ce compris l'amortissement de la dette, ont été exécutées au-delà des prévisions retenues dans le Plan de trésorerie de l'Etat. En effet, sur un montant projeté de 32.829,7 milliards de CDF, les décaissements ont totalisé 33.592,6 milliards, en dépassement de 2,3 %, soit un taux d'accroissement de 16,1 % par rapport à l'exercice 2024.

Cette surconsommation est principalement localisée au niveau des rubriques «Autres dépenses courantes» constituées notamment des achats des biens et services ainsi que « Dépenses exceptionnelles » se rapportant aux opérations sécuritaires.

Tableau 2.4. Evolution des dépenses publiques en 2024 et 2025 (en milliards de CDF)

RUBRIQUES	CUMUL ANNUEL 2024			CUMUL ANNUEL 2025			VARIATION EN%
	Program.	Réalisa- tion	Tx exéc. en %	Pro- gram.	Réalisa- tion	Tx exéc. en %	2024/2025
Dépenses courantes	18302,7	19774,3	108,0	22906,3	21023,8	91,8	6,3
Salaires	9336,3	9166,8	98,2	13532,6	12044,0	89,0	31,4
Intérêt sur la dette	377,2	794,2	210,6	820,4	662,5	80,7	-16,6
dont dette extérieure	119,9	165,7	138,2	203,3	189,1	93,0	14,2
Frais de fonct. Inst. et Min.	5103,9	5664,5	111,0	3742,7	4194,4	112,1	-26,0
Institutions Politiques	2158,4	2350,4	108,9	1540,0	1649,0	107,1	-29,8
Ministères	2945,5	3314,2	112,5	2202,7	2545,5	115,6	-23,2
Dépenses en capital	4037,3	3538,1	87,6	3005,6	2928,2	97,4	-17,2
Amortissement de la dette	473,0	418,5	88,5	563,3	511,0	90,7	22,1
Autres dépenses	4323,4	5206,0	120,4	6354,5	9129,6	143,7	75,4
dont Elections	301,5	185,9	61,7	51,1	63,1	123,6	-66,1
Dépenses sécu- ritaires	3020,0	3922,1	129,9	5898,8	8599,1	145,8	119,2
Total dépenses (+amort. dette)	27136,4	28937,0	106,6	32829,7	33592,6	102,3	16,1

Source : BCC, sur base du PTR du secteur public produit par le Ministère des Finances (DGTCP).

Toutefois, certains postes, notamment « Salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat » et « Dépenses en capital », ont été exécutés en deçà des prévisions, attestées par des taux d'exécution respectifs de 89,0 % et 97,4 % par rapport aux niveaux programmés.

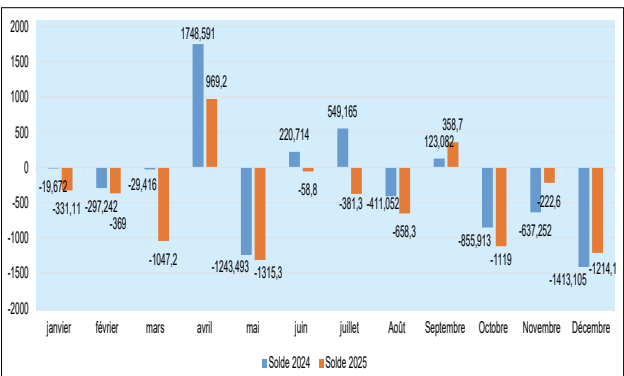
- Soldes des opérations financières de l'Etat

La balance des opérations financières de l'Etat a affiché un solde déficitaire cumulé de 5.297,8 milliards de CDF contre une prévision annuelle de 5.428,6 milliards.

En rythme mensuel, comme l'indique le graphique ci-dessous, hormis les excédents de trésorerie engrangés en avril (+969,2 milliards de CDF) et septembre (+358,7 milliards), le Trésor a été structurellement déficitaire, avec des creux réalisés en mai (-1.315,3 milliards de CDF), octobre (-1.119,0 milliards) et décembre 2025 (-1.214,1 milliards). Cette situation atteste la consommation des dépôts de l'Etat auprès de la Banque Centrale du Congo, composée de ressources des recettes courantes, des souscriptions aux titres publics et d'autres financements.

La balance des opérations financières de l'Etat a affiché un déficit de 5 297,8 milliards contre un montant prévisionnel de 5 428,6 milliards.

Graphique 2.5. Evolution des soldes mensuels du Trésor en 2024 et 2025 (en milliards de CDF)



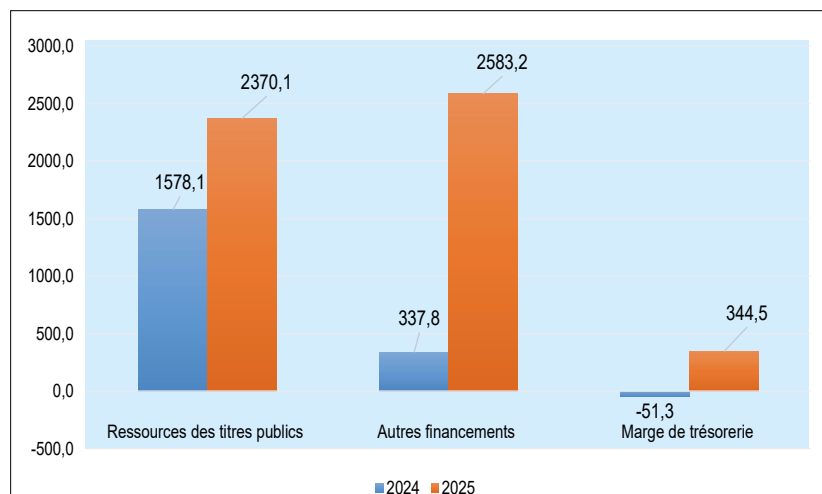
Source : BCC, sur base du PTR du secteur public produit par le Ministère des Finances (DGTCP).

- Moyens de financement de l'Etat

Les déficits de trésorerie ont été essentiellement couverts par les ressources des titres publics et les autres financements.

Pour l'exercice 2025, les déficits de trésorerie de l'Etat ont été essentiellement couverts par les ressources des titres publics et les autres financements. A cet effet, les ressources des Bons du Trésor ont financé le déficit de trésorerie à hauteur de 2.370,1 milliards, les autres financements estimés à 2.583,2 milliards ainsi que la consommation des marges de l'année précédente.

Graphique 2.6. Moyens de financement de l'Etat en 2024 et 2025 (en milliards de CDF)



Source : BCC, sur base du PTR du secteur public produit par le Ministère des Finances (DGTCP).

2.2.2. Marché des titres publics

L'encours global des titres publics a poursuivi sa tendance haussière en 2025.

Le marché intérieur des titres de la dette est en pleine croissance depuis la reprise des émissions en octobre 2019, attestée par l'évolution de l'encours global des titres publics.

Avec le lancement de la campagne de sensibilisation des acteurs du marché en 2025, le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo entendent élargir la base des investisseurs et rendre opérationnel le marché secondaire.

2.2.2.1. Emissions des titres publics

Au cours de l'exercice 2025, le Gouvernement a globalement levé 5.620,4 milliards de CDF au titre des Bons et Obligations du Trésor, contre 4.852,7 milliards en 2024 pour les mêmes instruments. Exprimées en dollars américains, les ressources des titres publics sont évaluées à 2,6 milliards, contre 1,7 milliard une année auparavant.

Après déduction des remboursements pour les titres échus estimés à 3.350,8 milliards de CDF, les émissions nettes se sont chiffrées à 2.269,5 milliards de CDF, contre 1.663,6 milliards en 2024.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les instruments utilisés au cours de l'année sous revue ont été les suivants :

- les Bons et Obligations du Trésor indexés au cours de change dollar américain/CDF ;
- les Bons et Obligations du Trésor en dollar américain ;
- les Obligations du Trésor en monnaie nationale¹.

Tableau 2.5. Evolution des émissions des titres publics (en milliards de CDF)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total des émissions des titres publics	112,0	566,8	708,8	1279,6	1857,0	4852,7	5620,4
Total des émissions des Bons du Trésor	112,0	566,8	708,8	386,1	1453,4	1337,8	829,8
Bons du Trésor libellés en CDF	112,0	566,8	708,8	386,1	552,1	360,1	80,3
Bons du Trésor libellés en USD					901,3	977,7	749,5
Total des émissions d'Obligations du Trésor	0	0	0	893,5	403,6	3514,9	4790,5
Obligations du Trésor libellées en CDF	0	0	0	893,5	316,0	368,4	868,8
Obligations du Trésor libellées en USD	0	0	0	0	87,6	3146,5	3817,5
Obligations du Trésor en CDF	0	0	0	0	0	0	104,2

Source : BCC.

Les Bons du Trésor levés en dollar américain sont évalués à 749,5 milliards de CDF, contre 977,7 milliards en 2024. Concernant les Obligations du Trésor en USD, elles se sont établies à 3.817,5 milliards de CDF, contre 3.146,9 milliards une année auparavant.

Les Bons du Trésor émis en dollar américain sont évalués à 749,5 milliards de CDF contre 977,7 milliards en 2024.

Par ailleurs, le marché intérieur des valeurs du Trésor reste dominé par les souscriptions des banques, suivies des placeurs institutionnels. La participation des particuliers, consacrée dans l'Instruction de la BCC n°46, demeure telle que renseignée par les statistiques ci-dessous.

Tableau 2.6. Profil d'investisseurs par rapport aux émissions des titres publics

Part du marché en %	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24	déc-25
Banques commerciales	100	100	100	99,9	99,58	98,96	82,23
Placeurs institutionnels	0	0	0		0,42	0,87	17,65
Personnes physiques	0	0	0	0,1	0	0,18	0,12

Source : BCC.

2.2.2.2. Encours des titres publics

A fin décembre 2025, l'encours global des Bons et Obligations du Trésor est porté à 5.620,3 milliards de CDF, contre 3.471,6 milliards en 2024. Cette hausse résulte principalement des émissions d'obligations du Trésor libellées en dollar américain.

¹ Reprise de l'utilisation de cet instrument grâce à l'appréciation de la monnaie nationale observée à partir du mois d'octobre 2025.

Tableau 2.7. Evolution de l'encours total des titres publics de 2019 à 2025 (en milliards de CDF)

Situation consolidées (en milliards de FC)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours Bons et Obligations du Trésor (en milliards de FC)	112,0	108,5	365,5	839,8	1429,7	3471,6	5620,3
Encours Titres en FC (en milliards de FC)	112,0	108,5	365,5	839,8	786,9	414,6	1053,3
Bons du Trésor Indexés	112,0	108,5	365,5	188,0	302,6	0,0	80,3
Obligations du Trésor Indexées	0,0	0,0	0,0	651,8	484,3	414,6	868,8
Obligations du Trésor non indexées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	104,2
Encours Titres en USD (en milliards de FC)	0,0	0,0	0,0	0,0	642,8	3057,0	4567,0
Bons du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	556,6	355,3	749,5
Obligations du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	86,2	2701,7	3817,5

Source : BCC, sur base du PTR du secteur public produit par le Ministère des Finances (DGTCP)

Encadré 3. Titrisation des créances de l'Etat et recapitalisation de la Banque de la BCC

Certains courants affirment que la solidité du bilan d'une banque centrale constitue un élément déterminant pour sa crédibilité et son efficacité dans la conduite de la politique monétaire. Pendant plusieurs années, le bilan de la Banque Centrale du Congo (BCC) a renseigné des créances non productives sur le Trésor public, héritées de périodes de déséquilibres macroéconomiques persistants. Ces créances, ne générant pas de flux financiers réguliers, ont limité sa capacité à couvrir ses charges opérationnelles et à financer ses interventions, nécessaires à la régulation de la liquidité sur le marché monétaire.

Dans ce contexte, la recapitalisation de la Banque Centrale s'est imposée comme une nécessité à la fois juridique et économique, conformément aux dispositions de la Loi Organique n°18/027 du 13 décembre 2018. Au-delà d'un simple ajustement comptable, cette réforme vise à restaurer durablement la solidité financière de la Banque et à garantir l'atteinte de son objectif relatif à la stabilité du niveau général des prix.

Mécanisme de transformation des créances

La réforme s'est matérialisée par la transformation progressive des créances non productives détenues par la BCC sur l'Etat en actifs financiers générateurs de revenus.

Dans ce cadre, le protocole d'accord signé en décembre 2021 entre le Gouvernement et la Banque Centrale et ses deux avenants en avril 2022 et novembre 2025 ainsi que la convention sur la recapitalisation de novembre 2023, ont permis de convertir ces créances en titres publics productifs d'intérêts suivant les étapes ci-après :

- Assainissement du bilan de la Banque par notamment la prise en charge par l'Etat des

pertes d'exploitation et pertes de change latentes. Mais aussi, il en est de même de la régularisation des créances y relatives ainsi que les avances lui consenties (phase réalisée et couverte par un Protocole d'accord et deux avenants) ;

- Augmentation du capital de la Banque de CDF 60 milliards à CDF 213 milliards, niveau requis par la Loi organique, suivant les modalités de libération convenues avec l'Etat (phase réalisée et couverte par une Convention ad hoc) ;
- Détermination des besoins en fonds propres de la Banque, conformément aux dispositions de la Loi Organique (phase en cours de réalisation).

Enjeux stratégiques pour la politique monétaire

Le renforcement de la situation financière de la Banque Centrale constitue un facteur déterminant pour l'efficacité de la politique monétaire. En premier lieu, il permet à la BCC de conduire ses opérations de régulation de la liquidité avec une plus grande marge de manœuvre. La Banque peut ainsi recourir aux instruments de politique monétaire, notamment l'émission des Bons BCC, afin d'absorber les excédents de liquidité du système bancaire sans que le coût de ces opérations ne pèse excessivement sur son résultat financier.

En second lieu, l'amélioration de la structure du bilan contribue à renforcer l'indépendance financière de la Banque Centrale. En réduisant la nécessité de recourir à des soutiens budgétaires pour couvrir d'éventuelles pertes opérationnelles, la BCC consolide son autonomie dans la conduite de la politique monétaire.

Enfin, une banque centrale financièrement solide envoie un signal positif aux investisseurs et aux

partenaires internationaux. Elle contribue à renforcer la crédibilité de la politique monétaire et à stabiliser les anticipations d'inflation, tout en favorisant une plus grande stabilité sur le marché des changes.

2.3. Balance des paiements

La conjoncture économique internationale a été caractérisée par une fragmentation géoéconomique croissante, des incertitudes persistantes quant à l'orientation des politiques publiques et une intensification des tensions commerciales. Ces évolutions ont influé sur le commerce et la balance des paiements de la RDC.

2.3.1. Evolution des composantes de la Balance des paiements

En 2025, il s'est observé une accentuation de besoin de financement de la balance des paiements par rapport à l'année 2024. En effet, le solde cumulé du compte courant et du compte capital a affiché un besoin de financement de 2.708,1 millions de USD en 2025 contre celui de 2.458,0 millions en 2024. Ce solde a représenté 3,1 % du PIB contre 3,1 % une année plus tôt. Cette évolution tient essentiellement de la baisse de l'excédent du compte des biens et de celui des revenus secondaires, dans un contexte d'amélioration du solde de la balance de services.

En 2025, il s'est observé une accentuation de besoin de financement de la balance des paiements par rapport à l'année 2024.

Tableau 2.8. Composantes de la Balance des paiements 2024-2025 (en millions de USD)

	2024 (p)	2025 (p)
I. Compte des transactions courantes	-3 187,0	-3 469,7
- Biens nets	4 231,2	2 910,8
- Services nets	-5 821,1	-3 994,0
- Revenus primaires nets	-3 095,7	-3 362,4
- Revenus secondaires nets	1 498,5	975,9
II. Compte de capital	729,0	761,6
- ACANFNP nettes (1)	57,0	-51,3
- Transferts en capital nets	785,8	813,0
. Administrations publiques nets	578,7	450,1
. Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM (2) nets	207,1	362,9
Capacité (+) / Besoin (-) de financement (I+II)	-2 458,0	-2 708,1
III. Compte financier		
Capacité (+) / Besoin (-) de financement (1+2+3+4+5)	-2 040,0	-2 404,2
1. Investissements directs nets	-2 915,1	-1 868,6
2. Investissements de portefeuille nets	14,5	67,5
3. Dérivés financiers (autres que les réserves) nets	0,0	0,0
4. Autres Investissements nets	-166,5	-2 357,7
5. Avoirs de réserves	1 027,1	1 754,6
Erreurs nettes et omissions	418,1	303,9

Source : Banque Centrale du Congo.

(1) Acquisition ou cession d'actifs non financiers non produits.

(2) Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages

(p) Provisoire

Le déficit du compte courant est passé de 3.187,0 millions de USD en 2024, représentant 4,1 % du PIB, à 3.469,7 millions en 2025, soit 4,0 % du PIB. Cette situation tient principalement du recul de l'excédent du compte des biens et de celui du compte des revenus secondaires.

Le compte des biens s'est soldé par un excédent de 2.910,8 millions de USD en 2025, enregistrant une baisse de 31,2 % comparativement à 2024.

Le compte des biens s'est soldé par un excédent de 2.910,8 millions de USD en 2025, enregistrant une baisse de 31,2 % comparativement à 2024, sous l'effet d'une augmentation plus prononcée de la valeur des importations par rapport à celle des exportations. En effet, les importations des biens se sont situées à 32.874,0 millions de USD en 2025, en progression annuelle de 7,1 %, alors que les exportations n'ont augmenté que de 2,7 %, se chiffrant à 35.872,8 millions en 2025.

S'agissant du compte des services, son déficit s'est amélioré de 31,2 %, s'établissant à 3.994,0 millions en 2025. Cette situation tient essentiellement du bon comportement des rubriques « Services de transport » et « Voyages ». En effet, le déficit du poste Services de transport s'est atténué de 33,2 %, se situant à 2.971,9 millions de USD en 2025. Pour ce qui est de la rubrique « Voyages », il s'est dégagé un excédent de 463,4 millions de USD en 2025, contre 60,7 millions une année plus tôt.

Le compte des revenus primaires s'est soldé par un déficit de 3.362,4 millions de USD, soit une hausse de 8,6 % par rapport à 2024, résultant principalement de la hausse des paiements des revenus de placement versés aux titres de bénéfices et dividendes aux non-résidents.

Le compte des revenus secondaires a enregistré un excédent de 975,9 millions de USD, en baisse de 34,9 % par rapport à son niveau de 2024. Cette évolution fait suite à l'accroissement des sorties au titre de transferts publics et d'envois de fonds en faveur des Institutions Sans But Lucratif aux services des Ménages (ISBLM).

Pour ce qui est du compte de capital, il a affiché un excédent de 761,6 millions de USD en 2025 contre 729,0 millions en 2024, soit une hausse de 4,5 %. Cette situation est notamment expliquée par une bonne évolution de la rubrique « Transferts en capital des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et Institutions Sans But Lucratif aux Services des Ménages » dont les entrées ont représenté 497,6 millions de USD en 2025 contre des sorties de 134,7 millions.

Le compte financier s'est soldé par un besoin de financement qui est passé de 2.040,0 millions de USD en 2024 à 2.404,2 millions en 2025.

Le compte financier s'est soldé par un besoin de financement qui est passé de 2.040,0 millions de USD en 2024 à 2.404,2 millions en 2025. Cette situation procède principalement de la hausse du déficit de la rubrique « Autres investissements » qui s'est établi à 2.357,7 millions de USD en 2025 contre 166,5 millions une année plus tôt. Ce besoin a été couvert notamment par l'accroissement net des passifs financiers sous forme des investissements directs et des autres investissements.

CHAPITRE III. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET DE CHANGE EN 2025

En 2025, la Banque Centrale du Congo a mené sa politique monétaire et de change en deux phases. Au cours des neuf premiers mois de l'année, elle avait maintenu l'orientation restrictive de sa politique monétaire dans le contexte de persistance des effets du conflit russo-ukrainien. Durant cette période, tout en maintenant une flexibilité dans la modulation des fourchettes d'appels d'offres des Bons BCC, la Banque Centrale a maintenu inchangé son taux directeur et a procédé, à partir du mois de septembre, à l'actualisation de la partie cristallisée de la réserve obligatoire, à l'effet d'entraîner un relèvement du niveau à constituer par les banques.

Toutefois, au dernier trimestre de l'année, elle a procédé à l'assouplissement de sa politique monétaire et de change, sur fond de la forte désinflation découlant de l'appréciation de la monnaie nationale. La Banque Centrale a baissé son taux directeur et la grille des coefficients de la réserve obligatoire.

Par conséquent, la compensation des mouvements des facteurs autonomes de la liquidité par ceux des facteurs institutionnels s'est traduite par une injection de la liquidité bancaire légèrement au-delà de la programmation. Dans ce contexte, nonobstant le dépassement observé dans la croissance de la base monétaire, la variation du stock monétaire a été inférieure à son niveau programmé. Ainsi, le taux d'inflation a été inférieur à sa cible de moyen terme, en lien notamment avec la forte appréciation de la monnaie nationale.

Concernant la politique de change, la BCC a procédé aux ventes des devises à l'effet de conforter l'offre des devises sur le marché et de lutter contre les fluctuations du taux de change.

En 2025, la Banque centrale du Congo a mené sa politique monétaire et de change en deux phases.

Le taux d'inflation a été inférieur à sa cible de moyen terme.

3.1. Cadre de la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo

Le cadre de la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo repose, d'une part, sur la Constitution de la RDC telle que modifiée et complétée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de celle du 18 février 2006 et, d'autre part, sur la Loi Organique n°18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

Ces deux textes mettent en évidence les éléments saillants, tels que la clarification du mandat de la BCC, la détermination de sa structure décisionnelle, la consécration de son indépendance, l'obligation de transparence et de responsabilité ainsi que la relation avec le Gouvernement.

3.1.1. Cadre institutionnel

L'article 17 de la Loi organique stipule que la Banque Centrale du Congo a la responsabilité exclusive de la définition et de la mise en œuvre de la politique monétaire dont elle détermine, en toute indépendance, les objectifs monétaires intermédiaires, les instruments et les modalités d'exécution qu'elle fixe par voie d'instruction. L'article 4, en son alinéa 1^{er}, précise que la Banque Centrale du Congo est indépendante dans la réalisation de ses objectifs, l'exercice de ses missions, la mise en œuvre de ses instruments et dans la gestion de ses finances. Les institutions de la République sont tenues de respecter cette indépendance et ne doivent poser aucun acte de nature à l'aliéner.

La Banque Centrale du Congo jouit d'une indépendance dans la réalisation de ses objectifs, l'exercice de ses missions, la mise en œuvre de ses instruments et dans la gestion de ses finances.

La Banque Centrale a l'autonomie de gestion de ses finances au regard de l'article 4 de sa Loi organique. De même, les dispositions de l'article 16, alinéa 4, interdisent à la Banque Centrale de garantir les dettes et engagements de l'Etat, des provinces, des entités territoriales décentralisées et des entreprises ou organismes publics.

En outre, la Banque Centrale du Congo n'est pas autorisée, conformément à l'article 67 de ladite Loi, à accorder des avances ou tout autre type de crédit au Gouvernement pour couvrir son déficit.

En ce qui concerne les structures organisationnelles, conformément à l'Article 33 de la Loi susmentionnée, les organes de la Banque sont notamment :

- Le Conseil de la Banque ;
- Le Gouverneur.

Le Conseil est l'organe suprême de la Banque. Il est, entre autres, chargé de l'orientation stratégique des politiques. A ce titre, il définit le cadre stratégique dans le domaine de la politique monétaire, de la stabilité financière, de la politique de change et d'autres missions de la Banque. Le Conseil de la Banque est composé d'un Gouverneur, de deux Vice-Gouverneurs et de huit Administrateurs. Le Gouverneur est le Président.

Le Gouverneur, assisté d'un Comité de Direction, gère au quotidien la politique monétaire. A cet effet, un Comité de Politique Monétaire (CPM) est mis en place sur pieds des articles 41 et 42, en vue de décider en matière de politique monétaire. Ce Comité est notamment chargé de l'orientation des instruments, du suivi de la mise en œuvre de la politique monétaire et de change ainsi que de la validation des réformes des cadres analytique et opérationnel de la politique monétaire et de change. Ses orientations peuvent varier selon les cycles ou les perturbations connues par l'économie.

La Banque Centrale du Congo est tenue à un devoir de transparence et de redevabilité.

En contrepartie de cette indépendance, la Banque Centrale du Congo est tenue au devoir de transparence et de redevabilité, conformément aux dispositions pertinentes des articles 81 et 82 de la Loi organique n°18/027 du 13 décembre 2018.

3.1.2. Cadre stratégique

Le cadre stratégique est composé du choix de l'objectif intermédiaire et du cadre analytique.

3.1.2.1. Choix de l'objectif intermédiaire

La Banque Centrale du Congo pratique la règle de ciblage monétaire, dans un contexte de régime de change flottant et de dollarisation de l'économie. Cette stratégie d'ancrage monétaire a comme cadre de référence l'équilibre tendanciel entre l'offre et la demande de la monnaie.

Le stock monétaire (M1) est l'objectif intermédiaire de la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo. Il est composé de la circulation fiduciaire et des dépôts à vue en monnaie nationale. Pour rappel, l'objectif final est la stabilité du niveau général des prix. Cette dernière est définie par un taux d'inflation de moyen terme de 7,0 %.

La Banque centrale du Congo pratique la règle du ciblage monétaire dans un contexte de régime de change flottant et de dollarisation.

3.1.2.2. Cadre analytique

Ce cadre repose sur une analyse à deux piliers : économique et monétaire. L'analyse économique passe en revue la conjoncture internationale et nationale afin d'identifier notamment les facteurs de risque à court terme pesant sur la stabilité du niveau général des prix, et de voir l'évolution de la structure économique.

L'analyse monétaire fait le point sur l'évolution des contreparties et composantes de l'offre de monnaie en se référant à la Situation des Institutions des Dépôts (SID). A ce stade, la programmation monétaire joue un rôle prépondérant, car elle fixe des objectifs quantitatifs des agrégats monétaires.

En vue d'orienter sa politique monétaire, la BCC procède par la prévision des facteurs de liquidité bancaire qu'elle compare à la programmation monétaire. Pour ce faire, elle surveille les facteurs autonomes et institutionnels de la liquidité à travers son bilan analytique. Cette démarche permet l'identification des origines des chocs de manière à les intégrer de façon cohérente, en vue d'obtenir l'évolution future de la liquidité bancaire. L'évaluation de la base monétaire se fait à travers le tableau de calibrage de la liquidité bancaire.

Le cadre analytique de la politique monétaire de la BCC dispose d'un Système de Prévision et d'Analyse de Politique Monétaire (FPAS). Ce dernier permet l'analyse de chocs et l'orientation des instruments, particulièrement le taux directeur. Il s'agit concrètement d'un système d'organisation et de production efficiente d'informations économiques permettant au Comité de Politique Monétaire de prendre des décisions efficaces. Au centre de ce système FPAS se trouve un modèle quantitatif semi-structurel alimenté par des modèles satellites (Modèles des prévisions à court terme et de prévisions immédiates).

La Banque Centrale du Congo dispose d'un Système de Prévision et d'Analyse de la Politique Monétaire (FPAS).

Ce système permet :

- d'élaborer régulièrement les prévisions macroéconomiques et les analyses de politique monétaire et de change ;
- d'améliorer la communication externe de la Banque Centrale ; et
- de renforcer la crédibilité de la politique monétaire.

a. Modèle trimestriel de prévision

Ce modèle présente les principales équations décrivant la dynamique de l'économie congolaise, sur fond de données trimestrielles. Les équations présentées dans le modèle ont la particularité d'inclure quelques principales caractéristiques, à savoir : (i) la dollarisation, (ii) la stratégie de ciblage monétaire, (iii) la décomposition de la production intérieure brute en composante minière et non-minière (en vue d'isoler l'effet du secteur minier sur la dynamique du cycle économique) et (iv) l'analyse de l'inflation à travers ses composantes alimentaire, énergétique et sous-jacente.

Les équations du modèle trimestriel de la BCC intègrent les principales caractéristiques de l'économie congolaise.

b. Modèles satellites

Les modèles satellites comprennent l'ensemble des modèles qui alimentent le modèle trimestriel pour enrichir les différents scénarios de prévisions. Cet ensemble comprend : (i) le modèle de prévision immédiate (utilisé en vue d'estimer les données non-disponibles de l'activité économique au moment de l'analyse), (ii) le modèle de prévision de court terme utilisé en vue de projeter la dynamique de l'inflation et (iii) divers autres modèles permettant de simuler l'impact des différents chocs considérés dans le cadre des scénarios à préparer en vue de soutenir les décisions de politique monétaire.

3.1.3. Cadre opérationnel

La BCC procède à un contrôle de la base monétaire, laquelle a été choisie comme objectif opératoire de la politique monétaire. La base monétaire est composée de l'ensemble des billets en circulation en dehors de la Banque Centrale et des dépôts en monnaie nationale en les livres de l'Institut d'Emission. Elle recourt aux instruments dont le fonctionnement est régi par un ensemble de procédures.

La base monétaire est la cible opérationnelle de la politique monétaire de la BCC.

3.1.3.1. Opérations de refinancement

Ce sont des opérations de cession temporaire des liquidités aux Autres Institutions de Dépôts. Le cadre de refinancement est régi par l'Instruction n°4 aux banques relative aux opérations du marché monétaire, modification n°78 du 25 juin 2025. Avec la signature de cette nouvelle version de l'instruction, le guichet de prêt à court terme a été remplacé par le guichet des prêts par adjudication et celui des facilités permanentes a pris l'appellation du guichet de prêt marginal. En outre, ladite instruction a mis en place un nouveau guichet intra-journalier.

- Guichet des prêts par adjudication

Ce guichet concerne deux types d'opérations, à savoir: (i) les opérations ordinaires d'injections de liquidité et (ii) les opérations ponctuelles de réglage fin.

Les opérations ordinaires d'injections de liquidité consistent en des injections de liquidité aux banques sur une fréquence hebdomadaire pour une maturité déterminée par la BCC. Les opérations de réglage fin sont effectuées à l'effet de faire face à un problème de liquidité du système, avec un délai d'organisation court entre l'heure d'annonce de l'opération et celle de la notification des résultats.

A la différence du précédent guichet, le volume de refinancement est déterminé par la Banque Centrale du Congo. Les injections de liquidité sont effectuées par voie d'appel d'offres, avec le taux directeur de la BCC, comme taux plancher. Les intérêts sont précomptés et sont déduits au moment du règlement des montants retenus.

Le volume de refinancement du guichet par adjudication est déterminé par la BCC.

- Guichet de prêt marginal

Les opérations des prêts y effectuées permettent à la BCC de fournir la liquidité pour une durée de 24 heures. Le taux d'intérêt qui y appliqué est le taux directeur, augmenté d'une marge.

- Guichet de prêt intra-journalier

Le prêt intra-journalier consiste à fournir la liquidité aux banques dans le cadre du système de paiement sous la gestion de la BCC, à l'effet de leur permettre de palier un problème de trésorerie au cours de la journée. A la fin de la journée, le montant de prêts intra-journalier non remboursé est commué en prêt marginal.

3.1.3.2. Coefficients de la réserve obligatoire

Les modalités de calcul et de levée de la réserve obligatoire sont régies par l'Instruction n°10 aux banques. Depuis 2022, la Banque Centrale du Congo procède à la levée de la réserve obligatoire selon la monnaie des dépôts. La période de constitution va du 15^{ème} jour de chaque mois suivant la clôture, jusqu'au 14^{ème} jour du mois suivant.

Pour les dépôts et titres en monnaie nationale, la réserve obligatoire est calculée sur la base du stock hebdomadaire moyen des dépôts en CDF. Elle est logée dans un compte indisponible ouvert en les livres de la Banque Centrale du Congo. Depuis juillet 2023, l'Autorité Monétaire a abandonné la méthode de calcul de la réserve obligatoire en monnaie nationale basée sur les moyennes au profit de celle d'une indisponibilité complète de cette réserve obligatoire pendant la période de constitution.

La réserve obligatoire en monnaie nationale est calculée sur la base des stocks hebdomadaires moyens de dépôt en CDF.

En ce qui concerne les dépôts et titres en monnaies étrangères, la réserve obligatoire est calculée en dollar américain sur le flux hebdomadaire moyen des dépôts en monnaies étrangères depuis fin décembre 2021.

Le montant de la réserve obligatoire est calculé sur les dépôts et les titres de la clientèle, en appliquant les coefficients suivant la

maturité, la monnaie de constitution ainsi que la nature du déposant et du détenteur des titres.

Quatre coefficients distincts sont utilisés, à savoir :

- le coefficient appliqué sur les dépôts à vue en devises ;
- le coefficient appliqué sur les dépôts à terme en devises ;
- le coefficient appliqué sur les dépôts à vue en monnaie nationale ;
et
- le coefficient appliqué sur les dépôts à terme en monnaie nationale.

La réserve obligatoire, calculée à partir de la contre-valeur en CDF des dépôts en devises, vestige de l'ancien système, est demeurée cantonnée. Elle est progressivement transformée en USD à travers des processus de dégels jusqu'à son extinction et à la correspondance entre la réserve obligatoire levée et la nature des dépôts.

3.1.3.3. Fourchettes d'appels d'offres du Bon BCC

Les fourchettes d'appel d'offres de bons BCC sont utilisées pour lisser les fluctuations de la liquidité bancaire.

La Banque Centrale du Congo recourt aux fourchettes d'appels d'offres du Bon BCC en vue de la gestion courante de la liquidité bancaire face aux chocs conjoncturels de l'économie. Elles sont utilisées pour lisser les fluctuations de la liquidité bancaire (avoirs libres des banques en les livres de la Banque Centrale).

Pour ce faire, elle émet un titre de dette à court terme appelé « Bon BCC », lequel est acheté par les banques commerciales par voie d'adjudication. Les opérations y relatives sont organisées suivant des fréquences hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles.

Les fourchettes d'appel d'offre des titres de la Banque Centrale sont proposées par le Sous-Comité Technique des Prévisions de la Liquidité (SCTPL), avant leur validation par le Comité de Politique Monétaire Restreint, suivi de la décision du Gouverneur. Les réunions du Sous-Comité sus-évoqué se tiennent chaque mardi et les séances d'adjudication sont effectuées chaque mercredi.

L'instruction n° 20 aux banques fixe les modalités de fonctionnement opérationnelles du Bon BCC.

3.2. Conduite de la politique monétaire en 2025

3.2.1. Actions de la politique monétaire

La Banque Centrale du Congo a procédé à un assouplissement de sa politique monétaire au dernier trimestre de l'année.

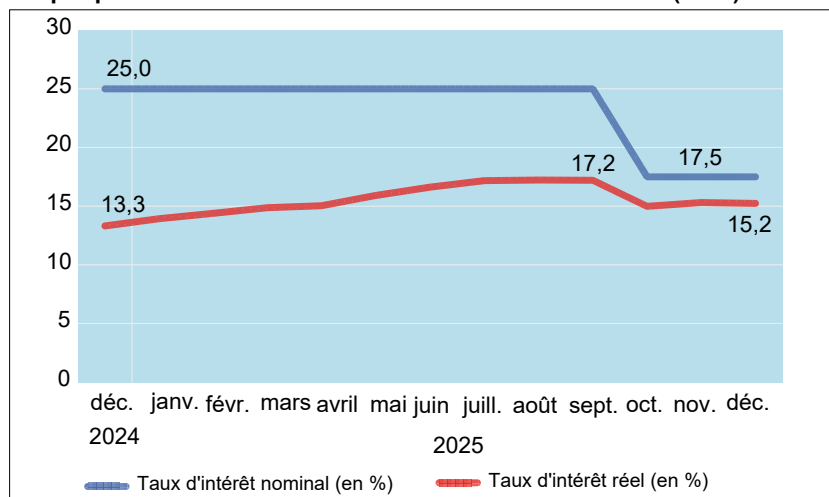
Deux périodes peuvent être mises en exergue s'agissant de la conduite de la politique monétaire en 2025, à savoir :

- de janvier à septembre, marquée par la poursuite de l'orientation restrictive de la politique monétaire ; et
- d'octobre à décembre, caractérisée par l'assouplissement des conditions monétaires.

3.2.1.1. Taux directeur

La Banque Centrale du Congo a procédé à la baisse de son taux directeur de 750 points de base, passant de 25,0 % l'an à 17,5 % au 07 octobre 2025. Cet assouplissement monétaire a été réalisé dans un contexte marqué par la désinflation anticipée découlant de l'appréciation de la monnaie nationale et par la nécessité de réduire la positivité du taux réel.

Graphique 3.1. Evolution du taux directeur nominal et réel (en %)



Source : BCC

Le taux directeur réel est passé de 13,31 points en décembre 2024 à 15,23 points à fin décembre 2025. Ainsi, dans le contexte d'appréciation de la monnaie nationale, la baisse du taux directeur a traduit l'amélioration de l'indice des conditions monétaires.

Encadré 4. Indice des conditions monétaires : un signal de l'orientation globale de la politique monétaire en RDC

L'indice des conditions monétaires (ICM) constitue un indicateur synthétique permettant d'apprécier, de manière intégrée, l'orientation effective de la politique monétaire. En agrégeant les effets du taux d'intérêt réel domestique, du taux d'intérêt réel étranger et du taux de change réel, cet indicateur offre une lecture plus complète que l'analyse isolée de chacune de ces composantes. Dans le contexte congolais, marqué par une dollarisation élevée, où plus de 80 % des dépôts bancaires sont libellés en devises étrangères, l'ICM revêt une pertinence particulière pour évaluer la transmission des impulsions de politique monétaire à l'économie réelle.

La construction de l'ICM repose sur une pondération des écarts de chaque composante par rapport à sa valeur de référence, généralement une moyenne historique ou un niveau d'équilibre estimé. Les coefficients de pondération reflètent l'intensité

relative des effets de chaque variable sur l'activité économique et l'inflation, typiquement estimés à partir de modèles macroéconomiques structurels.

$$ICM_t = c_1 \left[c_2 \widehat{rr}_t + (1 - c_2) \widehat{rr}_t^{FC} \right] + (1 - c_1) (-\widehat{z}_t)$$

Où $\widehat{rr}_t$ est l'écart du taux d'intérêt réel en francs congolais par rapport à sa tendance (CDF), $\widehat{rr}_t^{FC}$

est l'écart du taux d'intérêt réel sur les prêts en devises étrangères par rapport à sa tendance, et

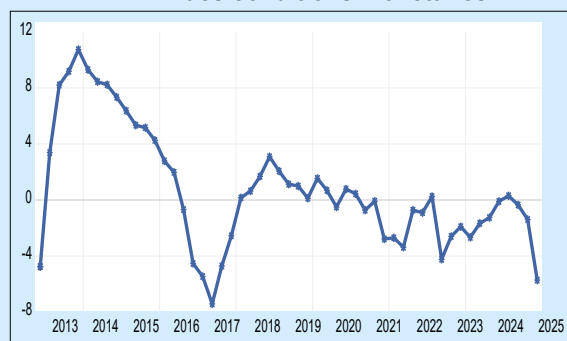
$\widehat{z}_t$ est l'écart du taux de change effectif réel par rapport à sa tendance. Le paramètre c_2 mesure

la part de l'économie opérant en monnaie nationale : avec une valeur calibrée à 0,20, il reflète le fait que seule une fraction limitée de l'activité économique est sensible aux variations du taux directeur en CDF.

Une hausse de l'ICM signale un resserrement des conditions monétaires, résultant soit d'une augmentation des taux d'intérêt réels, soit d'une appréciation du taux de change réel, exerçant ainsi des pressions restrictives sur la demande agrégée. Inversement, une baisse de l'indice témoigne d'un assouplissement des conditions monétaires.

L'évolution de l'ICM en 2025 traduit un assouplissement graduel des conditions monétaires, reflétant principalement l'orientation accommodante adoptée par la Banque Centrale du Congo au dernier trimestre de l'année. Le Comité de Politique Monétaire a poursuivi le cycle d'assouplissement initié en octobre 2025 en ramenant le taux directeur de 25,0% à 17,5%. Le différentiel entre le taux directeur et l'inflation reste élevé, avec un taux réel positif de 15,3 points, ce qui exerce une contribution restrictive sur l'ICM. Toutefois, cette composante a vu son effet se modérer progressivement, dans un environnement marqué par un reflux rapide de l'inflation, établie à 2,26% en glissement annuel à fin décembre 2025 contre 11,6% un an plus tôt.

Graphique 3.2. Evolution trimestrielle de l'indice des conditions monétaires



Source : BCC

L'assouplissement monétaire entamé par la BCC, depuis octobre 2025, vise à créer des conditions monétaires favorables, tout en veillant à préserver les équilibres macroéconomiques durement acquis. Cette approche vise à soutenir l'investissement et la consommation, tout en limitant les risques inflationnistes.

Dans une économie fortement dollarisée comme la RDC, l'ICM met en évidence la dépendance des conditions monétaires domestiques aux évolutions des taux d'intérêt internationaux et aux fluctuations du taux de change. Les économistes expliquent généralement ces fluctuations par la forte demande en devises pour les importations, la dollarisation importante de l'économie et les anticipations des acteurs économiques sur le marché des changes. Cette configuration impose une vigilance accrue et justifie la stratégie de dédollarisation progressivement déployée par l'Autorité Monétaire.

En conclusion, L'ICM constitue ainsi un instrument précieux d'aide à la décision en permettant d'évaluer si l'orientation effective de la politique monétaire demeure cohérente avec les objectifs macroéconomiques poursuivis. Dans le contexte actuel, cet indicateur confirme que les décisions de la Banque Centrale du Congo, aux deux derniers trimestres de l'année, s'inscrivent dans une logique de calibrage prudent visant à préserver la stabilité des prix tout en tenant compte des contraintes structurelles propres à une économie dollarisée.

3.2.1.2. Coefficients de la réserve obligatoire

La Banque Centrale du Congo a également procédé à la révision à la baisse de la grille des coefficients de la réserve obligatoire, en date du 17 décembre 2025, de la manière suivante :

- coefficient sur les dépôts à vue en monnaie nationale : de 12,0 % à 10,5 % ;

- coefficient sur les dépôts à vue en monnaies étrangères : de 13,0 % à 11,5 % ;
- statu quo sur le coefficient des dépôts à terme en monnaie nationale, soit 0 % ;
- coefficient sur les dépôts à terme en monnaies étrangères : de 12,0 % à 10,0 %.

A fin décembre 2025, la réserve obligatoire en monnaie nationale a enregistré un recul de 13,7 % pour se situer à 1.978,6 milliards de CDF. Cette diminution est la résultante de la baisse des coefficients intervenue en fin d'année, en dépit de l'actualisation de la partie cristallisée de la réserve obligatoire.

La réserve obligatoire en monnaie nationale a enregistré une baisse à la suite de la baisse de la grille des coefficients de la réserve obligatoire.

Par ailleurs, la réserve obligatoire en dollar américain a connu une contraction annuelle de 15,5 % pour atteindre 1.294,7 milliards de CDF. Ce comportement est expliqué essentiellement par l'appréciation de la monnaie nationale.

Au cours de la période sous-analyse, il a été procédé à l'actualisation de la réserve obligatoire cristallisée. Cette opération a exercé des ponctions de 371,1 milliards de CDF et de 187,5 milliards, respectivement en septembre et octobre 2025.

La BCC a procédé à l'actualisation de la partie cristallisée de la réserve obligatoire en 2025.

Encadré 5. Actualisation de la réserve obligatoire cristallisée et appréciation historique de la monnaie nationale

Depuis janvier 2022, la Banque Centrale du Congo procède à la levée de la réserve obligatoire selon la monnaie des dépôts. En effet, la réserve obligatoire en dollar américain est calculée sur la base des flux des dépôts et titres des banques commerciales en monnaies étrangères, par rapport à leurs niveaux de fin décembre 2021. Elle est logée dans un compte de la BCC auprès de la Banque des Règlements Internationaux.

Par contre, celle en monnaie nationale est calculée sur la base du stock des dépôts des banques commerciales en CDF.

A fin décembre 2021, le montant figé de la réserve obligatoire, vestige de l'ancien système, était de 2.375,59 milliards de CDF. En dollar américain, la valeur de cette réserve obligatoire représentait 1.175,48 millions de USD au taux de change de USD/CDF de 1.999,9. En outre, quatre dégels avaient été effectués en 2023 et 2024.

A fin juillet 2025, la réserve obligatoire cantonnée, calculée sur l'assiette des dépôts en devises à fin décembre 2021, était évaluée à 984,8 millions de USD, représentant 1.969,7 milliards de CDF au taux de change du 31 décembre 2021, soit 1.999,9 CDF le dollar américain. L'application du taux de change de fin juillet 2025, soit 2.882,4 CDF le dollar américain, devrait porter la valeur de cette

partie à 2.838,7 milliards de CDF.

Tableau 3.1. Actualisation de la partie cristallisée sur base du taux de change à fin juillet 2025

Rubriques	Montants
Partie cristallisée au 15 août 2025 (en millions de USD) : après les 4 premiers dégels	984,84
Taux de change à fin décembre 2021	1 999,91
Partie cristallisée au taux de change à fin décembre 2021 (en millions de CDF)	1 969 581,75
Taux de change à fin juillet 2025	2 882,42
Contrevaleur de la partie cristallisée au taux de change à fin juillet 2025 (en millions de CDF)	2 838 726,75
Gap de la réserve obligatoire à fin juillet 2025 (en millions de CDF)	869 145,00

Source : BCC

Par conséquent, il s'est dégagé une insuffisance de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises de l'ordre de 869,1 milliards de CDF, représentant 301,5 millions de USD.

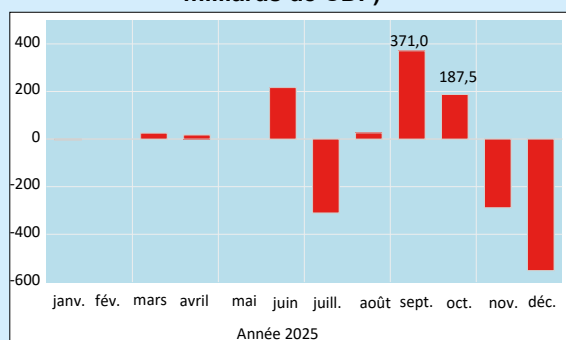
Le calendrier initial prévoyait trois étapes d'actualisation en vue de permettre aux institutions financières de procéder à une bonne gestion de la trésorerie, à savoir : (i) du 15 septembre au 14 octobre 2025 : actualisation au cours indicatif du 27 juillet 2023, soit 2.402,7 CDF le dollar américain ; (ii)

du 15 octobre au 14 novembre 2025 : actualisation au cours indicatif du 26 janvier 2024, soit 2.710,9 CDF le dollar américain et (iii) du 15 novembre au 14 décembre 2025 : actualisation au cours indicatif du dernier jour du mois d'octobre 2025.

Toutefois, compte-tenu de l'appréciation de la monnaie nationale intervenue après la première phase d'actualisation, ce processus a été effectué en deux étapes. Le taux de change appliqué lors de la seconde phase a donc été celui de fin septembre 2025, soit 2.548,8 CDF le dollar américain.

Comme le montre le graphique ci-dessous, cette opération a exercé des ponctions de 371,1 milliards de CDF et de 187,5 milliards, respectivement en septembre et octobre 2025.

Graphique 3.3. Variation de la réserve obligatoire en monnaie nationale (en milliards de CDF)

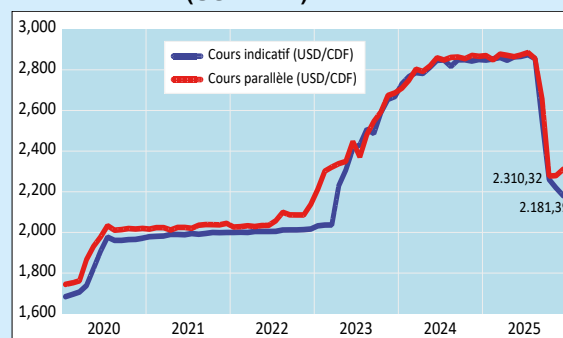


Source : BCC

Aussi, les effets combinés des ponctions de la

liquidité résultant de l'actualisation de la partie cristallisée de la réserve obligatoire et de l'échéance fiscale se sont traduites par une forte hausse de la demande de la monnaie nationale. Cette dernière a entraîné une appréciation historique de la monnaie nationale.

Graphique 3.4. Evolution du taux de change (USD/CDF)



Source : BCC

En effet, au 31 décembre 2025, le taux de change s'est établi à 2.181,4 CDF le dollar américain sur le marché interbancaire et à 2.310,3 CDF sur le marché parallèle, traduisant des appréciations respectives de 30,4% sur le marché interbancaire et de 24,09% sur le marché parallèle, venant des dépréciations de 6,2% et de 6,3%, enregistrées en 2024.

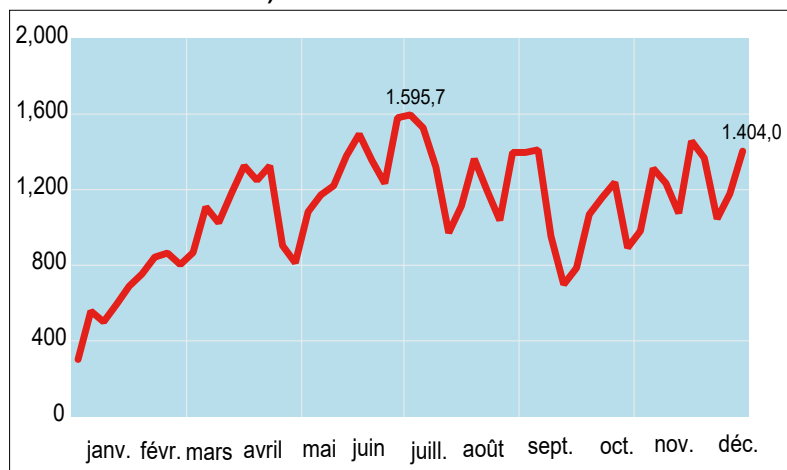
3.2.1.3. Fourchettes d'appel d'offres du Bon BCC

La Banque centrale du Congo a poursuivi avec les élargissements des fourchettes d'appel d'offres du bon BCC en 2025.

La Banque Centrale du Congo a poursuivi avec l'élargissement des fourchettes d'appels d'offres du Bon BCC. Cette politique visait à absorber l'excédent de liquidité bancaire en monnaie nationale. Le montant mis en adjudication s'est établi à 45.948,2 milliards de CDF, venant de 21.883,0 milliards en 2024.

De ce fait, le Bon BCC a permis une ponction de 1.102,3 milliards de CDF, situant son encours à 1.404,0 milliards de CDF à fin décembre 2025, réparti comme suit : 287,0 milliards de CDF pour la maturité à 7 jours ; 504,0 milliards pour celle à 28 jours et 613,0 milliards pour celle à 84 jours.

Graphique 3.5. Evolution de l'encours du Bon BCC en 2025 (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo

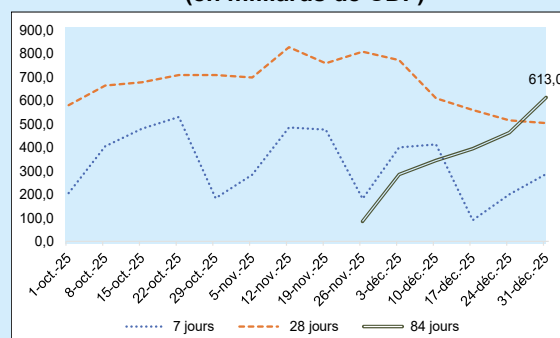
En outre, l'encours du Bon BCC a atteint un pic historique de 1.595,7 milliards de CDF au 02 juillet 2025.

Encadré 6. Réactivation du Bon BCC à 84 jours et ancrage intertemporel de la liquidité

La réactivation du Bon BCC à 84 jours à compter du 26 novembre 2025 marque un changement dans le mécanisme de gestion de la liquidité, en réintroduisant explicitement une dimension intertemporelle dans le dispositif de stérilisation. Cette réintroduction s'inscrit dans un environnement caractérisé par une liquidité excédentaire persistante, dont la nature non transitoire rend nécessaire le recours à des instruments capables d'absorber la liquidité. Bien que cette décision ait initialement suscité des interrogations quant à son opportunité, elle a été rapidement validée par le comportement des banques, lesquelles ont souscrit directement à cette maturité longue, sans phase d'ajustement prolongée.

Ainsi, l'encours du Bon BCC à 84 jours, auparavant marginal, a atteint 85,0 milliards de CDF, avant de progresser rapidement à 613,0 milliards en décembre 2025. Cette montée en puissance indique que cette maturité contribue déjà à ponctionner une fraction significative de la liquidité excédentaire, en cohérence avec le caractère quasi durable de cette dernière.

Graphique 3.6. Encours du Bon BCC par maturité (en milliards de CDF)



Source : BCC.

Sur le plan opérationnel, l'effet des Bons BCC sur la liquidité bancaire peut être résumé par l'identité de flux suivante :

$$BCC_t = \sum_{\tau \in \{7, 28, 84\}} S_t^{(\tau)} - \sum_{\tau \in \{7, 28, 84\}} R_t^{(\tau)} \quad (1)$$

où $S_t^{(\tau)}$ représente les montants alloués à la date t pour la maturité τ , et $R_t^{(\tau)}$ les remboursements

arrivant à échéance. Dans ce cadre, une variation positive de $BCC_t > 0$ correspond à une ponction nette de liquidité. La réactivation du Bon à 84 jours se traduit principalement par une augmentation de $S_t^{(84)}$, permettant ainsi de retenir plus durablement une partie des excédents de liquidité.

Par ailleurs, la montée de l'encours à 84 jours reflète une préférence révélée des banques pour cette maturité, que l'on peut mesurer par sa part dans l'encours total :

$$w_t^{(84)} = \frac{BCC_t^{(84)}}{\sum_{\tau} BCC_t^{(\tau)}} \quad (2)$$

L'augmentation de $w_t^{(84)}$ traduit non seulement l'efficacité de l'instrument, mais également la confiance des banques commerciales dans la capacité de la Banque Centrale à contenir l'inflation à moyen terme.

Toutefois, si l'utilisation d'une maturité longue renforce l'efficacité de la stérilisation lorsque la liquidité excédentaire est persistante, elle accroît simultanément la dépendance à la qualité des prévisions de liquidité. En effet, une allocation à 84 jours engage la liquidité sur un horizon trimestriel et suppose, par conséquent, une capacité renforcée d'anticipation des facteurs autonomes, notamment les flux budgétaires, les opérations de change et la circulation fiduciaire.

3.2.2 Marché monétaire

En 2025, le marché monétaire a été moins dynamique qu'en 2024, expliqué par la surliquidité des banques commerciales.

a) Marché en Banque

Le marché en Banque a affiché une forte chute du volume des opérations de refinancement pour s'établir à 960,0 milliards de CDF en 2025, contre un volume de 6.764,2 milliards une année plus tôt. Cette situation est expliquée par la surliquidité bancaire observée au cours de la période sous examen.

En effet, le guichet de prêt à court terme n'a enregistré aucune opération avant et après sa modification en guichet de prêt par adjudication.

Quant au guichet de prêt marginal, anciennement dénommé guichet des facilités permanentes, il a affiché un volume des transactions de 485,0 milliards de CDF en 2025, contre 6.025,0 milliards enregistrés au cours de l'année précédente.

Tableau 3.2. Evolution du volume de refinancement (en milliards de CDF)

	2024	2025
Prêt à CT/Prêt par adjudication	739,2	-
Facilité Permanente/Prêt Marginal	6025	485,0
Total	6764,2	485,0

Source : Banque Centrale du Congo.

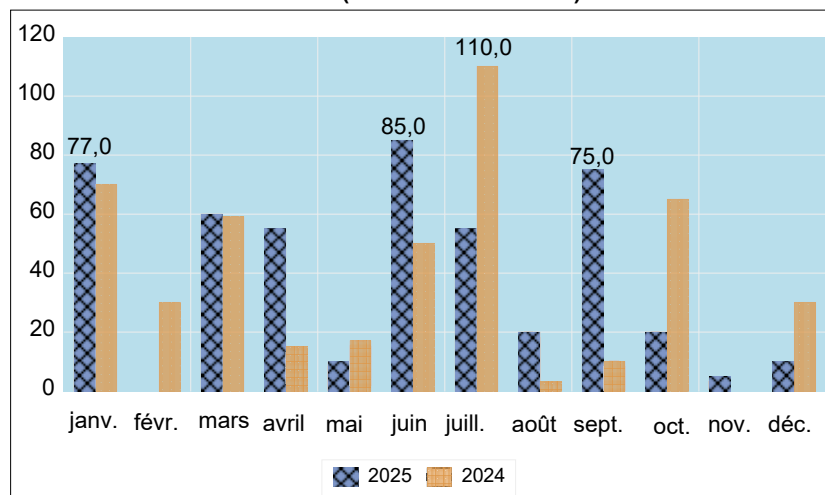
Le nouveau guichet des prêts par adjudication n'a enregistré aucune transaction en 2025.

b) Marché interbancaire

Ce marché a été légèrement plus dynamique en 2025 par rapport à 2024. En effet, il a enregistré une hausse de 2,8 % du volume des transactions pour se situer à 459,0 milliards de CDF. Le pic des transactions a été observé en juin 2025, avec 85,0 milliards. Le taux moyen pondéré est passé d'un niveau mensuel moyen de 26,5 % en 2024 à celui de 25,3 % en 2025.

Le marché interbancaire a été un peu plus dynamique en 2025 qu'en 2024.

Graphique 3.7. Evolution du volume de transactions sur le marché interbancaire (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo

c) Marché du Bon BCC

Le marché du Bon BCC a été actif en 2025, comme en témoigne le niveau élevé des encours et des volumes de transactions. En effet, l'encours global a atteint 1.404,0 milliards de CDF en 2025, contre 301,7 milliards l'année précédente.

L'analyse par maturité révèle que l'encours du Bon à 28 jours a représenté 53,2 % du total, suivi de ceux de 7 jours et 84 jours représentant respectivement 43,0 % et 3,8 %. En vue de privilégier les titres à longue maturité, le Bon BCC à 84 jours a été réactivé en novembre 2025.

La BCC a procédé à une réactivation du Bon BCC à 84 jours en novembre 2025.

Tableau 3.3. Evolution de l'encours du Bon BCC par maturité (en milliards de CDF, sauf indication contraire)

	31-déc.-24	29-janv.-25	26-févr.-25	26-mars-25	30-avr.-25	28-mai-25	25-juin-25	30-juil.-25	27-août-25	24-sept.-25	29-oct.-25	26-nov.-25	31-déc.-25
Encours BBCC (Echelle de gauche, en mias de CDF)	301,7	688,9	803,6	1 179,5	812,5	1 378,4	1 580,6	1 115,0	1 396,5	698,5	892,5	1 075,0	1 404,0
Encours BBCC à 7 jours	150,0	441,0	398,1	500,0	340,0	700,0	896,2	500,0	600,0	165,0	184,0	182,0	287,0
Encours BBCC à 28 jours	151,7	247,9	405,5	679,5	472,5	678,4	684,4	615,0	796,5	533,5	708,5	808,0	504,0
Encours BBCC à 84 jours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85,0	613,0

Source : Banque Centrale du Congo.

Les souscriptions reçues ont connu une augmentation annuelle de 200,0 % pour s'établir à 35.255,6 milliards de CDF. De même, le volume des souscriptions retenues s'est accru de 185,6 %, atteignant 33.460,2 milliards au cours de la période sous analyse.

Tableau 3.4. Evolution du volume des transactions sur le marché du Bon BCC (en milliards de CDF, sauf indication contraire)

Maturités	2024				2025			
	vol.recu	Vol. retenu	Structure vol.recu en %	Structure vol. retenu en %	vol.recu	Vol. retenu	Structure vol.recu en %	Structure vol. retenu en %
7jrs	10 153,3	9 648,3	86,4	82,3	26 622,6	24 981,4	75,5	74,7
28jrs	1 490,3	1 287,1	12,7	11,0	8 006,0	7 865,8	22,7	23,5
84jrs	108,0	108,0	0,9	0,9	627,0	613,0	1,8	1,8
Total	11 751,6	11 716,7	100,0	94,3	35 255,6	33 460,2	100,0	100,0

Source : Banque Centrale du Congo.

Les soumissions reçues et celles retenues sont restées dominées par le Bon BCC de 7 jours. Pour ce qui est du taux d'intérêt, il a été noté une baisse des taux moyens pondérés. Pour le Bon BCC à 7 jours, ce taux est passé d'une moyenne mensuelle de 24,4 % en 2024 à 20,98 % en 2025, suite à l'assouplissement de la politique monétaire intervenu au mois d'octobre 2025.

Tableau 3.5. Evolution du taux directeur et des taux moyens pondérés du Bon BCC (à fin période)

	d é c - 24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	a o ù t - 25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Taux directeur (en %)	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	17,5	17,5	17,5
Bon BCC à 7 jours (%)	21,27	23,61	24,6	23,94	23,82	23,8	23,65	23,03	23,01	22,73	14,7	12,62	12,29
Bon BCC à 28 jours (%)	21,7	24,98	24,87	25	23,7	24,53	24,68	24,77	24,48	24,73	15,63	15	16,18
Bon à 84 jours (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,76	17,1

Source : Banque Centrale du Congo.

En outre, les taux moyens pondérés du Bon BCC à 28 et 84 jours sont passés des niveaux mensuels moyens de 24,5 % et 25,0 % en 2024 à 22,38 % et 15,93 % en 2025.

d) Marché des Bons du Trésor en CDF

En 2025, le Trésor a procédé à une émission des Bons du Trésor indexés de 80,3 milliards de CDF contre 360,1 milliards en 2024.

Au cours de l'exercice sous revue, il a été procédé à une émission des Bons du Trésor indexés de six mois de maturité, à hauteur de 80,3 milliards de CDF contre un montant annoncé de 60,0 milliards, alors que les souscriptions reçues s'étaient chiffrées à 100,3 milliards de CDF.

Par contre, en 2024, le Trésor avait globalement levé 360,1 milliards de CDF sur le marché domestique, au titre de Bons du Trésor indexés de six mois de maturité. Le taux de rendement moyen pondéré est passé d'une moyenne mensuelle de 26,8 % en 2024 à celle de 12,7 % en 2025.

Tableau 3.6. Bon du Trésor indexé (en milliards de CDF)

Année		Date d'émission	Instrument	Maturité Mois	Montant annoncé	Montant soumissionné	Montant total servi
2024	1	09/01/2024	BTI	6 mois	60,0	68,0	68,0
	2	30/01/2024	BTI	6 mois	100,0	105,0	100,0
	3	13/02/2024	BTI	6 mois	60,0	20,0	20,0
	4	27/02/2024	BTI	3 mois	60,0	21,5	21,5
	5	09/04/2024	BTI	6 mois	70,0	88,1	88,1
	6	04/06/2024	BTI	6 mois	60,0	202,3	62,5
Total					410,0	505,1	360,1
2025		02/09/2025	BTI	6 mois	60,0	100,3	80,3
Total					60,0	100,3	80,3

Source : Banque Centrale du Congo

S'agissant des Bons du Trésor non-indexés, une seule émission d'une valeur de 104,2 milliards de CDF a été effectuée en 2025. Pour rappel, cet instrument n'a pas été utilisé en 2024. Le taux de rendement moyen pondéré s'est situé à 10,0 % en 2025.

3.2.3. Comportement des facteurs de la liquidité et leur incidence sur la base monétaire

En 2025, la compensation des mouvements des facteurs autonomes par ceux des facteurs institutionnels s'est soldée par une injection de liquidité au-delà du niveau programmé. En effet, il s'est observé une injection de 1.115,1 milliards de CDF, contre une prévision de 782,9 milliards. Cette situation tient de l'injection plus que programmée des facteurs autonomes, soit 1.904,5 milliards de CDF, en dépassement de 940,0 milliards prévus. Ce dépassement a procédé de l'injection des actifs intérieurs nets de 2.021,5 milliards de CDF, découlant du comportement des Autres Postes Nets hors Bon BCC, incluant la réserve obligatoire, lesquels ont injecté 2.570,3 milliards de CDF.

En 2025, la compensation des mouvements des facteurs de la liquidité s'est soldée par une injection au-delà du niveau programmé.

Tableau 3.7. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire en 2025

En milliards de CDF	Année 2025		
	Flux programmés	Flux réalisés	Ecart
Facteurs autonomes (hors circul fiduc.)	940,1	1904,5	964,4
Actifs extérieurs nets (AEN) (Politique de change)	-338,5	-117,0	221,5
Actifs intérieurs nets (AIN)	1278,6	2021,5	742,9
Crédits intérieurs	-1393,0	-548,8	844,2
Créances nettes sur l'administration centrale (CNE) (Politique Budgétaire)	-967,6	-398,3	569,3
Créances sur les BCM (RME) (Gestion Trésorerie BCC)	-602,0	-329,3	272,7
Créances sur le secteur privé (Politique de Crédit)	16,9	51,3	34,4
Autres	159,8	127,5	-32,2
APN hors Bons BCC + la RO en devises (Gestion Trésorerie BCC)	2671,6	2570,3	-101,3
Facteurs institutionnels (Politique monétaire)	157,2	789,4	632,2
Encours Bons BCC	398,3	1102,3	704,0
Réserve Obligatoire en monnaie nationale	-241,1	-312,9	-71,8
Encours refinancement (*)	0,0	0,0	0,0
Impact global de liquidité prévu	782,9	1115,1	332,2
Facteurs autonomes : (+) injection et (-) ponction			
Facteurs institutionnels : (-) injection et (+) ponction			

Source : Banque Centrale du Congo.

Par ailleurs, les facteurs institutionnels ont exercé un retrait de liquidité de 789,4 milliards de CDF, au-delà de la programmation de 157,2 milliards. Cette situation s'explique par la ponction de l'encours du Bon BCC de 1.102,3 milliards.

Durant les cinq premiers mois de l'année, il a été observé une injection de 172,9 milliards de CDF contre une ponction programmée de 1.475,5 milliards.

L'analyse infra-annuelle fait ressortir les périodes suivantes :

- De janvier à mai 2025 : une injection de 172,9 milliards de CDF, en opposition à une ponction programmée de 1.475,7 milliards. Ce résultat a été imputable à la forte injection des facteurs autonomes à hauteur de 1.287,4 milliards de CDF, alors qu'une ponction de 972,2 milliards avait été prévue. Ce comportement procède d'une variation des actifs extérieurs nets de 878,3 milliards de CDF et de celle des actifs intérieurs nets de 409,1 milliards.

Par contre, les facteurs institutionnels ont procédé, par l'entremise de l'encours du Bon BCC, à un retrait de 1.114,4 milliards de CDF au-delà de celui programmé de 503,6 milliards.

Tableau 3.8. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de janvier à mai 2025

En milliards de CDF	Janvier à mai 2025		
	Flux programmés	Flux réalisés	Ecart
Facteurs autonomes (hors circul fiduc.)	-972,2	1287,4	2259,5
Actifs extérieurs nets (AEN) (Politique de change)	3188,8	878,3	-2310,5
Actifs intérieurs nets (AIN)	-4161,0	409,1	4570,1
Crédits intérieurs	-454,9	294,1	749,0
Créances nettes sur l'administration centrale (CNE) (Politique Budgétaire)	-669,6	420,9	1090,5
Créances sur les BCM (RME) (Gestion Trésorerie BCC)	-571,7	-199,3	372,4
Créances sur le secteur privé (Politique de Crédit)	49,8	24,9	-25,0
Autres	736,5	47,6	-688,9
APN hors Bons BCC + la RO en devises (Gestion Trésorerie BCC)	-3706,1	115,0	3821,0
Facteurs institutionnels (Politique monétaire)	503,6	1114,4	610,9
Encours Bons BCC	348,3	1076,7	728,4
Réserve Obligatoire en monnaie nationale	155,3	37,7	-117,5
Encours refinancement (*)	0,0	0,0	0,0
Impact global de liquidité prévu	-1475,7	172,9	1648,7
Facteurs autonomes : (+) injection et (-) ponction			
Facteurs institutionnels : (-) injection et (+) ponction			

Source : Banque Centrale du Congo

De juin à août, il a été procédé à une ponction de 164,9 milliards de CDF contre celle programmée de 698,1 milliards.

- De juin à août 2025: une ponction de 164,9 milliards de CDF contre un niveau programmé de 698,1 milliards. Cette situation tient du comportement des facteurs institutionnels. Ces derniers ont opéré une injection de liquidité de 50,3 milliards de CDF, à la place de la ponction prévue de 447,0 milliards. L'encours du Bon BCC a exercé une ponction de 18,1 milliards, bien faible que celle de 200,0 milliards initialement prévue. De même, la réserve obligatoire a injecté 68,3 milliards de CDF en lieu et place du retrait programmé de 247,0 milliards.

En outre, les facteurs autonomes ont induit à un retrait de 215,2 milliards de CDF, relativement proche de celui programmé de 233,0 milliards de CDF. Cette trajectoire a découlé de la forte ponction exercée par le comportement des créances nettes sur l'administration centrale.

Tableau 3.9. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de juin à août 2025

En milliards de CDF	juin à août 2025		
	Flux programmés	Flux réalisés	Ecart
Facteurs autonomes (hors circul fiduc.)	-233,0	-215,2	17,8
Actifs extérieurs nets (AEN) (Politique de change)	2426,0	981,4	-1444,6
Actifs intérieurs nets (AIN)	-2659,0	-1196,6	1462,4
Crédits intérieurs	606,9	-953,5	-1560,4
Créances nettes sur l'administration centrale (CNE) (Politique Budgétaire)	520,8	-1119,9	-1640,7
Créances sur les BCM (RME) (Gestion Trésorerie BCC)	-84,6	58,7	143,3
Créances sur le secteur privé (Politique de Crédit)	-103,7	44,8	148,5
Autres	274,3	62,8	-211,5
APN hors Bons BCC + la RO en devises (Gestion Trésorerie BCC)	-3265,9	-243,1	3022,8
Facteurs institutionnels (Politique monétaire)	447,0	-50,3	-497,3
Encours Bons BCC	200,0	18,1	-182,0
Réserve Obligatoire en monnaie nationale	247,0	-68,3	-315,4
Encours refinancement (*)	0,0	0,0	0,0
Impact global de liquidité prévu	-680,0	-164,9	515,1
Facteurs autonomes : (+) injection et (-) ponction			
Facteurs institutionnels : (-) injection et (+) ponction			

Source : Banque Centrale du Congo

- De septembre à décembre 2025 : une injection de la liquidité de 1.107,1 milliards de CDF, inférieure à celle programmée de 1.280,4 milliards. Cette situation a découlé de la faible injection opérée par les facteurs institutionnels de 274,8 milliards de CDF contre un niveau programmé de 493,4 milliards de CDF.

Cette situation a découlé de la ponction de 7,6 milliards provenant de l'encours des titres de la Banque Centrale alors qu'il avait été prévu une injection de 150,0 milliards de CDF.

Par ailleurs, les facteurs autonomes ont conduit à une injection de 832,4 milliards de CDF face à un niveau prévu de 787,0 milliards de CDF. Cette injection a découlé du comportement des créances nettes sur l'administration centrale et des Autres Postes Nets hors Bon BCC, incluant la réserve obligatoire en devises.

Entre septembre et décembre, l'injection de la liquidité a été inférieure à la programmation.

Tableau 3.10. Comportement des facteurs de la liquidité bancaire de septembre à décembre 2025

En milliards de CDF	septembre à décembre 2025		
	Flux programmés	Flux réalisés	Ecart
Facteurs autonomes (hors circuli fiduciari)	787,0	832,4	45,4
Actifs extérieurs nets (AEN) (Politique de change)	-5953,3	-1976,7	3976,7
Actifs intérieurs nets (AIN)	6740,3	2809,0	-3931,3
Crédits intérieurs	-1544,9	110,6	1655,5
Créances nettes sur l'administration centrale (CNE) (Politique Budgétaire)	-818,9	300,7	1119,5
Créances sur les BCM (RME) (Gestion Trésorerie BCC)	54,3	-188,7	-243,0
Créances sur le secteur privé (Politique de Crédit)	70,8	-18,4	-89,1
Autres	-851,1	17,1	868,2
APN hors Bons BCC + la RO en devises (Gestion Trésorerie BCC)	8285,2	2698,4	-5586,8
Facteurs institutionnels (Politique monétaire)	-493,4	-274,8	218,6
Encours Bons BCC	-150,0	7,6	157,6
Réserve Obligatoire en monnaie nationale	-343,4	-282,3	61,1
Encours refinancement (*)	0,0	0,0	0,0
Impact global de liquidité prévu	1280,4	1107,1	-173,3
Facteurs autonomes : (+) injection et (-) ponction			
Facteurs institutionnels : (-) injection et (+) ponction			

Source : Banque Centrale du Congo.

3.2.4. Comportement de l'offre et de la demande de monnaie

En 2025, l'offre et la demande de monnaie ont été inférieures à leurs programmations respectives.

En 2025, l'offre et la demande de monnaies ont été inférieures à leurs programmations.

A) Offre de monnaie

Au cours de la période sous-revue, le niveau de l'offre de monnaie a été inférieur à celui de la programmation. Par contre, la base monétaire s'est inscrite en dépassement par rapport au niveau programmé.

- Base monétaire

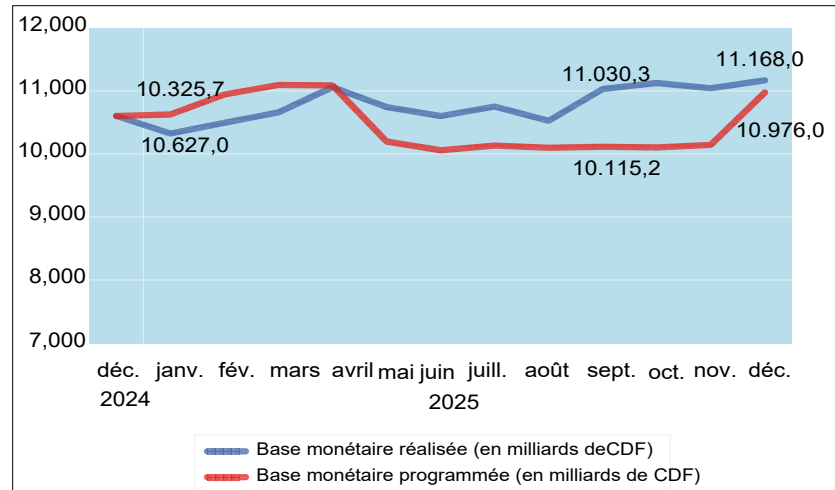
La base monétaire s'est accrue de 5,3% contre une croissance programmée de 4,0%. Elle s'est située, à fin décembre 2025, à 11.168,0 milliards de CDF, contre un niveau programmé de 10.976,0 milliards.

La base monétaire a affiché une progression de 5,3 % contre une programmation de 4,0%.

Cet accroissement de la base monétaire a découlé de l'augmentation des actifs intérieurs nets de 682,3 milliards de CDF, face à une baisse des actifs extérieurs nets de l'ordre de 117,0 milliards.

En ce qui concerne les composantes, la progression de la base monétaire a été localisée au niveau de la circulation fiduciaire à hauteur de 865,3 milliards de CDF alors que les engagements envers les Autres Institutions des Dépôts ont enregistré une baisse de 305,5 milliards.

Graphique 3.8. Evolution mensuelle de la base monétaire (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo.

L'analyse de la base monétaire en infra-annuel fait ressortir ce qui suit :

La base monétaire a enregistré une hausse de 142,0 milliards de CDF pendant les cinq premiers mois de l'année.

- De janvier à mai 2025 : la base monétaire a augmenté de 142,0 milliards de CDF, sur fond d'un accroissement des actifs extérieurs nets de 878,3 milliards de CDF, contrebalancé par une baisse des actifs intérieurs nets de 736,3 milliards de CDF, consécutivement au recul prononcé des Autres Postes Nets.

Cette expansion de la base monétaire a été imputable à la circulation fiduciaire à hauteur de 380,6 milliards de CDF, atténuée par la baisse des engagements envers les Autres Institutions des Dépôts de 240,8 milliards.

Tableau 3.11. Variation de la base monétaire en 2025 (en milliards de CDF)

	Janvier à Mai 2025	juin à Août 2025	septembre à décembre 2025
Base monétaire	142,0	-218,0	641,4
Contreparties			
AEN	878,3	981,4	-1976,7
AIN	-736,3	-1199,4	2618,0
CN sur l'administration centrale	420,9	-1119,9	300,7
APN	-1030,4	-245,9	2507,4
Composantes			
Circulation fiduciaire	380,6	152,1	332,5
Circulation fiduciaire hors syst.bancaire	284,8	92,3	324,8
Circulation fiduciaire en banques	95,9	59,8	7,8
Engagements envers les autres inst. de dépôts	-240,8	-367,5	302,8
Engagements envers les autres secteurs	2,2	-2,6	6,0

Source : Banque Centrale du Congo.

- De juin à août 2025 : une baisse de la base monétaire de 218,0 milliards de CDF, tenant du recul des actifs intérieurs nets de 1.199,4 milliards de CDF, contrebalancé la hausse des actifs extérieurs nets de 981,4 milliards.

Concernant les composantes, la baisse a été localisée au niveau des engagements envers les Autres Institutions des Dépôts, lesquels ont régressé de 367,5 milliards de CDF, nonobstant une progression de la circulation fiduciaire de 152,1 milliards.

- De septembre à décembre 2025 : une progression de la base monétaire de 641,4 milliards de CDF, découlant essentiellement de la hausse des actifs intérieurs nets de 2.618,0 milliards. Les actifs extérieurs nets ont chuté de 1.976,7 milliards.

Au niveau des composantes, cette hausse a été concentrée au niveau de la circulation fiduciaire et des engagements envers les autres institutions, respectivement de 332,5 milliards de CDF et de 302,8 milliards.

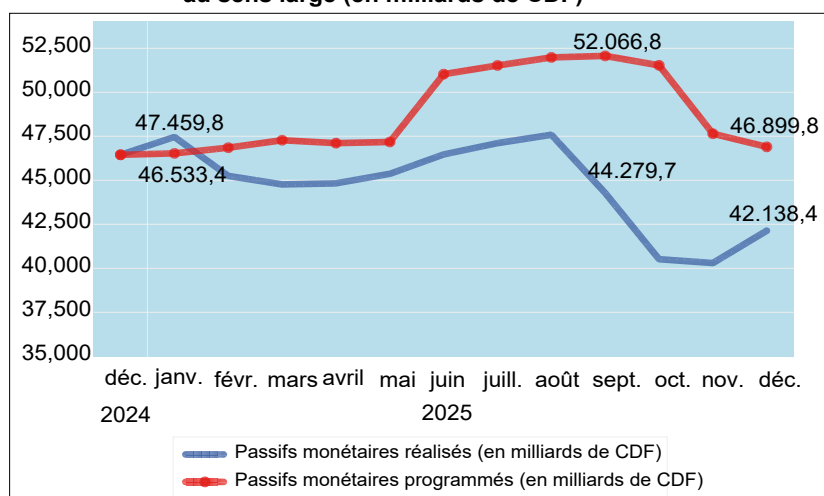
- Passifs monétaires au sens large

L'offre de monnaie a accusé une baisse annuelle de 9,3 % contre une hausse programmée de 1,0 %. En effet, à fin décembre 2025, les passifs monétaires au sens large se sont situés à 42.138,4 milliards de CDF, contre un niveau programmé de 46.899,8 milliards. Cette situation résulte essentiellement de l'appréciation de la monnaie nationale puisqu'elle a impacté l'équivalent en CDF des dépôts en devises.

La monnaie à haute puissance a affiché une progression de 641,1 milliards de CDF au dernier quadrimestre de l'année.

En 2025, les passifs monétaires se sont accrus de 9,3 % contre une hausse programmée de 1,0 %.

Graphique 3.9. Evolution mensuelle des passifs monétaires au sens large (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo.

Au niveau des contreparties, le recul des passifs monétaires a résulté d'une régression des actifs extérieurs nets de 6.015,5 milliards de CDF, nonobstant une hausse des actifs intérieurs nets de 1.700,6 milliards.

La baisse de l'offre de monnaie a été expliquée par une baisse des actifs extérieurs nets de 6.015,5 milliards de CDF.

**Tableau 3.12. Variation des passifs monétaires au sens large en 2025
(en milliards de CDF)**

	janvier à Juin 2025	juillet à décembre 2025
Passifs monétaires au sens large	19,1	-4334,0
Contreparties		
AEN	1282,1	-7297,6
AIN	-1263,0	2963,6
Composantes		
Numéraires hors Institutions des dépôts	254,4	447,5
Dépôts transférables	-975,2	-2538,9
Autres dépôts	739,9	-2242,5

Source : Banque Centrale du Congo.

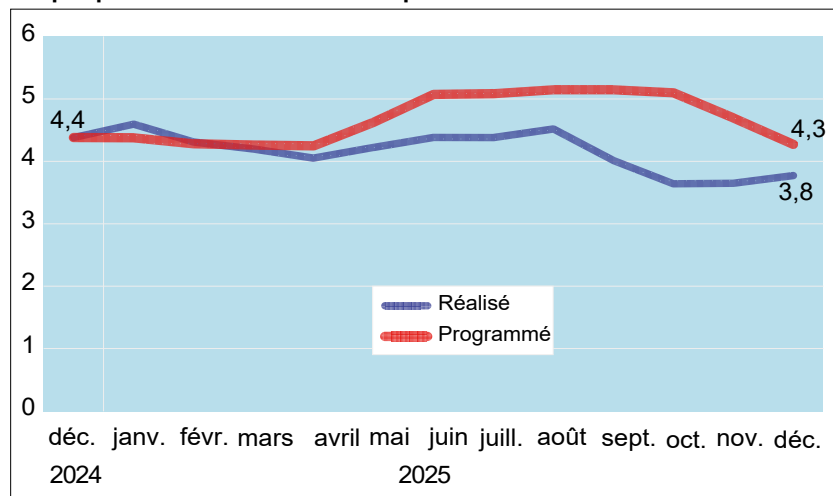
Le multiplicateur monétaire a été relativement stable au cours de l'année 2025.

Du côté des composantes, cette diminution de l'offre de monnaie a été localisée tant au niveau des dépôts transférables que des autres dépôts à hauteur de 3.514,1 milliards de CDF et de 1.502,6 milliards respectivement. Toutefois, les numéraires hors institutions de dépôts ont connu une progression de 701,8 milliards de CDF.

- Evolution du multiplicateur monétaire

Une stabilité relative du multiplicateur monétaire a été observée en 2025, nonobstant une légère baisse dans un contexte marqué par une hausse moins rapide des passifs monétaires par rapport à celle de la base monétaire. Il s'est établi en deçà de sa programmation à fin décembre 2025. Cette situation a résulté de l'appréciation de la monnaie nationale.

Graphique 3.10. Evolution du multiplicateur monétaire



Source : Banque Centrale du Congo.

Le comportement du multiplicateur monétaire a laissé transparaître deux phases :

- De janvier à juillet 2025 : une hausse du multiplicateur monétaire de 0,1 point. Ce comportement tient de la hausse plus que proportionnelle de l'offre de monnaie par rapport à celle de la base monétaire, sur fond notamment de la progression des actifs extérieurs nets du système bancaire.

- D'août à décembre 2025 : une légère baisse du multiplicateur de 0,8 point. Cette situation a procédé du ralentissement de la progression de l'offre de monnaie par rapport à celle de la base monétaire, à la suite de l'appréciation de la monnaie nationale.

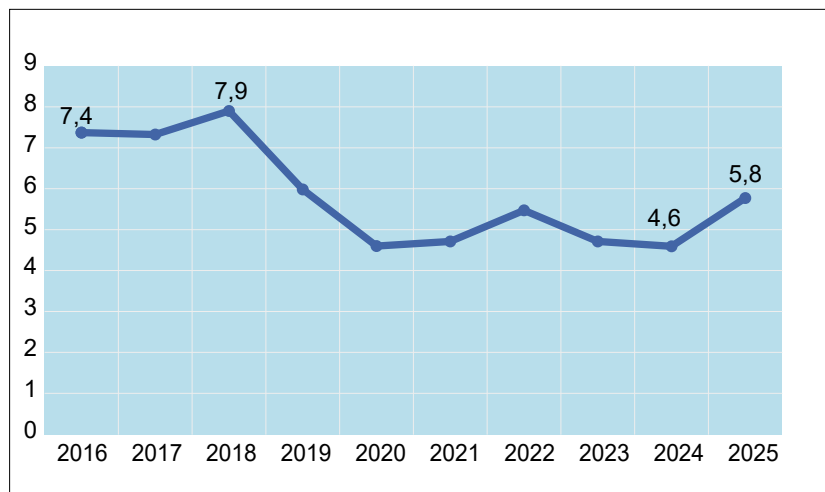
Le multiplicateur monétaire s'est inscrit en baisse au second semestre de l'année, à la suite de l'appréciation de la monnaie nationale.

B) Demande de monnaie

L'année 2025 a été caractérisée par une baisse de la demande de monnaie. En effet, la vitesse de circulation de la monnaie s'est établie à 5,8 points, contre un niveau prévu de 5,2 points et celui réalisé de 4,6 points en 2024.

La vitesse de circulation de la monnaie a augmenté en 2025.

Graphique 3.11. Evolution de la vitesse de circulation de la monnaie (en point)



Source : Banque Centrale du Congo.

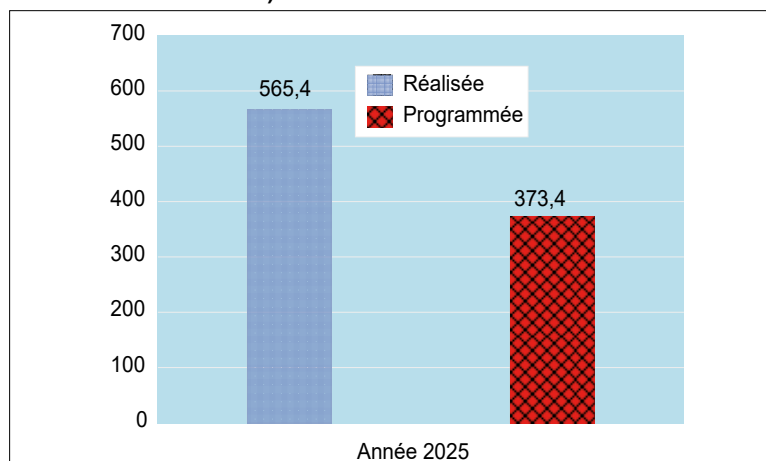
3.2.5. Bilan par rapport aux objectifs de la politique monétaire.

La base monétaire a enregistré un dépassement par rapport à son niveau programmé. Cependant, la croissance du stock monétaire a été inférieure à sa programmation et le taux d'inflation s'est situé en deçà de sa cible de moyen terme.

A) La base monétaire

La croissance annuelle de l'offre de monnaie centrale a été supérieure à celle programmée, soit 5,3%, contre la variation prévue de 3,5%.

Graphique 3.12. Variation annuelle de la base monétaire (en milliards de CDF)



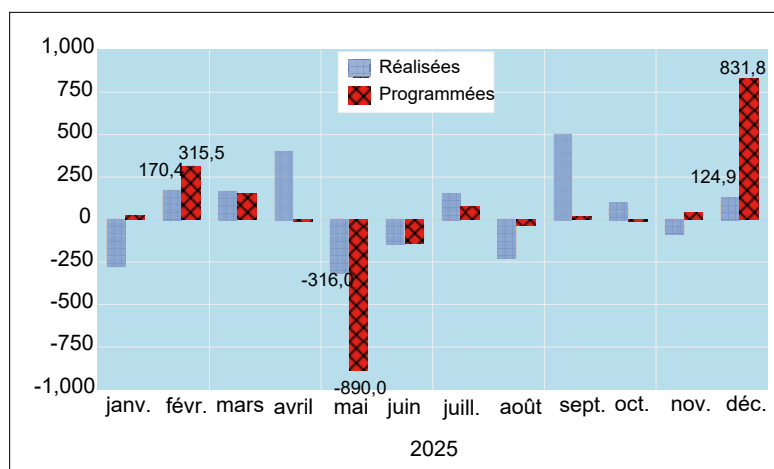
Source : Banque Centrale du Congo.

L'analyse infra-annuelle a fait ressortir que les dépassements dans la croissance de l'offre de monnaie centrale ont été observés pendant les mois de février, mars, avril, juillet, septembre et octobre.

En moyenne mensuelle, l'offre de monnaie centrale s'est accrue de 47,1 milliards de CDF, contre un niveau programmé de 31,1 milliards.

En moyenne mensuelle, l'agrégat monétaire sous analyse a augmenté de 47,1 milliards de CDF contre un niveau programmé de 31,1 milliards.

Graphique 3.13. Variations mensuelles de la base monétaire (en milliards de CDF)



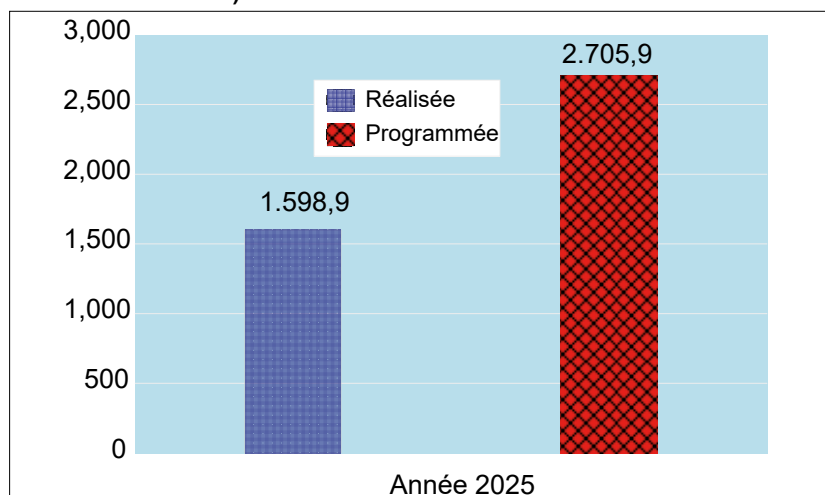
Source : Banque Centrale du Congo.

B) Le stock monétaire

Le stock monétaire s'est accru de 19,5 % contre un niveau programmé de 33,0 %.

La croissance du stock monétaire a été inférieure à celle de la programmation, soit 19,5 % contre un niveau prévu de 33,0 %.

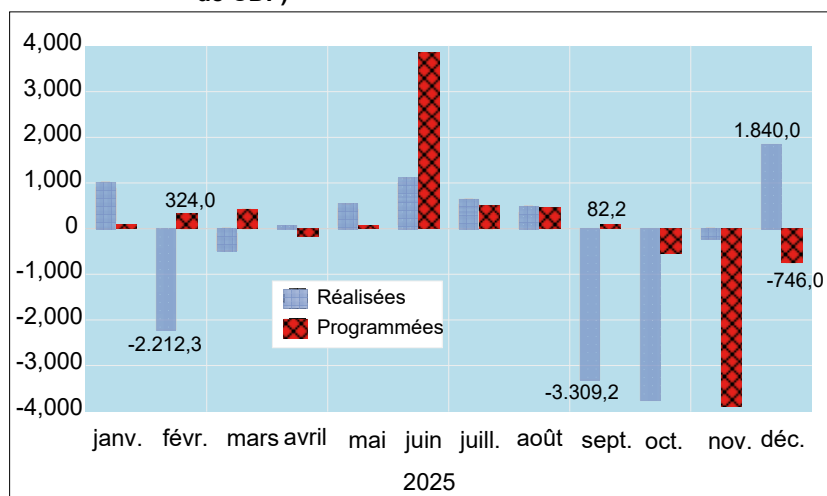
Graphique 3.14. Variation annuelle du stock monétaire (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo.

Les dépassements dans la croissance de cet agrégat monétaire ont été enregistrés pendant les mois de janvier, mars, avril, mai, juillet, novembre et décembre. En moyenne mensuelle, il a connu une croissance de 133,2 milliards de CDF contre celle programmée de 225,5 milliards.

Graphique 3.15. Variations mensuelles du stock monétaire (en milliards de CDF)



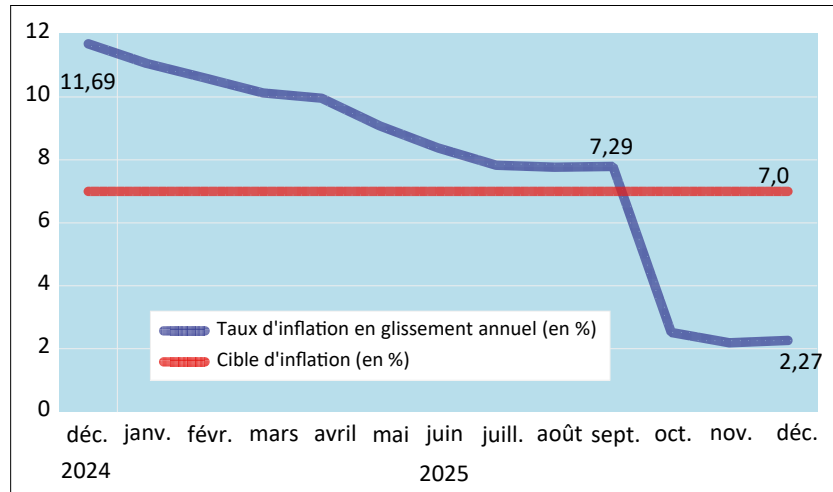
Source : Banque Centrale du Congo.

C) Objectif final de la politique monétaire

Une forte désinflation a été observée au cours de l'année 2025, situant le taux d'inflation en deçà de sa cible de moyen terme de 7,0%. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 2,27%, venant de 11,69% réalisée en 2024.

Le taux d'inflation s'est situé à 2,27 %, venant de 11,69 % en 2024.

Graphique 3.16. Comportement de l'inflation en glissement annuel (en %)



Source : Banque Centrale du Congo.

3.3. Conduite de la politique de change en 2025

La BCC a conduit sa politique de change dans un contexte marqué, sur le plan mondial, par la persistance des tensions commerciales et géopolitiques.

En 2025, la conduite de la politique de change de la Banque Centrale du Congo s'est opérée dans un environnement international marqué par la persistance des tensions commerciales et géopolitiques, une dynamique baissière de l'inflation mondiale et une réduction graduelle des taux d'intérêt par les principales banques centrales.

3.3.1. Objectifs de la politique de change

Au cours de l'année sous revue, la BCC a gardé inchangés ses deux objectifs de politique de change, à savoir : le lissage des fluctuations du taux de change et l'accumulation des réserves internationales.

3.3.2. Evaluation des objectifs de la politique de change

La BCC a obtenu une appréciation historique de la monnaie nationale en 2025 face aux dépréciations quasi-structurelles observées durant plusieurs décennies. Elle a également réussi à conforter davantage ses réserves internationales.

3.3.2.1. Marché des changes

Le marché des changes a été marqué par une appréciation historique de la monnaie nationale.

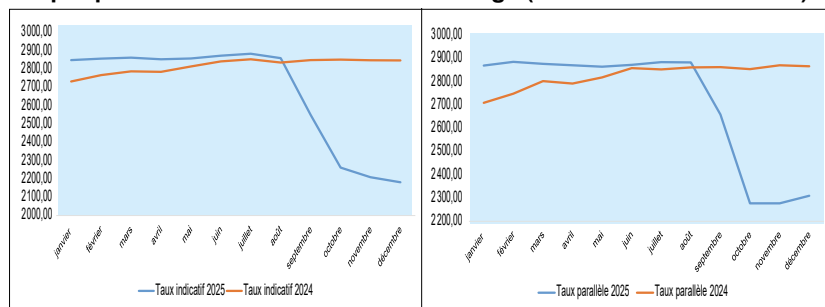
Le marché des changes s'est caractérisé par une relative stabilité du taux de change durant les huit premiers mois de 2025. En revanche, au dernier quadrimestre, il a été observé une forte appréciation du franc congolais sur les deux segments du marché des changes.

- Taux de change

Au 31 décembre 2025, le taux de change s'est établi à 2.181,39 CDF le dollar américain sur le marché interbancaire et à 2.310,32 CDF sur le marché parallèle. Comparé à fin 2024 où la monnaie nationale avait enregistré des dépréciations de 6,2% à l'indicatif et de 6,3% au parallèle, l'année 2025 a été marquée par une forte appréciation du taux de change de 30,4% à l'interbancaire et de 24,1% sur le marché parallèle.

La monnaie nationale s'est appréciée de 30,4% sur le segment officiel et de 24,1% au parallèle.

Graphique 3.17. Evolution du taux de change (CDF le dollar américain)



Source : Banque Centrale du Congo

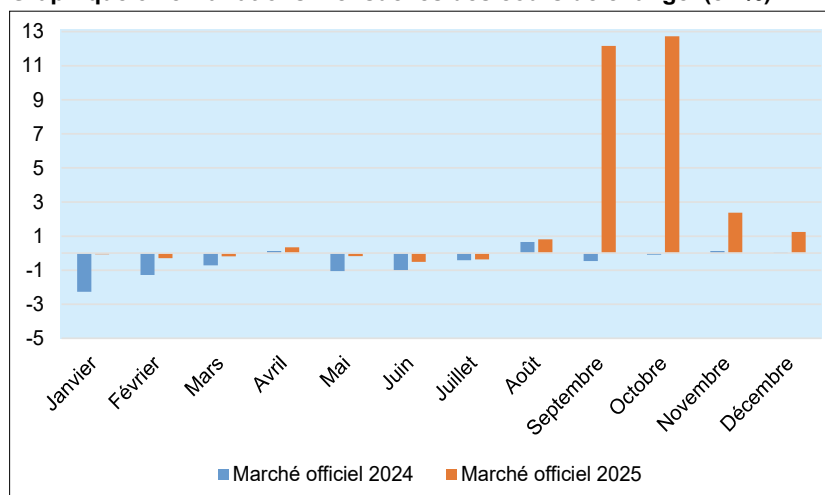
Cette appréciation historique de la monnaie nationale est expliquée par les facteurs suivants :

- l'actualisation, à partir de septembre 2025, de la partie cristallisée de la réserve obligatoire ;
- la forte demande de la monnaie nationale par les agents économiques afin de faire face aux échéances fiscales ;
- l'amélioration de la transparence dans le fonctionnement du marché des changes ;
- l'amélioration de la gestion de la liquidité bancaire.

L'évolution des variations des taux de change est présentée dans les graphiques ci-dessous.

L'actualisation de la réserve obligatoire cantonnée à partir de septembre 2025 a essentiellement expliquée l'appréciation historique du CDF.

Graphique 3.18. Variations mensuelles des cours de change (en %)



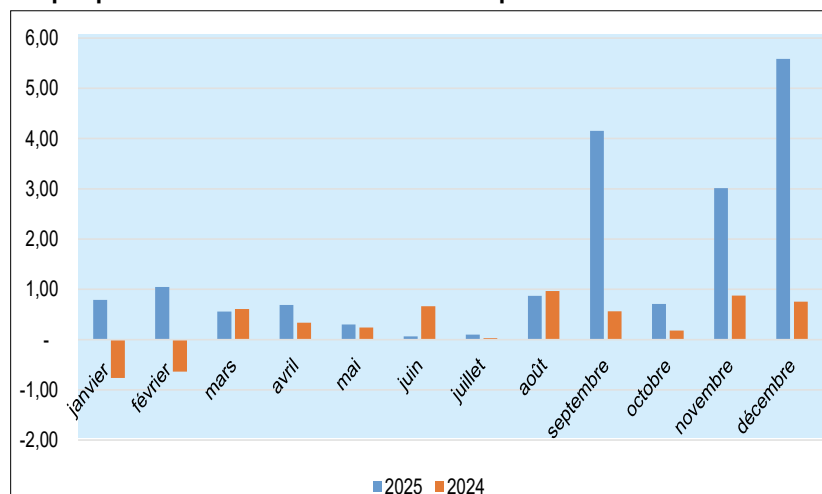
Source : Banque Centrale du Congo

- Ecart entre cours indicatif et parallèle

L'écart entre le cours officiel et le cours parallèle s'est légèrement accentué en 2025.

L'écart entre les cours indicatif et parallèle a atteint une moyenne de 1,49 % en 2025, soit une légère hausse de 1,17 point, comparé à 2024 où il s'était situé autour d'une moyenne de 0,32 %. L'accroissement de cet écart a été expliqué par le délai de rattrapage entre le marché officiel et parallèle après la forte appréciation sur le segment officiel.

Graphique 3.19. Ecart taux indicatif et taux parallèle



Source : Banque Centrale du Congo

3.3.2.2. Réserves internationales

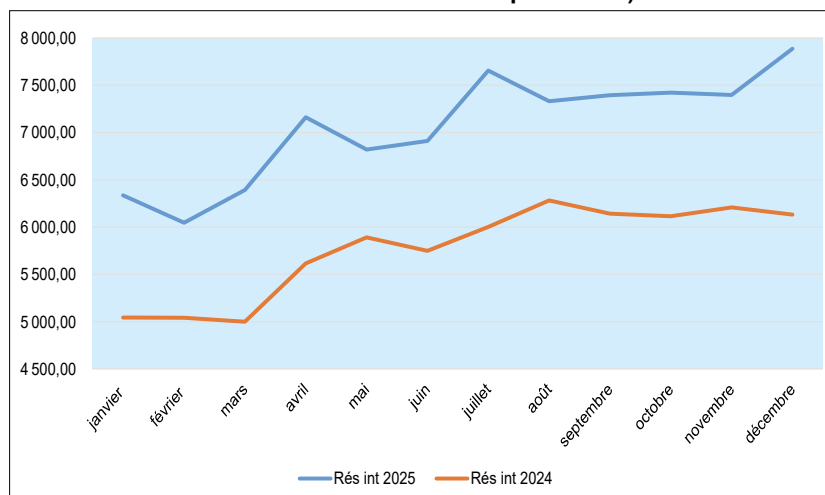
En 2025, la BCC a réalisé une accumulation annuelle des réserves internationales de 1,745,6 millions de USD contre celle de 1,009,9 millions en 2024.

A fin 2025, les réserves internationales se sont situées à 7.886,6 millions de USD, en hausse de 28,6 % par rapport à leur niveau de 2024. En termes de couverture, elles ont représenté 3,0 mois d'importations des biens et services contre 3,3 mois en 2024. Cette hausse de réserves internationales a résulté de l'accumulation annuelle de 1.754,6 millions de USD contre celle de 1.009,9 millions à fin 2024.

L'accumulation observée en 2025 est essentiellement expliquée par :

- les rachats des recettes fiscales et non fiscales ainsi que des ressources d'émissions des titres publics en dollar américain ;
- les achats interbancaires des devises ;
- les recettes d'exploitation issues principalement de la mobilisation de la redevance de suivi de change ainsi que les intérêts créditeurs ; et
- les rachats des financements extérieurs et autres décaissements dans le cadre des programmes, appuyés par la Facilité Elargie de Crédit et la Facilité de Résilience et la Durabilité du FMI.

Graphique 3.20. Réserves internationales (en millions de USD et en termes de couverture des importations)

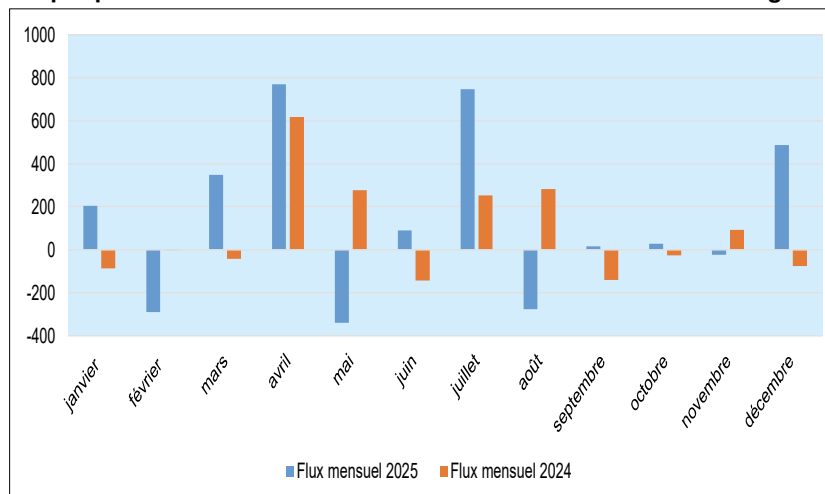


Source : Banque Centrale du Congo

En outre, l'analyse de l'évolution mensuelle des réserves internationales révèle une forte accumulation des ressources en devises aux mois d'avril et de juillet 2025 à la faveur de grandes échéances fiscales de ces périodes.

Il s'est observé une forte accumulation des ressources en avril et juillet 2025.

Graphique 3.21. Evolution des flux mensuels des réserves de change



Source : Banque Centrale du Congo.

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES

Malgré la montée des tensions géopolitiques, l'économie mondiale s'est montrée résiliente en 2025, attestée par une croissance stable et un ralentissement de l'inflation, et les prévisions initiales renseignaient la poursuite de cette tendance en 2026. Cependant, le déclenchement du conflit au Moyen-Orient a perturbé les chaînes d'approvisionnement et accentué la volatilité des prix du pétrole, générant une incertitude accrue à l'échelle mondiale. Cette situation a ravivé les incertitudes globales concernant la durée et les répercussions tant sur l'économie mondiale que régionale.

D'après les perspectives de l'économie mondiale du FMI, la croissance mondiale devrait ralentir à 3,1 % en 2026 avant d'enregistrer un léger redressement à 3,2 % en 2027, et ce, dans l'hypothèse que ce conflit ne s'étende sur une longue durée. Une prolongation ou une extension du conflit serait de nature à fragiliser la croissance et à déstabiliser les marchés financiers. A cela s'ajoute également d'autres risques baissiers tels qu'une aggravation de la fragmentation géopolitique et une reprise de tensions commerciales.

S'agissant des prix, bien que l'inflation globale ait diminué dans la plupart des économies l'année précédente, la hausse des prix de l'énergie fait peser de nouveaux risques en 2026. L'inflation globale mondiale devrait s'accélérer modérément en 2026 avant de recommencer à ralentir en 2027. Les conditions de financement internationales, encore favorables, pourraient se durcir en cas d'intensification des pressions géopolitiques.

Le couple « croissance plus faible-inflation plus élevée » devrait être particulièrement visible dans les économies émergentes et en développement, où les marges d'ajustement sont plus limitées et les chocs externes plus rapidement transmis.

A l'échelle nationale, l'activité économique devrait se renforcer en 2026, soutenue par la robustesse du secteur extractif, à la faveur notamment de la bonne tenue des cours mondiaux des produits d'exportations (cuivre et cobalt). Les prévisions renseignent également l'amélioration de la croissance non-minière. En effet, le PIB réel devrait progresser de 6,2 % en 2026 et demeurer supérieure à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne et la croissance hors mine s'établirait à 5 %.

Pour ce qui concerne l'orientation de la politique monétaire, elle devrait demeurer prudente, afin de soutenir l'expansion de l'activité économique tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Les perspectives indiquent un ralentissement de la croissance mondiale autour de 3,1% en 2026 dans un contexte de tensions géopolitiques accrues.

En RDC, la croissance devrait rester soutenue autour de 6,2% en 2026 avec une inflation maîtrisée et une politique monétaire prudente.

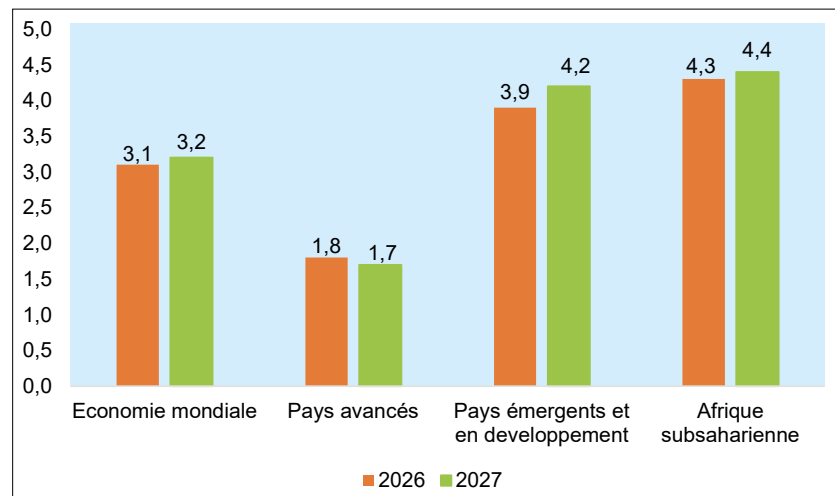
4.1. Perspectives mondiales

4.1.1. Perspectives économiques régionales

Les économies émergentes et en développement maintiendraient une croissance plus soutenue supérieure à celle des économies avancées.

L'activité économique des économies émergentes et en développement devrait continuer d'afficher un rythme de progression supérieur à celui des économies avancées. Ces dernières enregistreraient une croissance d'environ 1,8% en 2026, avant un léger tassement à 1,7% en 2027. En revanche, les économies émergentes et en développement maintiendraient une dynamique plus soutenue, avec une croissance projetée à 3,9% en 2026, puis à 4,2% en 2027, confirmant leur rôle moteur dans l'expansion de l'activité mondiale.

Graphique 4.1. Profil de la croissance économique mondiale (en %)



Source : FMI, perspectives de l'économie mondiale, avril 2026.

En Afrique subsaharienne, la croissance resterait autour de 4,3 % en 2026 et 4,4 % en 2027, un rythme soutenu mais insuffisant pour un rattrapage durable.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, sa croissance économique devrait s'établir autour de 4,3% en 2026, avant de connaître une légère amélioration à 4,4% en 2027. Toutefois, bien que ce rythme demeure relativement soutenu, il apparaît insuffisant pour enclencher un véritable processus de rattrapage, indispensable à une convergence durable vers les niveaux de vie observés dans les économies avancées.

Tableau 4.1. Perspectives de l'économie mondiale

	Projections	
	2026	2027
Monde	3,1	3,2
Pays Avancés	1,8	1,7
Etats-Unis	2,3	2,1
Zone euro	1,1	1,2
Japon	0,7	0,6
Royaume-Uni	0,8	1,3
Pays émergents et en développement	3,9	4,2
Chine	4,4	4,0
Inde	6,5	6,5
Russie	1,1	1,1
Brésil	1,9	2,0
Afrique du Sud	1,0	1,3
Afrique Subsaharienne	4,3	4,4

Source : FMI, perspectives de l'économie mondiale, avril 2026.

- Croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux de la RDC

Le rythme de création de richesse dans les principaux pays partenaires commerciaux de la RDC devrait globalement enregistrer un ralentissement au cours de la période prévisionnelle.

En Chine, le manque de vigueur de la consommation intérieure et les difficultés persistantes du marché immobilier devraient inscrire l'économie sur une trajectoire de ralentissement. Ainsi, les projections pour 2026 et 2027 s'établiraient respectivement à 4,4 % et 4,0 %.

En Afrique du Sud, la croissance économique, bien que modeste, devrait connaître une légère accélération, portée notamment par la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment dans le secteur énergétique. A cet égard, son PIB réel progresserait de 1,0 % en 2026, avant d'atteindre 1,3 % en 2027.

Aux Etats-Unis, la croissance resterait relativement stable en 2026, à 2,3 %, avant de connaître un léger ralentissement à 2,1 % en 2027, dans un contexte de poursuite de la normalisation des conditions macroéconomiques.

Dans la zone euro, l'activité économique évoluerait à un rythme modéré, avec une croissance de 1,1 % en 2026 suivie d'une légère reprise à 1,2 % en 2027. Cette évolution s'expliquerait par l'augmentation des dépenses publiques ainsi que par les performances économiques favorables observées dans certains pays de la zone.

Les principaux partenaires de la RDC enregistreraient un ralentissement global avec une croissance modérée en Chine, une légère accélération en Afrique du Sud, un ralentissement aux Etats-Unis et une évolution modérée dans la zone euro.

4.1.2. Perspectives des marchés internationaux des produits de base

Dans un environnement international caractérisé par une incertitude commerciale persistante et un regain de tensions géopolitiques, la dynamique du commerce mondial devrait enregistrer un ralentissement sensible. En effet, la croissance du volume des échanges de marchandises serait modérée, estimé à 1,9 % en 2026, avant de se relever progressivement à 2,6 % en 2027.

Les perspectives des matières premières devraient demeurer globalement orientées à des niveaux élevés, soutenues par des facteurs structurels solides, notamment la transition énergétique, l'électrification croissante des économies et l'essor rapide des technologies numériques. L'intensification des investissements dans l'intelligence artificielle et les Big data devrait continuer de stimuler la demande en métaux stratégiques, en particulier celles du cuivre et du cobalt.

Dans son rapport intitulé « Commodity markets Outlook », la Banque mondiale table sur un prix moyen 12.000 USD la tonne en 2026, soit une hausse de près de 21 %, soutenue par la forte tendance mondiale conjuguée aux contraintes d'approvisionnements. En 2027, les prix devraient baisser de près de 8 % à mesure que les perturbations de la production s'atténueront et que les tensions sur le marché s'apaiseront.

Le commerce mondial devrait ralentir tandis que les matières premières resteraient à des niveaux élevés avec une demande soutenue de cuivre et de cobalt.

Le cobalt et l'or afficheraient des perspectives haussières, tandis que le pétrole évoluerait dans une fourchette élevée et volatile.

S'agissant du cobalt, ses perspectives de prix restent orientées à la hausse, avec un prix dépassant 57.000,0 USD la tonne, sous l'effet combiné d'une demande croissante liée aux batteries et aux technologies vertes, et de contraintes du côté de l'offre. Dans ce contexte, les mesures de régulation adoptées en République Démocratique du Congo, notamment la mise en place de quotas d'exportation pour la période 2026–2027, devraient contribuer à soutenir les prix sur le marché international.

Les perspectives pour l'or demeurent résolument haussières, avec des projections atteignant des sommets historiques compris entre 4 500,0 et 6 000,0 USD l'once d'ici la fin de l'année 2026. Cette trajectoire serait alimentée par la demande massive des banques centrales, dans un climat d'instabilité géopolitique persistante.

Concernant le pétrole, les perspectives indiquent une évolution des cours dans une fourchette relativement élevée et volatile, comprise globalement entre 80,0 et 95,0 USD le baril, avec des pics pouvant approcher 100 USD. Cette dynamique résulte de facteurs opposés, entre, d'une part, les tensions géopolitiques et les ajustements de production de l'OPEP+ qui soutiennent les prix, et, d'autre part, l'augmentation de l'offre mondiale ainsi qu'une demande plus modérée. Par ailleurs, les mutations structurelles, notamment le développement des véhicules électriques et la transition énergétique, devraient contenir la progression de la consommation de pétrole.

4.2. Perspectives économiques nationales

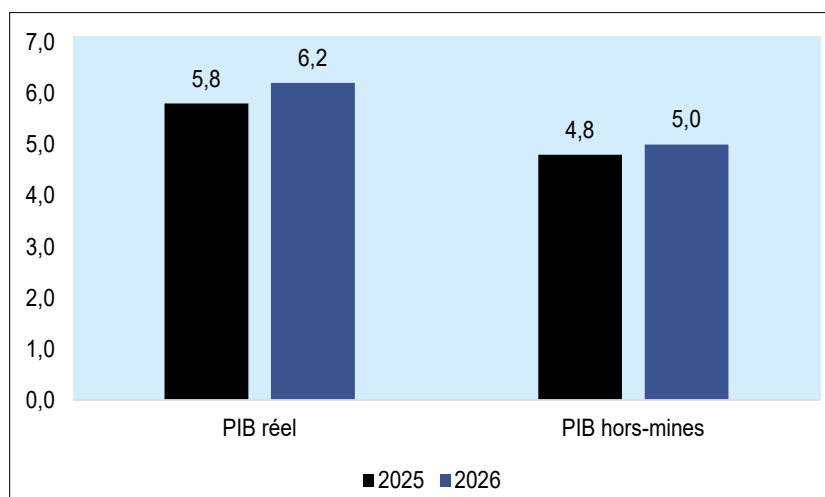
L'activité économique en RDC serait soutenue par les PAG 2024-2028 avec une croissance projetée à 6,2% en 2026, portée par le secteur extractif et le bon comportement des matières premières.

L'activité économique en République Démocratique du Congo devrait être soutenue par l'exécution du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2024-2028 dont le coût total est estimé à 277.100,0 milliards de CDF. Ce programme se concentre notamment sur la stabilisation, la sécurité dans la partie Est du pays et le développement des infrastructures.

En outre, le Gouvernement congolais devrait orienter le cadre macroéconomique, tout en s'assurant du respect des engagements pris dans le cadre des programmes en cours avec le Fonds Monétaire International soutenus par la FEC et la FRD.

Il convient d'indiquer que les projections préliminaires élaborées par le Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique tablent sur une accélération de 0,4 point de pourcentage en 2026, situant la croissance à 6,2%, niveau supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Cette évolution serait consécutive au dynamisme du secteur extractif, sur fond du bon comportement des cours de principales matières premières intéressant l'économie congolaise.

Graphique 4.2. Evolution de la croissance économique de 2025 à 2026 (en %)



Source : BCC, sur base des données de CPCM.

Le secteur primaire devrait contribuer à 2,7 points dans la progression de l'activité économique, principalement l'activité extractive avec une contribution de 2,3 points. Les contributions des secteurs tertiaire et secondaire seraient respectivement de 2,2 points et 1,0 point.

Les secteurs primaires contribueraient à 2,7 points à la croissance, dont 2,3 points contre des contributions des secteurs tertiaire et secondaire de 2,2 points et 1,0 point respectivement.

Tableau 4.2. Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel (en point de croissance)

Secteurs de productions	2025	2026
Secteur primaire	2,3	2,7
Agriculture, chasse, Sylviculture et pêche	0,3	0,4
Industrie extractive	2,0	2,3
Secteur secondaire	0,7	1,0
Industries manufacturières	0,2	0,4
Electricité, Eau et Gaz	- 0,0	0,0
Bâtiments et travaux publics	0,5	0,6
Secteur tertiaire	2,6	2,2
Transports et communications	0,7	0,7
Commerce de gros et détail	0,5	0,5
Autres services marchands	1,2	0,7
Autres services non marchands	0,2	0,3
PIB aux prix de base	5,5	5,9
Taxe sur les produits	0,2	0,3
PIB à prix constants	5,8	6,2
PIB hors mines	3,8	3,9

Source : BCC sur base des données du CPCM, février 2026.

Par ailleurs, la croissance du PIB hors mines devrait légèrement progresser de 0,2 point de pourcentage en 2026 pour s'établir à 5,0 %. Cette évolution serait portée de manière significative par les performances des branches « Transport et communication », « Bâtiments et travaux publics » ainsi que par « Autres services marchands ».

4.3. Orientation et cibles de la politique monétaire et de change en 2026

La conduite de la politique monétaire en 2026 devrait s'inscrire dans un contexte caractérisé par une amélioration relative des conditions macroéconomiques internes, mais également par la persistance de risques liés à l'environnement international.

Dans ce cadre, la BCC devrait poursuivre une politique monétaire prudente en orientant ses instruments en fonction de l'évolution du cadre macroéconomique.

4.3.1. Orientation de la politique monétaire et de change

La politique monétaire en 2025-2026 resterait prudente et souple visant à soutenir l'activité économique tout en préservant la stabilité macroéconomique.

La Banque Centrale du Congo entend conduire une politique monétaire, à la fois, prudente et proactive, dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes conjuguées aux chocs sécuritaires dans la partie Est du pays.

L'objectif poursuivi est de soutenir la relance de l'activité économique, sans compromettre la stabilité macroéconomique, tout en anticipant les éventuelles pressions sur différents marchés. A cet effet, il est prévu le maintien d'un taux réel positif tout en préservant la capacité de recalibrer la trajectoire du taux directeur en fonction de l'évolution de l'inflation anticipée, du marché des changes et des conditions de liquidité.

La politique de change devrait continuer à poursuivre ses deux objectifs, à savoir le lissage de la volatilité du taux de change et l'accumulation de réserves internationales.

4.3.1.1. Taux directeur

La désinflation enregistrée en 2025, à la suite de l'appréciation historique du franc congolais, ouvre la voie à une orientation prudente de la politique monétaire.

Il est attendu un assouplissement de la politique monétaire au cours de l'année 2026, afin de soutenir l'activité économique tout en maintenant l'ancrage des anticipations d'inflation autour de l'objectif fixé. Toutefois, la Banque Centrale devrait veiller à la positivité du taux directeur réel en vue de contenir l'inflation autour de son objectif de moyen terme de 7,0 %.

4.3.1.2. Coefficients de la réserve obligatoire

La désinflation de 2025 permettrait un assouplissement de la politique monétaire en 2026.

Les coefficients de la réserve obligatoire devraient être maintenus à des niveaux actuels. La Banque Centrale du Congo envisagerait également la poursuite du dégel progressif de la réserve obligatoire cristallisée en décembre 2021 de façon à la constituer selon la monnaie des dépôts, conformément à la réforme y relative.

Les périodes de dégel devraient coïncider avec les échéances fiscales. Cependant, cette stratégie devrait être sujette à des modifications en fonction des évolutions conjoncturelles.

4.3.1.3. Fourchettes d'appels d'offres des Bons BCC

La Banque Centrale devrait poursuivre avec la flexibilité dans la fixation des fourchettes d'appels d'offres des Bons BCC, à l'effet de contenir le niveau de la liquidité bancaire autour de sa programmation.

La BCC maintiendrait la flexibilité des Bons BCC pour gérer la liquidité.

4.3.1.4. Interventions sur le marché des changes

La politique de change de la Banque Centrale du Congo devrait poursuivre ses objectifs du lissage de la volatilité du taux de change et de conforter le niveau de réserves de change. Par ailleurs, à l'instar des autres banques centrales, la BCC entend renouer avec des opérations d'acquisition d'or monétaire aux fins de diversifier et d'accroître davantage ses avoirs de réserve.

Encadré 7. Or monétaire : enjeux, mécanismes et implications sur la politique monétaire

L'or monétaire occupe aujourd'hui une place de choix dans la gestion des réserves officielles des banques centrales. Au sens des normes statistiques du Fonds Monétaire International (FMI), il constitue un actif de réserve à part entière, aux côtés des Droits de tirage spéciaux (DTS) et de certaines créances en devises. Ce regain d'intérêt s'inscrit dans un contexte international marqué par l'incertitude géopolitique, la fragmentation financière, les tensions inflationnistes et la volatilité de principales monnaies de réserve.

Face à ces évolutions, les banques centrales cherchent à diversifier leurs portefeuilles et à réduire leur dépendance aux actifs en devises, notamment le dollar américain. Dans cette perspective, l'or apparaît comme un actif stratégique, dépourvu de risque de crédit souverain ou de défaut, liquide sur les grandes places financières et particulièrement résilient en période de crise.

Pourquoi les banques centrales achètent-elles de l'or ?

L'intérêt actuel des banques centrales pour l'or repose sur plusieurs motivations. En premier lieu, l'or permet de diversifier le portefeuille des réserves. La forte concentration de réserves en devises ou en titres publics étrangers expose les banques centrales aux risques de taux d'intérêt, de change, etc.

En deuxième lieu, l'or joue un rôle de valeur refuge. En présence d'inflation mondiale, de tensions géopolitiques ou de perte de confiance dans certaines monnaies, il tend à préserver la valeur

du portefeuille officiel sur le long terme. C'est l'une des raisons pour lesquelles les achats des banques centrales sont restés très élevés récemment. Selon le World Gold Council, ils ont atteint 1.045,0 tonnes en 2024, après plus de 1.000,0 tonnes pendant les années précédentes.

En troisième lieu, l'or contribue à la crédibilité financière et monétaire. Une banque centrale qui détient une part d'actifs tangibles dans ses réserves renforce son image de solidité, surtout dans les économies où la stabilité du taux de change, la maîtrise de l'inflation et la confiance dans la monnaie nationale restent des enjeux sensibles. La motivation géopolitique et la volonté de se prémunir contre le risque de défaut figurent désormais parmi les facteurs importants expliquant la détention d'or.

Mécanismes d'acquisition

Les banques centrales peuvent accumuler de l'or selon plusieurs canaux. Le premier canal est l'achat sur les marchés internationaux. La banque centrale acquiert des lingots standardisés auprès de contreparties reconnues, puis les conserve dans ses propres coffres ou auprès de dépositaires internationaux. Cette méthode est simple mais suppose une mobilisation de devises.

Le deuxième est le programme domestique d'achat d'or. Dans ce cas, la banque centrale achète l'or extrait localement, souvent auprès de producteurs agréés ou via un circuit formalisé. Ce mécanisme présente un intérêt particulier pour les pays producteurs d'or, car il permet de transformer une

ressource nationale en actif de réserve officiel sans dépendre exclusivement du marché international.

Le troisième mécanisme est l'accumulation indirecte via des opérations de swap, de dépôt ou de gestion active de réserve. Le FMI rappelle d'ailleurs que, dans les statistiques de réserves, l'or peut inclure les dépôts d'or et certains montages de type gold swap selon leur traitement comptable.

Enjeux macroéconomiques de l'or monétaire

L'acquisition d'or monétaire soulève plusieurs enjeux macroéconomiques. Le premier enjeu est celui de la souveraineté financière. L'or est un actif qui ne dépend pas directement d'une autre juridiction monétaire. Dans un monde où les tensions géopolitiques peuvent affecter l'accès à certains actifs extérieurs, cet avantage devient central.

Le deuxième enjeu concerne la qualité des réserves internationales. Toutes les réserves ne se valent pas en matière de sécurité, de liquidité et de résilience. L'or améliore la robustesse du portefeuille, même s'il ne génère pas un revenu d'intérêt à l'instar des obligations souveraines et des devises.

Le troisième enjeu est lié à la structure du marché des changes domestique. Dans un pays producteur d'or, un programme d'achat local peut réduire la sortie de devises si l'or est acquis en monnaie

nationale. Cela peut, dans certaines conditions, alléger les pressions sur le marché des changes et soutenir la monnaie locale.

Implications sur la politique monétaire

Impact sur la liquidité bancaire et la base monétaire

Les achats d'or par l'entremise de la monnaie nationale ont des conséquences directes sur le bilan des banques centrales :

- *Expansion de la liquidité bancaire et de la base monétaire* : les achats d'or entraînent une expansion de la liquidité bancaire, laquelle induit une hausse de la base monétaire ou une volatilité des taux d'intérêt.
- *Stérilisation* : ces opérations devraient s'accompagner d'un mécanisme de stérilisation à l'effet de préserver la stabilité du cadre macroéconomique à travers une absorption de l'excédent de la liquidité.

Impact sur la politique de change

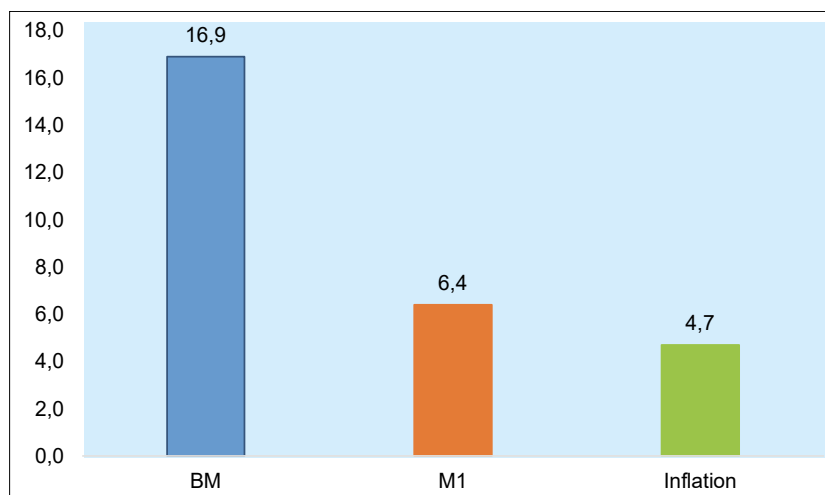
La détention de l'or monétaire peut contribuer au renforcement de la crédibilité d'une banque centrale. En effet, elle vise une augmentation des réserves internationales, améliorant la confiance dans la capacité de la banque centrale à faire face aux chocs extérieurs, à lisser les volatilités excessives du change et à ancrer les anticipations.

4.3.2. Cibles de la politique monétaire et de change

La base monétaire devrait croître de 16,9 % contre une augmentation programmée de 6,4 % pour le stock monétaire.

La Banque Centrale vise une évolution cohérente de ses principaux agrégats, avec une croissance de la base monétaire projetée à 16,9% et stock monétaire à 6,4%, compatible avec un objectif d'inflation estimé à 4,7%. Ces orientations traduisent la volonté de maintenir un cadre macroéconomique stable tout en accompagnant la dynamique de croissance de l'économie

Graphique 4.3. Cible de la politique monétaire en 2026 (%)



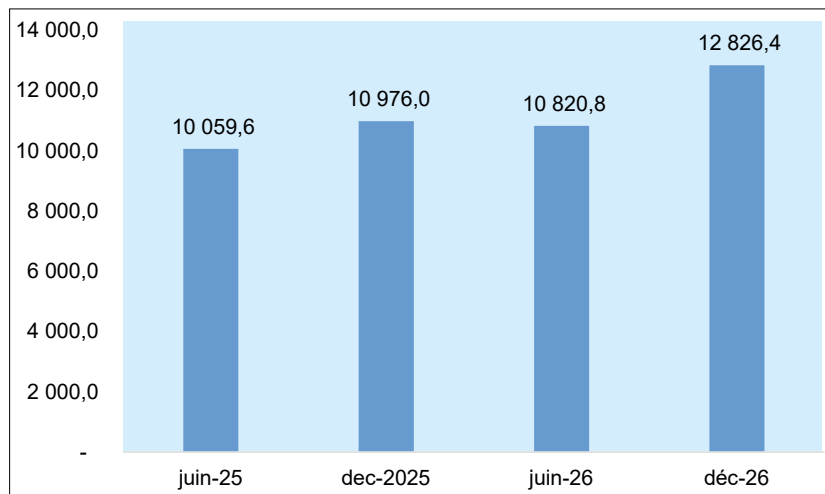
Source : Banque Centrale du Congo.

4.3.2.1. Cible de la base monétaire

La base monétaire devrait poursuivre sa croissance, passant de 10.976 milliards de CDF à 12.826 milliards. Cette évolution est en droite ligne avec l'orientation de la politique monétaire et reflète la volonté de la Banque Centrale d'accompagner les besoins de liquidité de l'économie, tout en veillant au respect de son objectif de stabilité des prix.

La base monétaire passerait de 10,946 à 12,826 milliards de CDF et les stocks monétaires de 9,794,0 à 10,421,9 milliards de CDF.

Graphique 4.4. Base monétaire programmée en 2026 (en milliards de CDF)

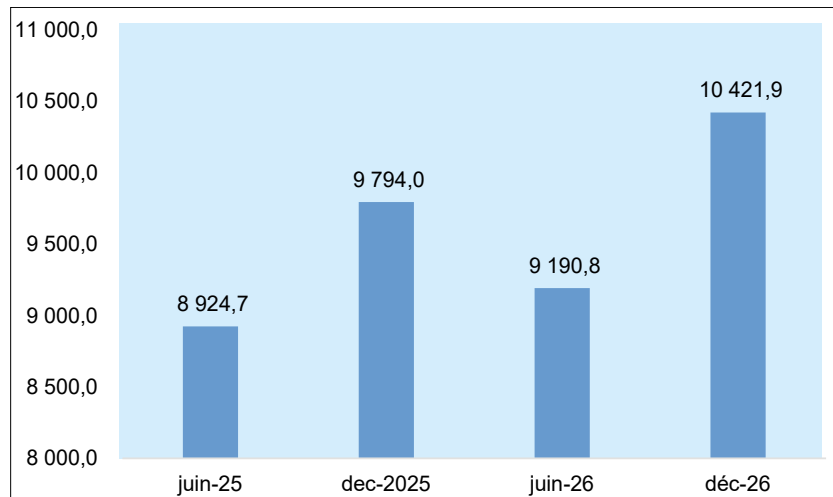


Source : Banque Centrale du Congo.

4.3.2.2. Cible de stock monétaire (M_1)

Le stock monétaire devrait s'établir à 10.421,9 milliards à fin décembre 2026, soit un accroissement annuel de 6,4 %.

Graphique 4.5. Stock monétaire programmé (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo.

4.3.2.3. Profil de l'inflation

L'inflation passerait de 2,3 % en 2025 à 4,7 % en 2026.

L'inflation devrait passer de 2,3 % en 2025 à 4,7 % en 2026, niveau inférieur à l'objectif de moyen terme, fixé à 7,0 %.

4.4. Facteurs de risque

Sur le plan externe, les perspectives demeurent entourées de fortes incertitudes liées à la volatilité des prix des matières premières

Sur le plan externe, les perspectives demeurent entourées de fortes incertitudes liées à la volatilité des prix des matières premières, notamment du pétrole et des métaux stratégiques, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes, en particulier au Moyen-Orient. Le ralentissement du commerce mondial ainsi que la fragmentation croissante des échanges internationaux, pourraient peser sur la demande extérieure adressée à la RDC. Par ailleurs, un éventuel durcissement des conditions financières internationales et l'évolution incertaine des flux d'investissement pourraient affecter les entrées de capitaux et la stabilité du taux de change.

Sur le plan interne, les risques restent dominés par les pressions budgétaires, et partant, les besoins de financement de l'État, susceptibles d'exercer des tensions sur la liquidité et le cadre monétaire. A cela s'ajoutent les chocs d'offre, notamment sur les produits alimentaires et énergétiques, ainsi que les contraintes sécuritaires et structurelles. Enfin, les enjeux liés à la gestion des anticipations et à la crédibilité de la politique économique, dans un contexte de désinformation et d'incertitude accrue, constituent un risque transversal pour la stabilité des prix des biens et services et du taux de change.

Annexe 1 : Suivi des réunions du Comité de Politique Monétaire en 2025

Date	Ordre du jour	Quelques éléments de la conjoncture	Décisions	Objectifs poursuivis
30-janv-25	1. Présentation de la conjoncture ; 2. Débats ; 3. Décisions.	Pour l'année 2025, les perspectives économiques restent favorables aux niveaux national et international. Il est attendu une croissance robuste de 5,4 % et un ralentissement de l'inflation.	Le taux directeur reste à 25,0 % et les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale à 12,0 % et 0,0 % et ceux portant sur les dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères à 13 % et 12 %, respectivement.	Maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire en vue de d'ancrer la stabilité macroéconomique.
15-avr-25	1. Présentation de la conjoncture ; 2. Débats ; 3. Décisions.	Les indicateurs macroéconomiques sont restés globalement stables. Les pressions inflationnistes ont continué de baisser, le franc congolais est resté relativement stable et l'activité économique est demeurée soutenue. Le taux d'inflation en glissement annuel à fin mars est ressorti à 10,1 %, contre 21,5 % à la même période de 2024. La dépréciation de la monnaie nationale est restée contenue à 0,6 %, contre 4,1 % à fin mars 2024.	Le maintien du taux directeur à 25,0 % et des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale à 12,0 % et 0,0 % et ceux portant sur les dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères à 13 % et 12 %, respectivement.	Maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire au regard des risques internes.
18-juil-25	1. Présentation de la conjoncture ; 2. Débats ; 3. Décisions.	Le renforcement de la stabilité du cadre macroéconomique, tenant d'une politique monétaire prudente, des mesures gouvernementales de réduction du coût de la vie et de la stabilité du taux de change. Taux d'inflation en glissement annuel chiffré à 8,4 % à fin juin 2025, contre 20,7 % à fin juin 2024.	Le maintien du taux directeur à 25,0 % et des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale à 12,0 % et 0,0 % et ceux portant sur les dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères à 13 % et 12 %, respectivement.	Maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire.
07-oct-25	1. Présentation de la conjoncture ; 2. Débats ; 3. Décisions.	La situation économique intérieure est demeurée stable au troisième trimestre 2025. Cette stabilité est traduite par une inflation proche de l'objectif de moyen terme, soit 7,8 %, et une appréciation marquée de la monnaie nationale (11,6 % à l'interbancaire et 7,8 % au parallèle).	La baisse du taux directeur de 25,0 % à 17,5 %. Les coefficients de la réserve obligatoire sont restés inchangés, à savoir 12,0 % et 0,0 % sur les dépôts à vue et à terme en monnaies nationales et ceux portant sur les dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères à 13 % et 12 %, respectivement.	Assouplissement de la politique monétaire en vue de soutenir l'activité économique.
17-déc-25	1. Présentation de la conjoncture ; 2. Débats ; 3. Décisions.	La poursuite de la stabilité sur le marché des biens et services et sur celui des changes. L'inflation en glissement s'est établie à 2,07 %, bien en deçà de l'objectif de moyen terme. La monnaie nationale s'est fortement appréciée.	La baisse des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en monnaies étrangères qui passent respectivement de 13,0 % à 11,5 % pour les dépôts à vue et de 12,0 % à 10,5 % pour les dépôts à terme. La réduction du coefficient sur les dépôts à vue en monnaie nationale de 12,0 % à 10,5 %. Le maintien inchangés à 0,0 % du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à terme en monnaie nationale et 17,5 % du taux directeur.	Assouplissement de la politique monétaire en vue de soutenir l'activité économique.

ANNEXE 2: STATISTIQUES

Tableau 1. Situation des Institutions des Dépôts en 2025

millions d'unités de monnaie nationale (MN)	Dec-24	Mar-25	Jun-25	Sep-25	Dec-25
SITUATION DES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS - SID - 3SG					
	au 31	au 31	au 27	au 30	au 31
		Prov	Prov	Accélérée	Accélérée
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS	29 215 598	27 730 274	30 497 717	28 198 905	23 200 120
CRÉANCES SUR LES NON-RÉSIDENTS	41 262 040	37 706 703	40 746 486	38 382 762	34 750 616
ENGAGEMENTS ENVERS LES NON-RÉSIDENTS	-12 046 442	-9 976 429	-10 248 769	-10 183 857	-11 550 496
ACTIFS INTÉRIEURS NETS	17 237 642	17 036 125	15 974 613	16 080 763	18 938 255
CRÉANCES INTÉRIEURES	28 279 100	31 139 956	32 084 342	30 526 678	28 630 181
AUTRES POSTES (NET)	-11 041 457	-14 103 830	-16 109 729	-14 445 915	-9 691 927
PASSIFS MONÉTAIRES AU SENS LARGE	46 453 241	44 766 399	46 472 330	44 279 668	42 138 375
NUMÉRAIRE HORS INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	5 192 952	5 182 621	5 447 320	5 446 726	5 894 785
DÉPÔTS TRANSFÉRABLES	26 144 351	23 605 617	25 169 143	23 243 107	22 630 252
AUTRES DÉPÔTS	15 115 938	15 978 161	15 855 868	15 589 835	13 613 338
TITRES AUTRES QU' ACTIONS	0	0	0	0	0
	8 193 313	8 494 866	8 924 722	8 955 909	9 792 237
SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO - SBC - 1 SG					
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS	10 340 493	10 468 629	11 565 019	11 249 105	10 223 522
ACTIFS INTÉRIEURS NETS	262 118	191 724	-964 520	-218 828	944 471
CRÉANCES INTÉRIEURES	4 119 923	3 971 836	4 133 264	2 901 146	3 571 127
CRÉANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	2 745 989	3 001 863	3 057 337	1 663 509	2 347 685
CRÉANCES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	4 027 568	4 027 568	4 027 568	4 027 568	4 027 568
ENGAGEMENTS ENVERS L'ADMINISTRATION CENTRALE	-1 281 579	-1 025 705	-970 231	-2 364 059	-1 679 883
CRÉANCES SUR LES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	1 202 885	779 813	874 071	997 711	1 001 079
AUTRES POSTES NETS	-3 857 804	-3 780 112	-5 097 784	-3 119 974	-2 626 656
ACTIFS ET ENGAGEMENTS NON CLASSIFIES	122 419	1 102 898	211 011	381 827	-237 364
AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS					
Dont Bon BCC	301 700	1 179 500	1 580 550	698 500	1 404 000
ACTIONS ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION	-3 545 602	-3 102 047	-3 124 465	-2 674 439	-751 147
DÉRIVÉS FINANCIERS	0	0	0	0	0
CRÉDITS	0	0	0	0	0
DÉPÔTS ET TITRES AUTRES QU' ACTIONS EXCLUS DE LA BASE MONÉTAIRE					
BASE MONÉTAIRE	10 602 612	10 660 353	10 600 500	11 030 276	11 167 993
CIRCULATION FIDUCIAIRE	5 544 258	5 649 736	5 943 303	5 962 055	6 409 561
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	5 015 556	4 974 712	4 602 752	5 003 262	4 710 029
Dont					
Avoirs des banques commerciales en comptes courants à la Banque centrale du Congo	3 470 337	3 234 003	3 078 200	3 516 819	3 387 709
Niveau notifié de la réserve obligatoire	2 291 534	2 311 989	2 545 760	2 632 000	1 978 633
Avoirs excédentaires des banques commerciales	1 178 803	922 013	532 439	884 819	1 409 076
** Niveau notifié de la réserve obligatoire en monnaies étrangères	1 531 585	1 713 379	1 506 191	1 464 090	1 294 722
R.O en ME (En millions USD)	538	599	524	562	594
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES SECTEURS	42 798	35 904	54 445	64 960	48 403
SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS - SAID - 2 SG					
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS	18 875 105	17 261 645	18 932 698	16 949 801	12 976 598
CRÉANCES SUR LES NON-RÉSIDENTS	22 091 625	17 539 095	19 202 189	17 436 020	16 460 047
ENGAGEMENTS ENVERS LES NON-RÉSIDENTS	-3 216 520	-277 450	-269 491	-486 219	-3 483 449
	S				
ACTIFS INTÉRIEURS NETS	23 075 282	22 695 311	22 398 413	22 129 684	23 298 778
CRÉANCES INTÉRIEURES	30 912 668	34 349 721	34 941 431	34 671 926	32 195 145
CRÉANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	5 550 607	6 401 788	6 116 282	6 048 683	6 135 012
CRÉANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	-899 164	-350 202	-1 523 694	-1 197 222	-1 199 575
CRÉANCES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	1 224 003	1 420 349	1 035 748	1 037 566	1 005 576
ENGAGEMENTS ENVERS L'ADMINISTRATION CENTRALE	-2 123 167	-1 770 550	-2 559 443	-2 234 788	-2 205 151
CRÉANCES SUR LES AUTRES SECTEURS	26 261 226	28 298 134	30 348 843	29 820 465	27 259 708
AUTRES POSTES (NET)	-7 837 386	-11 654 410	-12 543 018	-12 542 241	-8 896 367
ENGAGEMENTS ENVERS LA BANQUE CENTRALE	668 695	325 036	254 698	249 664	146 013
DÉPÔTS TRANSFÉRABLES INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE					
AUTRES DÉPÔTS INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE					
TITRES AUTRES QU' ACTIONS INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE					
DÉPÔTS EXCLUS DE LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE	74 945	90 816	112 759	70 564	67 273
TITRES AUTRES QU' ACTIONS EXCLUS DE LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE					

Tableau 2. Programmation monétaire 2025

	déc-24	mars-25	juin-25	sept-25	déc-25
	Real.	Progr	Progr	Progr	Progr
SITUATION DES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS_SID_3SG_Progr					
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS - 3SG_Progr	29 215 598	31 855 474	35 720 055	38 326 440	29 016 588
ACTIFS INTERIEURS NETS - 3SG_Progr	17 237 642	15 422 414	15 308 190	13 740 346	17 883 228
CRÉANCES INTÉRIEURES - 3SG_Progr	28 279 100	28 562 774	29 644 845	31 486 177	31 799 519
CRÉANCES SUR LES AUTRES SECTEURS - 3SG_Progr	26 432 275	27 554 646	29 218 515	30 027 398	29 135 668
CRÉANCES SUR LES AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	0	0	0	0	0
CRÉANCES SUR LES ADMINISTRATIONS D'ÉTATS FÉDÉRÉS ET LOCALES	276 358	287 595	305 051	314 720	276 358
CRÉANCES SUR LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PUBLIQUES	1 893 679	1 970 679	2 090 294	2 156 548	2 178 363
CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ	24 262 238	25 296 372	26 823 169	27 556 130	26 680 947
AUTRES POSTES (NET) - 3SG_Progr	-11 041 457	-13 140 360	-14 336 655	-17 745 831	-13 916 295
PASSIFS MONÉTAIRES AU SENS LARGE - 3SG_Progr	46 453 241	47 277 887	51 028 246	52 066 786	46 899 812
NUMÉRAIRE HORS INSTITUTIONS DE DÉPÔTS	5 192 952	5 329 055	6 710 725	7 528 630	5 845 535
DÉPÔTS TRANSFÉRABLES	26 144 351	26 576 634	28 862 592	27 231 893	24 448 657
AUTRES DÉPÔTS	15 115 938	15 372 198	15 454 928	17 306 262	16 605 619
TITRES AUTRES QU' ACTIONS	0	0	0	0	0
M1	8 193 313	8 971 446	9 799 657	10 530 915	10 898 713
#VALEUR!	0	0	0	0	0
SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO_SBC_1SG_Progr					
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS - 1SG_Progr	10 340 493	11 578 250	14 805 840	16 392 426	10 002 002
ACTIFS INTERIEURS NETS - 1SG_Progr	262 118	-482 494	-1 817 473	-1 600 891	973 980
CREANCES INTERIEURES - 1SG_Progr	4 119 923	3 678 730	3 979 541	4 571 640	2 719 628
CRÉANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE - 1SG_Progr	2 745 989	1 803 553	2 302 474	2 803 674	1 778 345
CRÉANCES SUR LES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS - 1SG_Progr	1 202 885	1 649 596	1 446 416	1 647 221	760 644
CRÉANCES SUR LES AUTRES SECTEURS - 1SG_Progr	171 049	225 580	230 651	120 745	187 980
AUTRES POSTES NETS - 1SG_Progr	-3 857 804	-4 161 224	-8 725 811	-10 848 863	-1 745 648
Dont Encours des Bons BCC	301 700	580 000	920 000	750 000	700 000
BASE MONÉTAIRE - 1SG_Progr	10 602 612	11 095 756	10 059 570	10 115 203	10 975 982
CIRCULATION FIDUCIAIRE - 1SG_Progr	5 544 258	5 776 905	5 111 236	5 167 471	6 262 560
Circulation fiduciaire hors système bancaire	5 192 952	5 354 369	4 690 667	4 743 105	5 845 535
Circulation fiduciaire en banque (numéraire auprès des banques commerciales)	351 306	422 536	420 570	424 367	417 024
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS - 1SG_Progr	5 015 556	5 273 822	4 868 841	4 868 944	4 487 876
Avoirs des banques commerciales en comptes courants à la Banque centrale du Congo	3 470 337	3 962 237	3 592 643	3 263 317	3 105 228
Niveau notifié de la réserve obligatoire	2 291 534	3 104 524	2 828 589	2 652 447	2 350 445
Avoirs excédentaires des banques commerciales	1 178 803	857 714	764 055	610 870	754 783
** Niveau notifié de la réserve obligatoire en monnaies étrangères	1 531 585	1 291 934	1 264 094	1 587 224	1 370 449
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES SECTEURS - 1SG_Progr	42 798	45 029	79 493	78 789	225 547
SITUATION DES AUTRES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS_SAID_2SG_Progr					
ACTIFS EXTÉRIEURS NETS - 2SG_Progr	18 875 105	20 277 223	20 914 215	21 934 013	19 014 586
ACTIFS INTERIEURS NETS - 2SG_Progr	23 075 282	30 537 558	31 575 737	32 363 515	21 608 859
CREANCES INTERIEURES - 2SG_Progr	30 912 668	31 806 128	32 414 946	33 889 473	35 298 892
CRÉANCES SUR LA BANQUE CENTRALE - 2SG_Progr	5 550 607	5 272 487	5 303 226	5 327 715	5 458 357
NUMÉRAIRE - 2SG_Progr	351 306	422 536	420 570	424 367	417 024
DÉPÔTS ET TITRES AUTRES QU' ACTIONS DE RÉSERVES	4 828 566	4 306 917	4 359 143	4 399 626	4 393 479
AUTRES CRÉANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	370 735	543 034	523 513	503 722	513 689
CRÉANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE - 2SG_Progr	-899 164	-795 425	-1 876 144	-1 344 894	885 506
CRÉANCES SUR LES AUTRES SECTEURS - 2SG_Progr	26 261 226	27 329 066	28 987 864	29 906 652	28 955 029
CRÉANCES SUR LES AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	-	-	-	-	-
CRÉANCES SUR LES ADMINISTRATIONS D'ÉTATS FÉDÉRÉS ET LOCALES	276 358	287 595	305 051	314 720	276 358
CRÉANCES SUR LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PUBLIQUES	1 893 678	1 970 679	2 090 294	2 156 547	2 178 363
CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ	24 091 190	25 070 791	26 592 518	27 435 385	26 500 309
AUTRES POSTES (NET) - 2SG_Progr	-7 837 386	-1 268 570	-839 209	-1 525 957	1 805 091
ENGAGEMENTS ENVERS LA BANQUE CENTRALE - 2SG_Progr	668 695	809 995	836 697	865 510	894 538
DÉPÔTS TRANSFÉRABLES INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE - 2SG_Progr	26 098 680	31 613 504	32 655 681	33 780 232	34 913 160
AUTRES DÉPÔTS INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE - 2SG_Progr	15 108 067	18 300 502	18 903 800	19 554 783	20 210 615
TITRES AUTRES QU' ACTIONS INCLUS DANS LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE - 2SG_Progr	-	-	-	-	-
DÉPÔTS EXCLUS DE LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE - 2SG_Progr	74 945	90 781	93 774	97 003	100 256
TITRES AUTRES QU' ACTIONS EXCLUS DE LA MASSE MONÉTAIRE AU SENS LARGE - 2SG_Progr	-	-	-	-	-

Tableau 3. Différents taux d'intérêts (en %)

DATES	TAUX D'INTERET DEBITEUR BANQUES COMMERCIALES		TAUX D'INTERET CREDITEUR BANQUES COMMERCIALES		TAUX DEBITEUR BCC		
	Taux crédits - MN	Taux crédits - ME	Taux dépôts - MN	Taux dépôts - ME	Taux directeur	facilités permanentes	prêt marginal / over night
déc-24	24,92	13,59	4,18	3,89	25,00	30,00	
janv-25	24,93	13,71	4,18	3,84	25,00	30,00	
févr-25	24,90	13,68	4,18	3,84	25,00	30,00	
mars-25	24,26	15,04	6,85	4,43	25,00	30,00	
avr-25	24,27	13,75	8,24	3,79	25,00	30,00	
mai-25	24,28	13,72	8,33	3,92	25,00	30,00	
juin-25	24,68	13,67	4,44	3,92	25,00	30,00	29,00
juil-25	23,40	13,56	16,88	7,77	25,00		29,00
août-25	24,29	13,81	8,33	3,92	25,00		29,00
sept-25	24,18	13,71	8,33	3,92	25,00		29,00
oct-25	23,19	13,67	8,33	3,92	17,50		21,50
nov-25	24,04	13,64	8,33	3,92	17,50		21,50
déc-25	22,86	13,58	8,33	3,92	17,50		21,50

Tableau 4. Evolution mensuelle des facilités permanentes (en millions de CDF)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Cumul annuel
2025	128 000,00	50 000,00	205 000,00	-	42 000,00	60 000,00							485 000,00
2024	2 867 000,00	208 000,00	237 000,00	248 000,00	1 355 000,00	305 000,00	120 000,00	201 000,00	39 000,00	105 000,00	259 000,00	81 000,00	6 025 000,00
2023					630 000,00		1 926 700,00	4 962 000,00	1 351 000,00	2 774 000,00	5 104 000,00	4 822 000,00	21 569 700,00
2022	75 000,00	300 000,00			192 500,00					120 000,00			687 500,00
2021								150 000,00	200 000,00	-			350 000,00
2020													-
2019													-
2018					-								-
2017	220 300,00	129 905,00	38 100,00			-		341 700,00	-	-			730 005,00
2016	716 400,00	835 800,00	279 560,00			6 000,00						15 000,00	1 852 760,00
2015	383 040,00	141 640,00	415 000,00	479 000,00	835 450,00	773 500,00	1 226 857,71	1 201 533,46	1 243 113,46	1 281 186,22	988 772,89	835 800,00	9 804 893,75
2013	21,98	-	8 695,61	5 200,00	7 000,00	-	-	-	-	-	3 500,00	30 000,00	54 417,59
2012	4 700,00	17 624,20	5 434,77	100,00	11,97	11 946,23	11 907,82	7 500,00	501,00	2 700,00	30,00	30,00	62 485,99

Tableau 5. Evolution mensuelle du marché interbancaire (en millions de CDF)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Cumul annuel
2025	77 000,00	-	60 000,00	55 000,00	10 000,00	85 000,00	55 000,00	20 000,00	75 000,00	20 000,00	5 000,00	10 000,00	472 000,00
2024	70 000,00	30 000,00	59 000,00	15 000,00	17 000,00	50 000,00	110 000,00	3 000,00	10 000,00	65 000,00	-	30 000,00	459 000,00
2023	30 000,00	20 000,00	75 000,00	25 000,00	25 000,00		40 000,00	10 000,00	50 000,00	53 000,00	25 000,00	20 000,00	373 000,00
2022	191 000,00	76 000,00	295 000,00	217 000,00	114 000,00	144 400,00	163 000,00	67 000,00	23 000,00	40 000,00	65 000,00	50 000,00	1 445 400,00
2021	51 500,00	35 000,00	53 000,00	113 000,00	13 000,00	34 000,00	50 000,00	83 000,00	133 000,00	52 000,00	190 000,00	130 000,00	937 500,00
2020	269 500,00	176 000,00	182 000,00	95 000,00	135 000,00	80 000,00	136 000,00	152 000,00	126 000,00	58 000,00	99 000,00	47 500,00	1 556 000,00
2019	68 000,00	298 500,00	289 500,00	280 000,00	137 500,00	46 000,00	188 000,00	191 500,00	132 500,00	29 000,00	39 000,00	82 000,00	1 791 500,00
2018	50 000,00	95 500,00	183 500,00	155 000,00	171 000,00	79 500,00	54 000,00	140 000,00	252 500,00	100 500,00	93 000,00	90 000,00	1 464 500,00
2017	494 500,00	799 000,00	1 066 500,00	776 000,00	828 158,72	773 800,00	642 000,00	588 500,00	146 000,00	175 000,00	180 500,00	105 000,00	6 574 958,72
2016	105 200,00	186 000,00	204 900,00	54 000,00	73 500,00	21 000,00	3 995,00	18 799 000	61 500 000	116 000 000	233 500 000	260 000 000	1 338 394,00
2015	324 500,00	460 150,00	313 500,00	331 700,00	246 100,00	508 000,00	167 900,00	198 000,00	149 328,50	264 000,00	191 000,00	247 500,00	3 401 678,50
2014	46 400,00	59 900,00	101 500,00	238 850,00	275 500,00	120 000,00	519 300,00	543 600,00	937 050,00	789 500,00	433 700,00	657 500,00	4 722 800,00
2013	152 204,00	309 923,00	416 587,00	450 402,00	119 000,00	45 025,00	36 425,00	18 000,00	10 000,00	17 680,00	9 000,00	64 300,00	1 648 546,00
2012	44 325,00	42 715,50	58 416,00	18 340,00	11 600,00	11 600,00	30 453,00	53 110,00	61 690,64	64 760,00	24 982,00	116 915,00	538 907,14

Tableau 6. Evolution mensuelle du guichet de prêt à court terme (en millions de CDF)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Cumul annuel
2025	-	-	-										-
2024	220 000,00	130 000,00		135 000,00	58 207,26	25 000,00		24 000,00		50 000,00	-	97 000,00	739 207,26
2023	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	1 125 000,00	670 000,00	490 000,00	223 000,00	166 000,00			3 474 000,00
2022	650 000,00	200 000,00	465 000,00	364 000,00	1 006 500,00	465 000,00	450 000,00	240 000,00	100 000,00	75 000,00	-	-	4 015 500,00
2021	899 313,50	1 039 519,00	1 287 148,00	668 916,00	1 570 940,00	1 000 000,00	853 500,00	506 000,00	1 182 750,00	945 000,00	789 000,00	607 000,00	11 349 086,50
2020	20 000,00					30 000,00	278 534,63	64 348,00	-	151 496,00	755 836,51	772 158,00	2 072 373,14
2019					25 000,00								25 000,00
2018	61 000,00	20 000,00	27 500,00		42 000,00			23 000,00					173 500,00
2017			20 000,00	88 000,00	157 000,00	145 000,00	184 523,20	330 520,30	308 323,25	301 608,26	65 151,72	35 000,00	1 635 126,72
2016	52 930,09	35 312,99	35 312,99	195 000,00	230 000,00	2 500,00	-	-					551 056,07
2015	324 500,00	460 150,00	313 500,00	331 700,00	246 100,00	508 000,00	167 900,00	198 000,00	149 328,50	264 000,00	191 000,00	247 500,00	3 401 678,50
2014													-

Tableau 7. Evolution mensuelle du guichet de prêt marginal (en millions de CDF)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Cumul annuel
2025						40 000,00	25 000,00	60 000,00	100 000,00	50 000,00	200 000,00		475 000,00

Tableau 8. Evolution du taux moyen du marché interbancaire (en pourcentage)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	moyenn annuel
2025	27,400	-	26,750	27,500	27,500	26,625	26,200	27,500	26,200	19,500	17,500		22,970
2024	23,500	26,500	26,500	26,500	27,250	27,500	26,750	26,000	27,500	26,500	-	27,000	24,292
2023	8,000	8,250	8,233	8,500	8,000	-	10,670	11,000	25,500	25,330	25,500	24,000	13,582
2022	7,170	7,000	6,300	6,700	6,808	6,726	7,000	6,250	6,500	7,000	6,667	7,438	6,796
2021	22,000	22,429	21,286	16,444	14,500	10,500	8,333	7,875	8,278	7,688	7,714	6,900	12,829
2020	5,224	4,400	5,981	5,190	4,811	5,000	6,455	12,914	23,083	22,000	22,000	21,375	11,536
2019	5,538	6,184	6,340	7,053	7,278	7,000	5,889	5,000	5,000	5,000	4,975	4,200	5,788
2018	18,380	14,250	14,230	13,790	11,860	11,190	7,080	7,090	7,560	5,970	5,190	5,930	10,210
2017	7,985	12,667	12,835	12,664	13,044	13,322	16,538	18,115	18,926	18,632	18,694	18,632	15,171
2016	1,700	1,735	1,753	1,748	1,705	1,500	0,250	1,444	1,686	5,719	5,828	6,033	2,592
2015	1,726	1,700	1,713	1,700	1,696	1,638	1,701	1,685	1,643	1,685	1,67	1,700	1,688
2014	1,750	1,691	1,731	1,578	1,586	1,448	1,440	1,704	1,682	1,498	1,559	1,615	1,607
2013	1,488	1,569	1,988	2,523	2,189	2,433	2,192	1,750	1,575	1,641	1,600	1,575	1,877
2012	9,926	10,061	10,525	7,273	1,312	4,799	4,972	4,794	3,735	2,734	1,230	1,243	5,217

Tableau 9. Evolution de l'écart de taux mensuel du marché interbancaire (en %)

Taux minimum 2025	26,00		26,00	27,50	27,50	24,00	25,00	27,50	23,00	19,50	17,50	17,50
Taux maximum 2025	30,00		27,35	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	29,00	19,50	17,50	17,50
Ecart 2025	4,00	-	1,35	-	-	3,50	2,50	-	6,00	-	-	-
Taux minimum 2024	21,00	26,00	26,00	26,50	27,00	27,50	26,00	26,00	27,50	25,00	-	26,50
Taux maximum 2024	26,00	27,00	27,50	26,50	27,50	27,50	27,50	26,00	27,50	27,50	-	27,50
Ecart 2024	5,00	1,00	1,50	-	0,50	-	1,50	-	-	2,50	-	1,00
Taux minimum 2023	8,00	8,25	8,20	8,50	8,00	-	10,00	11,00	25,00	25,00	25,00	24,00
Taux maximum 2023	8,00	8,25	8,25	8,50	8,00	-	11,00	11,00	26,00	26,00	26,00	24,00
Ecart 2023	-	-	0,05	-	-	-	1,00	-	1,00	1,00	1,00	-
Taux minimum 2022	7,00	7,00	5,00	6,50	6,50	6,50	6,00	6,00	6,50		6,50	7,25
Taux maximum 2022	7,50	7,00	7,00	7,00	7,54	7,54	7,54	6,00	6,50		7,00	8,00
Ecart 2022	0,50	-	2,00	0,50	1,04	1,04	1,54	-	-	-	0,50	
Taux minimum 2021	20,00	21,00	20,00	13,00	14,00	10,50	7,00	7,50	7,50	6,75	7,00	5,00
Taux maximum 2021	23,00	23,00	23,00	20,00	15,00	10,50	10,50	8,00	10,00	8,00	8,00	8,50
Ecart 2021	3,00	2,00	3,00	7,00	1,00	-	3,50	0,50	2,50	1,25	1,00	3,50
Taux minimum 2020	3,50	4,00	4,15	4,20	4,50	5,00	5,00	7,50	20,00	20,00	17,00	21,00
Taux maximum 2020	8,00	8,00	8,00	8,00	5,00	5,00	8,00	19,00	25,00	23,00	23,00	22,00

Tableau 10. Evolution du taux moyen pondéré du marché interbancaire (en %)

Période	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	no- vembre	dé- cembre	moyenn annuel
2025	28,149	-	27,250	27,500	27,500	25,853							22,709
2024	22,429	26,500	26,763	26,500	27,147	27,500	24,727	26,000	27,500	26,692	-	27,167	24,077
2023	8,000	8,250	8,230	8,500	8,000	-	10,750	11,000	25,400	25,340	25,800	24,000	13,606
2022	7,039	6,355	5,068	6,611	6,732	5,760	4,976	6,127	6,500	7,000	6,615	7,550	6,361
2021	20,874	22,143	20,962	16,119	14,385	10,500	8,350	7,819	7,955	7,760	7,526	7,192	12,632
2020	4,351	4,136	5,217	4,768	4,774	5,000	5,971	12,355	23,171	22,172	22,636	21,737	11,357
2019	5,636	6,580	6,730	7,400	7,140	6,410	5,900	5,000	5,000	5,000	4,420	3,800	5,751
2018	18,400	15,141	14,357	13,806	11,956	11,528	7,148	7,286	7,596	6,047	5,361	6,444	10,423
2017	7,985	12,667	12,835	12,664	13,044	13,322	16,538	18,115	18,926	18,632	18,694	18,632	15,171
2016	1,700	1,735	1,753	1,748	1,705	1,500	0,250	1,444	1,686	5,719	5,828	6,033	2,592
2015	1,726	1,700	1,713	1,700	1,696	1,638	1,701	1,685	1,643	1,685	1,67	1,700	1,688
2014	1,750	1,691	1,731	1,578	1,586	1,448	1,440	1,704	1,682	1,498	1,559	1,615	1,607
2013	1,488	1,569	1,988	2,523	2,189	2,433	2,192	1,750	1,575	1,641	1,600	1,575	1,877
2012													

Tableau 11. Tableau-synthèse des résultats par opération d'adjudication du Bon BCC (en milliards de CDF, sauf indications contraires)

	31-déc.-24	29-janv.-25	26-févr.-25	26-mars-25	30-avr.-25	28-mai-25	25-juin-25	23-juil.-25	30-juil.-25	27-août-25	24-sept.-25	29-oct.-25	31-déc.-25
Maturité	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7,28&84 jrs
1. Fourchette d'appel d'offres	200	600	900	750	1100	1100	1400	1250	800	1000	749,23	820	750
BBCC à 7 jours	150	500	650	500	750	700	900	800	500	600	313,28	650	350
BBCC à 28 jours	50	100	250	250	350	400	500	450	300	400	435,95	170	250
BBCC à 84 jours													150
spécial 84 jours													
2. Soumissions reçues	200,00	522,85	513,10	665,00	571,00	985,00	1 206,20	632,00	904,00	995,95	394,00	244,00	599,00
Soumissions BBCC à 7 jours	150,00	441,00	398,10	500,00	340,00	700,00	896,20	397,00	659,00	600,00	165,00	184,00	287,00
Soumissions BBCC à 28 jours	50,00	81,85	115,00	165,00	231,00	285,00	310,00	235,00	245,00	395,95	229,00	60,00	160,00
Soumissions BBCC à 84 jours													152,00
3. Soumissions retenues	200,00	522,85	513,10	665,00	571,00	985,00	1 206,20	632,00	745,00	995,95	394,00	244,00	597,00
Soumissions retenues BBCC à 7 jours	150,00	441,00	398,10	500,00	340,00	700,00	896,20	397,00	500,00	600,00	165,00	184,00	287,00
Soumissions retenues BBCC à 28 jours	50,00	81,85	115,00	165,00	231,00	285,00	310,00	235,00	245,00	395,95	229,00	60,00	160,00
Soumissions retenues BBCC à 84 jours													150,00
4. Remboursement BBCC	60,85	426,00	573,85	510,00	662,75	827,00	858,50	980,00	601,20	637,00	649,23	590,00	371,25
Remboursement BBCC à 7 jours	40,00	376,00	492,00	395,00	366,00	596,00	573,50	670,00	397,00	392,00	253,28	530,00	200,00
Remboursement BBCC à 28 jours	20,85	50,00	81,85	115,00	296,75	231,00	285,00	310,00	204,20	245,00	395,95	60,00	171,25
Remboursement BBCC à 84 jours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
5. Encours BBCC (Echelle de gauche, en mias de CDF)	301,70	688,85	803,60	1 179,50	812,50	1 378,40	1 580,55	971,20	1 115,00	1 396,45	698,50	892,50	1 404,00
Encours BBCC à 7 jours	150,00	441,00	398,10	500,00	340,00	700,00	896,20	397,00	500,00	600,00	165,00	184,00	287,00
Encours BBCC à 28 jours	151,70	247,85	405,50	679,50	472,50	678,40	684,35	574,20	615,00	796,45	533,50	708,50	504,00
Encours BBCC à 84 jours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	613,00
6. Ecart réalisations-prévisions (en %)	100,00	74,28	14,02	77,33	3,82	79,09	72,31	1,12	126,00	99,19	- 18,47	- 40,49	99,67
7. Variation hebdomadaire de l'encours (-) injection; (+) ponction	139,16	96,85	- 60,75	155,00	- 91,75	158,00	347,70	- 348,00	143,80	358,95	- 255,23	- 346,00	225,75
8. Variation de l'encours depuis le début de l'année (-) injection; (+) ponction	111,70	255,69	197,44	613,54	17,46	- 52,44	161,01	- 63,08	206,88	309,33	524,82	- 1 059,82	1 139,32
8,bis variation annuelle de l'encours	198,70	387,15	501,90	877,80	510,80	1 076,70	1 278,85	669,50	813,30	1 094,75	396,80	590,80	1 102,30
8.c. Ecart (2-3)	-	-	-	-	-	-	-	-	159,00	-	-	-	2,00
9. Avoirs des banques (la veille de l'adjudic.)													
Avoirs en comptes courants des banques	3 666,42	3 456,82	2 968,38	2 908,27	3 728,19	3 360,58	3 071,46	2 927,56	2 806,86	3 389,49	3 712,78	3 230,02	3 683,12
10. Taux d'intérêt marginal													
BBCC à 7 jours (en %)	23,00	25,00	25,00	24,50	25,00	24,00	25,00	25,00	23,50	24,00	24,00	15,00	15,00
BBCC à 28 jours (en %)	22,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	16,00	17,00
BBCC à 84 jours (en %)													17,50
Taux d'intérêt moyen pondéré													

Tableau 11. Tableau-synthèse des résultats par opération d'adjudication du Bon BCC (en milliards de CDF, sauf indications contraire) - Suite

	31-déc.-24	29-janv.-25	26-févr.-25	26-mars-25	30-avr.-25	28-mai-25	25-juin-25	23-juil.-25	30-juil.-25	27-août-25	24-sept.-25	29-oct.-25	31-déc.-25
Maturité	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7&28 jrs	7,28&84 jrs
BBCC à 7 jours (%)	21,27	23,61	24,60	23,94	23,82	23,80	23,65	24,00	23,03	23,01	22,73	14,70	12,29
BBCC à 28 jours (%)	21,70	24,98	24,87	25,00	23,70	24,53	24,68	24,87	24,77	24,48	24,73	15,63	16,18
BBCC à 84 jours (%)													17,10
12. Taux directeur (en%)	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	17,50	17,50
13. Coût du BBCC hebdo (millions de CDF à partir de janvier 2013)	1 464,17	3 614,62	4 128,33	5 535,64	5 833,33	8 675,52	10 071,60	6 398,35	6 959,48	10 223,88	5 133,34	1 255,09	8 684,36
BBCC à 7 jrs hebdo (millions CDF)	620,28	2 024,56	1 903,88	2 327,31	1 575,00	3 238,86	4 121,61	1 852,67	2 239,42	2 683,92	729,17	525,92	685,85
BBCC à 28 jrs (millions CDF)	843,89	1 590,06	2 224,45	3 208,33	4 258,33	5 436,66	5 950,00	4 545,68	4 720,06	7 539,97	4 404,17	729,17	2 013,51
BBCC à 84 jrs (millions CDF)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 985,00
Coût BBCC cumul annuel	73 259,94	11 465,99	28 239,68	49 114,85	76 221,57	99 991,81	126 489,11	150 721,98	157 681,46	182 384,14	200 606,29	215 693,34	264 889,69
14. Taux directeur réel	13,31	12,78	14,39	14,87	15,04	15,86	16,52	17,11	17,12	17,23	17,16	14,98	15,24
15. Taux moyen pondéré réel du BBCC 7 jrs	9,58	11,39	13,99	13,81	13,86	14,66	15,17	16,11	15,15	15,24	14,89	12,17	10,03
Taux moyen pondéré réel du BBCC 28 jrs	10,01	12,76	14,26	14,87	13,74	15,39	16,20	16,98	16,89	16,72	16,89	13,10	13,92
Taux moyen pondéré réel du BBCC 84 jrs													14,84
16. Taux (d'inflation) en glissement (à partir de 2013..)	11,69	12,22	10,61	10,13	9,96	9,14	8,48	7,89	7,88	7,77	7,84	2,53	2,27
Soumissions compétitives (mias CDF)	200,00	522,85	513,10	665,00	571,00	985,00	1 206,20	632,00	904,00	995,95	394,00	244,00	599,00
Soumissions non compétitives (mias CDF)													
Soumissions totales (mias CDF)	200,00	522,85	513,10	665,00	571,00	985,00	1 206,20	632,00	904,00	995,95	394,00	244,00	599,00